

Club Français des Epagneuls de Münster et du Langhaar



Bulletin 2^{ème} semestre 2022

www.cfeml.com

VOTRE COMITE (élu le 24 juillet 2021)

LE BUREAU



PRESIDENTE

Magali BOULANGER-BILLAULT

45, route de l'Hérauderie
Lieu-dit Le Bouchet
86140 LENCLOITRE

Tél : 05 16 17 85 46

Port : 06 87 56 31 54

presidence-cfeml@outlook.fr

ptitmunst86@live.fr



VICE PRESIDENTE

Agnès de FRANCE

Wacourt
80150 MACHIEL

Tél : 03 22 23 21 43

Port : 06 14 66 17 57

agnes.de-france@wanadoo.fr



SECRETAIRE

Jimmy LECLERCQ

80 rue des Hauts Champs
76230 QUINCAMPOIX

Tél : 02 35 32 51 71

Port : 06 72 99 76 53

secretariat-cfeml@outlook.fr



SECRETAIRE ADJOINT

Clément DEBAI

90, route de chartreuse
38700 CORENC

Tél : 04 76 88 05 33

Port : 06 31 95 11 65

debai.clement@orange.fr



TRESORIER

Lionel REISSER

1, rue du général Leclerc
67270 Schwindratzheim

Port : 06 63 28 64 86

tresorerie-cfeml@outlook.fr



TRESORIER ADJOINT

Didier THIBAudeau

8, lieu-dit BELLOY
33126 Saint Michel de Fronsac

Port : 06 07 47 98 07

ninoudid@orange.fr

LES MEMBRES



**Véronique
BEAUCHAMPS -
DUPONT**

4, rue Potiers
62380 BLEQUIN

Tél : 03 21 95 67 52

Port : 06 83 58 19 59

veronique_beauchamps@orange.fr



**Danielle
CACARD**

7, route de la Motte
18500 BERRY BOUY

Tél : 02 48 26 87 69

Port : 06 74 16 01 25

gcacard@wanadoo.fr



**Eric
FOUCAUD**

2644, chemin de Sainte
Colombe
06140 VENCE

Tél : 04 93 59 78 08

Port : 06 22 34 75 60

foucaud.eric@yahoo.fr



**Florence
HERBET**

4, rue ile de France
60130 LE MESNIL SUR
BULLES

Tél : 03 44 51 72 73

Port : 06 49 17 72 46

florence-herbet1@orange.fr

Les membres d'honneur du C.F.E.M.L. :

M. Raymond OHL † (*Président d'honneur
et fondateur du C.F.E.M.L.*)

Mme Yvonne BOULANGER †

Mme Eliane de FRANCE †

M. Anthony ANDRIEU

M. André DUPONT †

M. Pierre NEFF

M. Paul SELLIER

Dépôt Légal : mars 2022

N° ISSN : 2268-2074

Siège social : Wacourt – 80150 Machiel

Directeur de Publication :

Magali Boulanger – Billaud

Comité de Rédaction et lecture :

Eric Foucaud Clément Debai

Agnès de France

Jimmy Leclercq Lionel Reisser

Photos :

Galina Livernette

Archives et Photothèque C.F.E.M.L.

Photothèque S.C.C.

Les propriétaires des chiens

SOMMAIRE



1^{ère} de couverture

Nationale d'Elevage 2022

Meilleur de l'exposition :

BACCHUS V.D. ALTEN PICCARDIE
(D.L. M.)

Les trois meilleurs de race

Bacchus v.d. Alten Piccardie
(D.L. M.)

Pumschékaï du Bois Corbon
(P.E.M. M.)

Sniper de Crislaure
(G.E.M. M.)

La vie du Club

- Comité page 2
- Editorial page 4
- Calendrier des Expositions pages 5 & 6

Le Travail

- Fields-trial de Printemps page 7
- Pistage pages 8 & 9
- Derby des jeunes 2022 page 10

Suivez le Guide

- Certificat d'engagement de la S.C.C. page 11

Juridique

- Maltraitance animale 1^{er} décret page 12
- Certificat d'engagement page 13

Santé

- Interpréter le dépistage de dysplasie pages 14 à 16

Les expositions

- La Nationale d'Elevage pages 17 à 42
- Résultats 1^{er} semestre 2022 pages 43 à 54
- Résultats Concours Général Agricole page 55

Dans nos Régions

- Le Game Fair pages 55 & 56

La vie du Club

- Erreurs et omissions bulletin précédent page 10
- Rappel engagement en classe travail page 54
- Appel à cotisation 2023 page 54
- Cotations enregistrées 1^{er} semestre 2022 pages 57 & 58
- Dysplasies enregistrées 1^{er} semestre 2022 pages 58 à 60
- A.D.N. obligatoire pour reproducteurs pages 60 à 63
- Procès-verbaux réunion de comité
 - o Réunion 23/07/2021 pages 63 à 65
 - o Réunion 31/08/2021 pages 65 à 68
 - o Trophée Christian Eymar Dauphin et C.G.A. page 68
- 25 ans du club ça se prépare page 69
- Délégations pages 70 & 71

© Club Français des Epagneuls de Münster et du Langhaar (C.F.E.M.L.)

Reproduction même partielle des articles, photos, documents, strictement interdite, sauf autorisation écrite du club et / ou de leur auteur.

Prochaine Parution : à partir de mars 2023

Envoyez vos articles et photos au plus tard le 31 décembre 2022 à Magali BOULANGER
ptitmunst86@live.fr

Ne pas intégrer les photos dans les articles. Joindre séparément l'article et les photos.

PHOTOS : nous attendons les photos de vos compagnons. Elles doivent être d'excellente qualité minimum 2 MO en 150 dpi.

Identifiez vos photos en mettant le nom de votre chien (nom du pedigree).

Les articles n'engagent que leurs auteurs. Cependant le C.F.E.M.L. se réserve le droit de refuser des articles qui seraient jugés contraires à l'éthique, au club, à la S.C.C. ou à la F.C.I.



Mot de la Présidente

La vie cynophile a repris quasiment normalement, vous pourrez le constater, à la lecture des pages de cette revue. Il nous faut cependant rester vigilant lors des manifestations afin de nous préserver ainsi que nos proches de la COVID qui reste présente et est toujours facilement transmissible.

Outre le phénomène de vie au ralenti, cette pandémie a eu un impact fort dans de nombreux milieux. Dans le monde canin, beaucoup de présidents de club regroupés à Paris par la S.C.C. font le même constat. La sortie de crise sanitaire a démontré que les gens sont aigris, et les réseaux sociaux sont malheureusement trop souvent des amplificateurs de ce phénomène. Nous constatons une hausse des agressions ou menaces verbales, parfois physique à l'encontre des administrateurs des comités, des juges, des salariés de la S.C.C. ... parfois même les familles sont visées.....Les chiens qui n'ont aucun moyen de réponse, ne sont pas épargnés, des chiens de qualités pouvant apporter un plus à la sélection, sont dénigrés dans le seul but d'atteindre l'éleveur, le propriétaire, le Handler, ou le dresseur... Dans bien des cas, ceci ne relève que de jalousie, rancœurs et règlement de compte personnel, loin de tout l'esprit cynophile qui devrait nous animer.

Notre club n'y échappe pas. Il est IMPERATIF de recentrer les débats, le travail, les actions sur les chiens, nos trois races de manière désintéressée donc « globale ». La sélection, le développement raisonné et sérieux doivent être la seule motivation de tous les amoureux de nos races.

Un autre phénomène qui existait lui aussi par le passé mais qui semble s'accroître aujourd'hui est le « barrage » fait systématiquement empêchant des propriétaires d'homologuer les titres « officiels » de leur chien. Nous avons de plus en plus de retours négatifs concernant ces pratiques. Le respect, l'entraide et la sportivité doivent reprendre la plus grande place possible.

Sur une note plus joyeuse, après 2 ans d'absence, une menée sur lièvre a pu être organisée, et ce printemps quelques chiens (trop peu en proportion du nombre de naissances) ont été présentés en Field Trial. Nous féliciterons les propriétaires, conducteurs et surtout les chiens pour leurs classements même si nous pouvons regretter qu'ils soient peu nombreux.

Au premier semestre, le Championnat de France était jumelé avec l'Euro Dog Show....Ces expositions ont permis de nombreuses validations de champion et d'ouvrir aussi à d'autres sujets l'accès à ces titres.

La Nationale d'Elevage a pu se maintenir, malgré quelques contraintes sanitaires (COVID et grippe aviaire) et nous devons remercier tous les participants qui ont bravé les hausses des prix de la vie (carburant, restaurant,) pour présenter leur(s) compagnon(s).

Lors de ces trois manifestations nous avons eu le plaisir de voir des sujets appartenant à des lignées complètement différentes, y compris aux premières places. Les différentes lignées sont la force de toutes races. Elles apportent la richesse de la diversité génétique, si importante pour nos cheptels, qui permet d'envisager des mariages réfléchis et de garder de nouvelles possibilités d'ouverture sans « tourner en rond » sur un même sang.

L'automne, l'hiver, seront le théâtre, je vous le souhaite, de beaux résultats en travail, même si nous le savons trop peu de propriétaires osent présenter leurs chiens en B.I.C.P. ou en Field... Nos ratios de présentations en travail y compris au TAN sont très bas en comparaison du nombre de naissance. Il en est de même pour le taux de confirmation. Ce phénomène existe dans les trois races. Nous savons notamment pour le Petit Epagneul de Münster que de plus en plus de chiots sont demandés pour la compagnie. Peut-être une suite de l'effet covid (et la possibilité de l'heure de promenade du chien) de plus en plus de nos épagneuls allemands se retrouvent abandonnés. Nous appelons à une grande vigilance et un travail d'information de toutes les personnes qui produisent même occasionnellement une portée. Les demandes de Titre Initial augmentent en flèche. Ce ne sont là que quelques constats découlant d'une production massive, pas toujours raisonnée. A vous les passionnés de nos races, il faut ENSEMBLE aller dans la même direction et travailler pour préserver les qualités morphologiques et de travail de nos chiens.

Merci à ceux qui prennent du plaisir avec nos chiens, tout en continuant à faire reconnaître leur qualité de chasseurs, dans d'autres disciplines (recherche au sang, cani cross, agility....) n'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles !

Je remercie tous nos bénévoles (administrateurs, délégués, délégués adjoints) et leurs familles, mais aussi toutes les « petites mains » qui travaillent pour l'ensemble des chiens de nos trois races, souvent dans l'ombre, de manière désintéressée.

Bonne saison à tous, et prenez plaisir à partager de précieux moments avec vos compagnons et vos proches.

Magali Boulanger

Expositions SPECIALES DE RACES, de CHAMPIONNAT et Nationale d'Elevage 2023

Les Spéciales de race sont demandées par le Club aux canines territoriales. Nous n'avons pas les réponses de toutes, c'est pour cela que les spéciales sont annoncées sous réserve ou en attente d'accords...

Lorsque vous engagez à une exposition et que sur la feuille d'engagement il n'est pas écrit que c'est en spéciale (souvent en couleur différente) et qu'au catalogue de l'exposition elle n'est pas indiquée en spéciale de race.... c'est qu'elle n'a pas été accordée. Elle ne pourra pas compter en SPECIALE même si le comité en avait fait la demande.

Rouge : expositions internationales et **Bleu : expositions nationales**

Le Bourget 8 janvier

Montluçon 19 mars

Alès 25 mars

Angers 26 mars

Limoges 9 avril

Lyon 16 avril

Guebwiller 23 avril

Amiens 29 / 30 avril

Lanton 07 mai

Saint Briec 07 mai

Flins sur Seine 8 mai

Dole 14 mai

Vallères 14 mai

Nancy 21 mai

La Roche sur Yon 21 mai

Le Touquet 27 / 28 mai

Villeneuve sur Lot 28 mai

Périgueux 11 juin

Toulouse 17 / 18 juin

Lamotte Beuvron 17 / 18 juin

Chalons en Champagne 25 juin

Châteaubriant 2 juillet

Jarnac 2 juillet

Brive Charensac 9 juillet

Bourges 08 /09 juillet

Maltot 14 juillet

Cressat 14 / 15 juillet

Douai 16 juillet

Bourg Peronnas 23 juillet

Châtel Guyon 6 août

Origny Sainte Benoite 26 / 27 août

Martigues 23 septembre

Avignon 30 septembre

Hasparren 1^{er} octobre

Beziers 15 octobre

Poitiers 21 / 22 octobre

Metz 5 novembre

Tarbes 19 novembre

Rouen 3 décembre

CACS de l'exposition de l'OPEN de France (Field Trial D'Automne) – lieu et date sur le site de la CUNCA à partir de mai 2023

Nationale d'Elevage

T.A.N. et Derby

29 / 30 juillet 2023

ALSACE

(lieu et programme à venir)

Championnat de France 2023

4 juin

DIJON

S'inscrire en exposition :

www.cedia.fr

www.sccexpo.fr

www.doglle.com

- Nationale d'Elevage
- Championnat de France
- Exposition Canine Nationale (C.A.C.S.) Avec spéciale de race
- Exposition Canine Internationale (C.A.C.S. – C.A.C.I.B.) avec spéciale de race
- Ⓝ centre de la France



RESULTATS DES EPREUVES DE TRAVAIL 1^{er} semestre 2022

LES FIELDS TRIALS

01/03/2022

BAUPTÉ

FTGS - BECASSINE - ICVO

Solo n° 1

jugé : JONCOUR Yves

C.A.C.I.T.

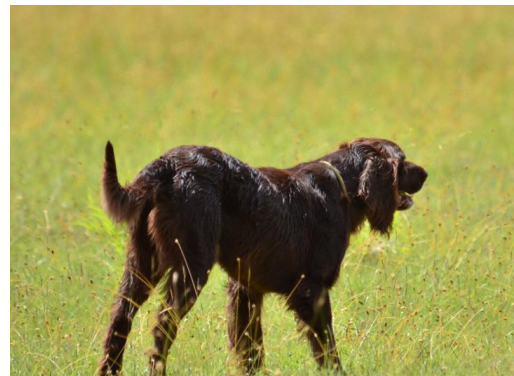
COEMOBIUM MEDON

D.L. M.

(GEM V.D. KREPPELSE HEIDE x HOPE)

Prop. : GILARDONI CORRADO

Cond. : MARCHETTI Enrico



04/03/2022

TRIBEHO

FTGS - BECASSINE - ICVO

Solo n° 1

jugé : LEICKMAN Dominique

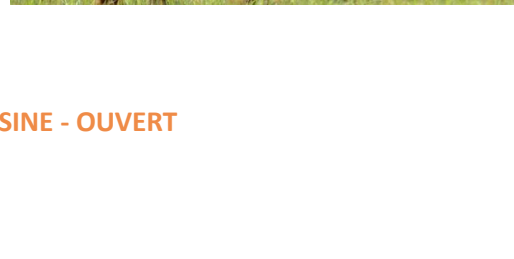
1^{er} EXC

COEMOBIUM MEDON

D.L. M.

Prop. : GILARDONI CORRADO

Cond. : MARCHETTI Enrico



06/03/2022

GRAIGNES

FTGS - BECASSINE - OUVERT

Solo n° 2

jugé : MONTIGNY Max

3^{ème} EXC

COEMOBIUM MEDON

D.L. M.

Prop. : GILARDONI CORRADO

Cond. : MARCHETTI Enrico



12/03/2022

LE CASTELET

FTP - PERDRIX - ICP

Solo n° 2

jugé : JONCOUR Yves

3^{ème} EXC

POPPIE THE MISS DES ETOILES DE WOODCOCK

P.E.M. F.

(LIVER DE LA VALLEE DE LA PY x GHOST DU VAL COISIN)

Prop. : LEBARON LIONEL

Cond. : LANOE Jérôme

25/03/2022

EGLISENEUVE D ENTRAIGUES

FTGS - BECASSINE - OUVERT

Solo n° 2

jugé : COLOMBO

R.C.A.C.T.

COEMOBIUM MEDON

D.L. M.

Prop. : GILARDONI CORRADO

Cond. : MARCHETTI Enrico

27/03/2022

FIENVILLERS

FTP - PERDRIX - ICP

Solo n° 1

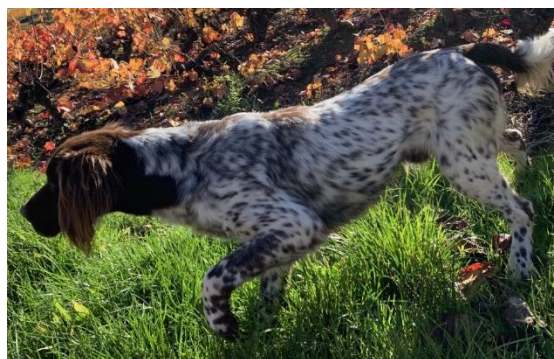
jugé : LECLERCQ Jimmy

2^{ème} T.B.

POWER-OF-PICASSO DES ETOILES DE WOODCOCK

P.E.M. M.

Prop. et cond. : BOTTON HUBERT







CFEML EPREUVE "Pistage -Criant"									RESULTATS					
DERNANCOURT 80300						Organisateur : Agnès de France			PISTAGE (/4)	CRIANT				
02/04/2022						Examineurs : Pascale Boucher / Janis Riga				Sur la voie	A vue	Non constaté	Clabaud	Muet
Guide : Sylvain Lequeux						Assesseur : Jimmy Leclercq								
N°	Chiens	Race	Sexe	Né(e) le	N° LOF	Identification	Propriétaire	Conducteur						
1	Ruinart du Domaine du Grand Marais	PEM	M	01/02/2020	16938/2679	250269590105509	Hélène Housset	Christophe Housset	1					
2	Nelson de Wacourt	PEM	M	14/11/2017	13729/2493	250269802749314	Bertrand Dorbec	Bertrand Dorbec	3			X		
3	Ricci des Marées de l'Ancre	PEM	F	26/03/2020	16963	250268501862058	Sylvain Lequeux	Sylvain Lequeux	4	X	X			
4	Sweet de Wacourt	PEM	F	20/05/2021	19350	250269590430080	Agnès de France	Olivier de France	3	X				
5	Osiris du Coquelicot Picard	PEM	M	21/06/2018	14982/2464	250268501554845	Serge Pourchez	Serge Pourchez	2	X				
6	Nessi des Marées de l'Ancre	PEM	F	08/04/2017	12848	250268501271776	Eric Lacarnoy	Guillemette Lacarnoy	4	X				
7	Talia du Clos des Renards	PEM	F	15/06/2020	LOSH1312826	972274200109905	Frédéric Dulompont	Frédéric Dulompont	4	X				
8	Rayss vom Feder Maler	PEM	F	18/03/2020	17033/3753	250269802905548	Bérangère Audiot	Armando Goncalves	4	X	X			

Echappée en pays Picard



Nous avons acquis par connaissance en 2018 un PEM Nelson de Wacourt.

Pour les propriétaires du mâle et de la lice et sur les conseils de Mlle de France, nous avons mis les pieds dans les épreuves dédiées au Münsterländer.

Entraînements, Tan, expo de beauté, nationale d'élevage, BICP et épreuve de pistage-criant objet aujourd'hui de notre visite en pays picard.

Nous étions déjà inscrits en mars 2020, mais l'épreuve fut annulée à cause de cette pandémie.

Nous sommes partis la veille afin d'être sur place le jour même de l'épreuve, le voyage s'étant fait sous des averses de pluie et neige fondue et un vent glacial jusqu'à l'hôtel. Nuit de repos. Rendez-vous ce samedi matin à DERNANCOURT, petit village caractéristique de cette région, lieu de l'épreuve de pistage. Nous avons été reçus dans une salle de chasse, oui nous sommes bien chez des chasseurs comme le prouve la déco. Café, prise de connaissance des différents chiens, 8 engagés, 3 males et cinq femelles, et une jeune femme comme conductrice.

Explication en quoi consiste l'épreuve de pistage-criant par un des juges Mr Janis RIGA. (le pistage consiste en un test d'aptitude interne au club, permettant de constater sur lièvre le travail de pistage sans avoir vu le lièvre partir, sur la voie de fuite, de constater le criant sur cette même voie et de voir le nez du chien, son envie de trouver, sa persévérance, sa volonté d'aboutir.)

Départ pour le lieu de l'épreuve sous un soleil radieux mais avec un vent glacial. Chiens et conducteurs se préparent.

Nous allons découvrir un autre biotope que celui de notre Normandie bocagère, avec de grandes parcelles ensemencées de cultures en cours de croissance.

Nous nous plaçons en ligne avec les juges et les très jeunes accompagnants (*de la relève pour les années à venir*) pour débusquer les lièvres.

En quelques dizaines de mètres, premier lièvre, un chien est appelé nous pouvons voir comment l'épreuve vas se dérouler. Le chien n'a pas vu le départ du lièvre, il est mis sur le gîte, le maître l'accompagne sur quelques mètres, met le chien en liberté facilement, d'où l'usage d'un cordeau, c'est parti, la prise de voie est faite sur une longue distance et le criant obtenu. Pour lui (ou plutôt pour elle car c'est une jeune femelle) pas de problème, l'affaire est conclue.

Poursuite de notre marche, différents lièvres sont levés et les chiens appelés, première parcelle finie.

Briefing pour chaque chien appelé, je n'ai pas encore été appelé.

Deuxième parcelle, départ des capucins sans nous attendre, un lièvre, je suis appelé le temps de me déplacer vers le juge, celui-ci m'indique la place supposée, j'accompagne Nelson le libère, celui-ci part sur une quête de chien d'arrêt et retrouve la voie mais l'abandonne, pas concluant il sera repris. Il faut dire que Nelson n'a pas eu beaucoup d'occasions de voir du lièvre dans notre secteur de résidence.

D'autres chiens repris font un sans-fautes. Pas facile de garder un chien près de soi en laisse alors qu'il voit les autres courir. Nous tournons et reprenons une autre parcelle je suis appelé relance de Nelson et là la voie est prise sur une distance assez longue mais pas de criant constaté, retour du chien. Traversée d'une voie communale mise en ligne sur une autre parcelle, d'autres chiens sont rappelés et pour eux c'est une satisfaction, le chien fait son travail de pistage et est criant. Leurs conducteurs sont heureux.

Le juge voulait vérifier pour Nelson son criant à vue. En repartant, un lièvre est au gîte, approche de Nelson, départ du lièvre, je libère Nelson la course poursuite est engagée sur la voie à vue mais pas de criant constaté Il sera le dernier chien jugé. Retour aux voitures, destination la salle, réunion des juges, délibération entre eux, secrétariat, débriefing bien expliqué par Janis pour chaque chien, remise des diplômes et récompenses, puis repas tous ensemble, une journée conviviale.

Nelson a eu 3 sur 4 au pistage sans criant constaté, ce n'est pas grave. Nos chiens sont là pour nous faire plaisir, pour pouvoir parcourir campagne, plaine, marais, bois, afin de s'épanouir dans leur travail. Participer à ce genre d'épreuve c'est faire voir aux producteurs l'aptitude de la descendance de leurs reproducteurs. N'ayez pas peur de participer aux différentes épreuves de travail avec votre chien, vous pourrez obtenir de la part des juges, des conducteurs pro et non pro, des conseils qui pourraient vous faire progresser avec votre Münsterländer, si cela est nécessaire, découvrir ces épreuves, TAN, BICP, rapport à l'eau, pistage, recherche au sang et rencontrer et échanger avec d'autres propriétaires de chiens.

Cela a été une journée agréable, merci aux juges de mettre en valeur nos chiens en les mettant sur la piste des lièvres dans de bonnes conditions, en prenant le temps de faire des reprises pour vérifier les aptitudes requises pour chaque épreuve de travail. Si le chien n'a pas réussi ou partiellement, soyons fair-play, faisons confiance aux juges passionnés eux aussi, il y aura des jours meilleurs où chien et maître seront dans de meilleures dispositions.

Merci Sylvain Lequeux qui nous a reçus sur ses terres, à l'intendant pour le repas, oui les picards sont chaleureux.

Merci à Mlle de France pour l'organisation de cette épreuve, à Janis, Pascale examinateurs, Jimmy assesseur, pour votre disponibilité et vos encouragements.

Dans l'après-midi retour en Normandie la tête pleine de belles images de chiens passionnés et bien aérée par cette marche au grand air.



LE DERBY des jeunes 2022

THILOUZE – 09/07/2022

Juge : JANICOT Pierre

Assesseur : FOUCAUD Eric

1^{er} Ex aequo

RANGOON DE LA RANCHE DU CHENE PEM F 19 pts

Prop. et cond. : BOTTON HUBERT

THE BONNIE DU CLOS DES RENARDS PEM F 19 pts

Prop. et cond. : RENUART Denis

PITCH DE LA RANCHE DU CHENE PEM F 19 pts

Prop. : RIGAUD Stanislas cond. : BOTTON Hubert

4^{ème} **R'ONE DE LA LEIMENGRUB** PEM M 15 pts

Prop. et cond. : BOTTON HUBERT

5^{ème} **BACCHUS V.D. ALTEN PICCARDIE** DL M 14 pts

Prop. et cond. : LEFEUVRE Laurent

6^{ème} **PAIA DES ETOILES DE WOODCOCK** PEM F 12 pts

Prop. et cond. : RIVIERE Nicolas

7^{ème} **THELMA DU CLOS DES RENARDS** PEM F 10 pts

Prop. et cond. : FEDRIGO Paolo

8^{ème} **RAYA DU HAUT BOULY** GEM F 08 pts

Prop. : RICHARD Loic cond. : DEBAI Clément

Le mot du Juge :

Lors de la NE 2022 le club m'a chargé de juger le Derby des jeunes ainsi que la classe travail pour l'expo , je le remercie de la confiance qu'il m'a fait .

Pour ce qui est du derby, le samedi, un échantillon de chiens tous très dynamiques mais qui manquaient tous d'éducation. La chaleur étouffante n'a pas aidé les prises de point toutes très courtes, voire inexistantes et des poursuites systématiques. Le derby devrait être la dernière marche avant une éventuelle présentation en Field la saison suivante; là il y a vraiment, vraiment, beaucoup de travail à faire de la part des propriétaires. Les rapports à terre et à l'eau sont conformes à un TAN, mais je rappelle que le rapport doit être ASSIS et DONNE à la MAIN .

En résumé pas un grand cru mais les conditions climatiques y sont pour une bonne part .

Pierre JANICOT

ERREURS ET OMISSIONS BULLETIN PRECEDENT

Page 33 27/10/2021 CFBA OUVERT MONTEILS

JUGES: Jaques GOUBIE / Pierre FLOIRAS. Assesseur : N.CURUTCHAGUE

B.I.C.P. 1^{ère} cat. 28/32 pts Oscar dit Oslo du Val d'Ourtiga

(Iker de la Corvée aux loups x Jana des Sources de la jouhe) à et conduit par M. Lafforgue Jean Louis.

Page 59 la championne vétérante FILTY du Bois de Berny appartient bien à Christine et Pascal DOLE (et non Pascale)

Aves toutes nos excuses pour ces oublis et fautes.

RAPPEL

Pour la prochaine revue, les propriétaires des chiens ayant obtenu :

- 12 / 12 points au TAN lors de leur première présentation
- Un BICP 1^{ère} catégorie
- Un classement en Field-Trial en France

peuvent, s'ils le souhaitent nous faire parvenir une ou plusieurs photos de leur(s) chien(s).

Elles devront être de bonne qualité. Merci de les faire parvenir sur la boîte mail ptitmunst86@live.fr

Il en est de même pour tous les chiens ayant homologués un ou plusieurs titres de beauté ou de travail en 2023

Pensez à identifier les photos (nous ne connaissons pas tous les chiens par cœur !) et autoriser le club à utiliser la photo. Si vous n'êtes pas l'auteur de la photo, vous devez nous fournir l'accord de l'auteur.

Le certificat d'engagement de la Centrale Canine

Source : [Le certificat d'engagement de la Centrale Canine](#) | Société Centrale Canine ([centrale-canine.fr](#))

par Société Centrale Canine

Publié 29/09/2022 à 10:31 - Mis à jour le 03/10/2022 à 10:01

Le certificat d'engagement et de connaissance entre en application au 1er octobre 2022. La Centrale Canine vous propose un modèle de ce certificat.

Une instruction technique du ministère de l'Agriculture doit encore détailler le format définitif du certificat visé par la loi, mais ce document est à faire signer à partir du 1^{er} octobre 2022 d'après le [décret du 18 juillet dernier](#). C'est pourquoi la Centrale Canine vous propose un modèle de certificat d'engagement et de connaissance à faire signer par les futurs acquéreurs de chiots.

Il contient les éléments suivants :

- Besoins physiologiques et psychologiques d'un chien ;
- Recommandations concernant la santé et l'éducation ;
- Informations sur les dépenses à prévoir ;
- Informations légales sur les papiers obligatoires pour un chien, et l'identification des carnivores domestiques.

Il présente aussi le lien vers nos différentes ressources en ligne pour les nouveaux acquéreurs :

- La [liste des races de chien](#) afin de retrouver des informations sur la race de leur chien et le contact du club de race pour approfondir ces informations ;
- Le [site de la Commission Nationale d'Education et Activités Cynophiles](#) pour en savoir plus sur [différentes activités](#) à faire avec leur chien, et sur l'éducation.

Il est à faire signer au plus tard 7 jours avant la livraison du chiot, vous pouvez par exemple prévoir de le faire signer à la réservation.

Ce modèle est disponible au téléchargement, dans une version remplissable.

Il sera prochainement disponible dans notre boutique dans une version imprimée pour vous en faciliter l'utilisation.

Vous pourrez aussi le télécharger dans votre espace LOF Connect afin de le lier à un chien, cette fonctionnalité n'est pas encore disponible, mais le sera prochainement.

Pour plus d'informations sur ce certificat : <https://agriculture.gouv.fr/animaux-de-compagnie-equides-tout-savoir-sur-le-certificat-dengagement-et-de-connaissance>

Suivez le guide

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE

Un chien va bientôt faire partie de votre famille !
Ce certificat d'engagement et de connaissance mentionné au V de l'article L. 214-8 et défini dans le décret n°2022-1012 du 18 juillet 2022 a pour objectif de vous donner toutes les informations pour l'accueillir au mieux, et de vous engager à respecter les besoins de l'animal.

Les différents besoins du chien

Besoins physiologiques

Bonne
Votre animal doit avoir en permanence de l'eau fraîche et propre à sa disposition. La hauteur et la forme des gamelles doit s'adapter à la taille et à la forme du museau du chien.

Donner
Un chien dort en moyenne 12h / jour, en discontinu. Il a donc besoin d'un coin à lui où il se sentira en sécurité et où il sera laissé au calme. Un panier, une couverture ou un coussin amélioreront grandement son confort.

Manger
Le chien est un carnivore, il a besoin d'une alimentation adaptée à son âge, à son poids et à sa dépense physique. Il est préférable de donner au moins deux repas par jour, un seul repas pouvant contribuer à augmenter les risques d'apparition d'une dilatation-torsion d'estomac (une urgence vétérinaire pouvant rapidement être fatale). Vous pouvez opter pour une alimentation industrielle ou composer vous-même des « rations ménagères », en vous assurant qu'elles soient bien équilibrées et adaptées à votre chien. N'hésitez pas à demander conseil à votre vétérinaire à ce sujet et pour toute transition alimentaire.

Besoins psychologiques

Mastiquer et renifler
Mastiquer et renifler sont des comportements instinctifs et naturels du chien qui lui permettent notamment de canaliser son énergie et de calmer son stress. Il est donc important de les laisser s'exprimer, voire de les encourager avec divers enrichissements (promenades variées, tapis de fouille / de lèche, jeux, friandises naturelles, etc.).

Socialiser
Le chien est une espèce sociale : il a besoin d'interactions positives avec d'autres chiens et avec des humains tout au long de sa vie pour son bien-être. Notez qu'un chien ayant été exposé à des situations et à des environnements variés dès les premiers mois de sa vie sera par la suite plus confiant et à l'aise dans son quotidien.

Sortir et se divertir
En plus d'une dépense physique quotidienne indispensable physiologiquement, le chien a besoin d'être stimulé mentalement pour s'épanouir. Peluches, jouets en tout genre, chasses au trésor, cache-cache : les options ne manquent pas pour le prémunir de l'ennui !

Educations

Pour vivre en bonne harmonie avec votre animal, vous serez amené à instaurer des règles dans votre quotidien. Celles-ci ne dépendent que de vous et de vos besoins, mais certaines comme le stop et le rappel seront nécessaires pour votre sécurité et pour celle de votre chien. Pour rappel selon l'article R214-24 du Code rural : « L'exercice des activités d'éducation et de dressage d'un animal de compagnie dans des conditions de nature à lui infliger des blessures ou des souffrances inutiles est interdit. » N'hésitez pas à solliciter l'aide d'un club canin pour tout conseil : rendez-vous sur le site [activities-centrale-canine.com](#) de la Commission nationale d'éducation et d'activités cynophiles (CNEAC).

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE

Santé

Outre les vaccins et leurs rappels, il est recommandé de se rendre au moins une fois par an chez un vétérinaire, même en l'absence apparente de soucis de santé. De votre côté, il vous faudra veiller à régulièrement :

☐ S'assurer de la propreté des oreilles et des yeux. Il existe des produits adaptés à l'espèce canine permettant de les nettoyer.

☐ Entretenir le pelage, certains types de poils nécessitant une attention spécifique.

☐ Contrôler l'apparition de tartre sur les dents. Notez qu'il existe de nombreux moyens d'en prévenir l'accumulation (alimentation, friandises à mâcher, brossage des dents, etc.).

☐ Vérifier la longueur des griffes. Elles peuvent être coupées sur conseil vétérinaire (seulement au niveau de la partie translucide) si elles ne s'usent pas naturellement.

Vous serez également amenés à laver votre animal, veillez donc à utiliser des shampoings spécifiques au chien. Cela doit rester occasionnel ; parfois, un simple rinçage sera suffisant.

Par ailleurs, les chiens pouvant être exposés à divers parasites dangereux pour leur santé comme pour leur confort, l'usage de vermifuges et d'antiparasitaires peut être conseillé par votre vétérinaire.

Les dépenses à prévoir

Votre chien sera inévitablement une charge financière. Il est nécessaire de lui prévoir un budget spécifique, comprenant :

- l'alimentation (croquettes, friandises, etc.) : 50 € à 150 € / mois selon la taille du chien
- les soins (vétérinaire, toiletteur, produits d'hygiène, etc.) : 200 € / an minimum
- le matériel (jouets, sellerie, etc.) : 150 € à 300 € à l'arrivée du chien, puis dépenses occasionnelles

Si certains frais liés à la vaccination et aux traitements préventifs sont prévisibles, les soins vétérinaires liés aux maladies et aux accidents sont imprévisibles et parfois conséquents. Des assurances existent pour permettre à votre chien de bénéficier des meilleurs soins vétérinaires sans vous préoccuper du montant des factures.

Certaines situations peuvent représenter des frais supplémentaires à également prévoir au cours de la vie de l'animal, notamment les services de garde ou l'inscription à des cours d'éducation. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un professionnel (éleveur, vétérinaire, club de race) et à vous rendre sur notre site web : [centrale-canine.fr](#)

Les papiers de votre chien

Avant de ramener votre chiot chez vous, assurez-vous que l'éleveur vous a bien fourni les documents suivants :

- ☐ un certificat de vente (facture) qui décrit le chien et mentionne le prix
- ☐ la carte d'identification (l'identification par tatouage ou par puce est obligatoire pour tous les chiens de plus de 4 mois et préablement à toute cession)
- ☐ un certificat vétérinaire datant de moins de 3 mois
- ☐ un document d'information sur le chien et ses besoins
- ☐ le certificat de naissance s'il s'agit d'un chien de race. S'il ne l'a pas encore reçu, l'éleveur doit vous fournir le numéro de portée puis vous envoyer le certificat de naissance dès sa réception.

Prénom NOM : _____

Fait à : _____

Le : _____

Signature précédée de la mention manuscrite « Je m'engage à respecter les besoins de l'animal. »

CENTRALE CANINE - EN 24.2990

Informations complémentaires dans la rubrique juridique

Maltraitance animale : le premier décret

par Société Centrale Canine

Publié 20/07/2022 à 14:54 - Mis à jour le 20/07/2022 à 19:09

Source [Maltraitance animale : le premier décret | Société Centrale Canine \(centrale-canine.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046056772)

Le 18 juillet, le premier décret d'application de la loi du 30 novembre 2021 a été publié au Journal Officiel. Décryptons ensemble les modifications qui concernent l'élevage canin présentes dans ce décret.

La loi visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes comprend un volet sur les conditions de détention des animaux de compagnie et des équidés : c'est celui-ci qui est visé par ce premier décret.

Offres de cession

Les offres de cession d'animaux de compagnie devaient déjà être présentées dans une rubrique spécifique des sites internet concernés. Ces rubriques ne doivent contenir aucune autre offre de cession de matériel, nourriture ou produits vétérinaires : elles sont réservées aux animaux de compagnie en tant qu'êtres vivants.

De plus, ces offres devront être labellisées par le site qui les présente, c'est-à-dire qu'il devra vérifier l'enregistrement du chien ou du chat cédé auprès d'I-CAD mais aussi auprès de la SCC pour l'inscription au LOF, ainsi que les autres informations obligatoires dans l'offre de cession : l'âge de l'animal, le numéro d'identification de l'animal ou de sa mère ainsi que le nombre d'animaux de la portée, mais aussi le numéro de SIRET ou le numéro de portée pour les éleveurs dérogataires, et l'identité du propriétaire de l'animal.

La Centrale Canine travaille sur un service de vérification des offres, qui sera proposé aux différents sites de publication d'offres.

Cette disposition entre en vigueur le 1^{er} juillet 2023.

Vous pourrez repérer les offres labellisées grâce à la mention « annonce vérifiée ».

Certificat vétérinaire avant cession

Celui-ci a désormais une durée de validité réglementaire : il doit être délivré au plus tard 3 mois avant la cession. Plus besoin donc de refaire le certificat vétérinaire si la livraison doit être décalée d'une semaine ! Attention cependant, si l'état de santé de l'animal a changé, il est indispensable de retourner chez votre vétérinaire : le certificat doit attester de l'état de santé au moment de la livraison.

Le contenu du certificat vétérinaire est inchangé.

Cette disposition entre en vigueur immédiatement.

Certificat d'engagement et de connaissance

Le certificat d'engagement et de connaissance est à faire signer à l'acquéreur de chaque chiot, avec une mention manuscrite par laquelle il s'engage expressément à respecter les besoins de l'animal. Plusieurs informations sont présentes dans ce certificat, elles reprennent les informations obligatoires qui étaient auparavant à donner à l'acquéreur :

- Besoins physiologiques, comportementaux et médicaux de l'animal ;
- Obligations relatives à l'identification de l'animal ;
- Impacts financiers et logistiques de la satisfaction des besoins de l'animal.

Cette disposition entre en vigueur au 1^{er} octobre 2022. La Centrale Canine proposera aux éleveurs LOF un certificat répondant aux obligations légales.

Contrat d'accueil pour les associations

Ce contrat doit contenir, outre les informations relatives à l'association et à la famille d'accueil, les informations essentielles sur l'animal accueilli, ses caractéristiques, ses besoins physiologiques, comportementaux et médicaux, mais aussi la durée du placement et les modalités de renouvellement ou encore les conditions de présentation de l'animal à l'adoption.

La liste précise des informations nécessaires figure dans le décret.

Cette disposition entre en vigueur immédiatement.

On retient donc de ce décret les modalités mises en application immédiatement : la durée de validité du certificat vétérinaire avant cession (une précision bienvenue) et le détail du contrat d'accueil pour les associations. Concernant le certificat d'engagement et de connaissance, on connaît les dispositions à appliquer à partir du 1^{er} octobre 2022, avec finalement peu de différence avec l'obligation d'information qui précédait, la Centrale Canine proposera un modèle de ce certificat.

Pour les offres de cession, l'évolution est à suivre pour une application l'année prochaine.

Retrouvez le décret entier, y compris les modalités concernant les équidés, sur le site de Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046056772>

complément SUR LE CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE

Source ministère de l'agriculture [Animaux de compagnie, équidés... Tout savoir sur le certificat d'engagement et de connaissance](#) | [ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire](#)

La loi visant à lutter contre la maltraitance animale et à conforter le lien entre les animaux et les hommes a été promulguée le 30 novembre 2021. Elle prévoit notamment la mise en œuvre d'un « certificat d'engagement et de connaissance » obligatoire pour les acquéreurs d'un animal de compagnie (à partir du 1er octobre 2022) et pour les détenteurs d'équidés (à partir du 31 décembre 2022). Retrouvez toutes les informations à ce sujet.

[Le premier décret d'application de la loi](#) est paru le 19 juillet 2022.

En quoi consiste le « certificat d'engagement et de connaissance » ?

Le certificat d'engagement et de connaissance existe pour deux catégories d'animaux : les animaux de compagnie et les équidés. Il répond à l'importance de sensibiliser et de responsabiliser les détenteurs. Ce certificat devra être signé par le nouvel acquéreur qui devra apposer une mention manuscrite par laquelle il s'engage à respecter les besoins de l'animal.

Quelle est la liste des animaux concernés ?

Outre les chats et les chiens, les animaux de compagnie concernés sont les furets et les lagomorphes (lièvres, lapins) qui ne sont pas destinés à la consommation humaine. Ce certificat s'applique également aux équidés.

À partir de quelle date est-il exigé ?

Le certificat d'engagement et de connaissance pour les animaux de compagnie est applicable **dès le 1er octobre 2022** pour toute personne qui acquiert un chien, un chat, un furet ou un lapin. Celui pour les équidés est applicable **à partir du 31 décembre 2022** pour tout détenteur de cheval, âne, bardot ou mulet.

Par qui est-il délivré ?

Pour les animaux de compagnie, **il est délivré par une personne titulaire de l'Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques (ACACED) ou une de ses équivalences** : il peut s'agir du propriétaire, d'un vétérinaire, d'un éleveur, d'un responsable de refuge ou d'association de protection animale par exemple. Quant à l'acquéreur, après avoir pris connaissance du contenu du certificat, il signe celui-ci et y inscrit lisiblement qu'il s'engage à respecter les besoins de l'animal. Le cédant à l'obligation de vérifier que l'acquéreur a signé le certificat 7 jours avant l'acquisition.

L'ACACED est l'attestation de connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux et à l'entretien des animaux de compagnie qui est délivrée par les DRAAF (directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt). Elle fait suite à l'évaluation qui a lieu à l'issue d'une formation délivrée par un organisme habilité par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Les professionnels exerçant une activité en lien avec les chiens et chats doivent avoir l'ACACED ou bien être en possession d'une certification professionnelle équivalente (ces équivalences sont listées dans un arrêté).

Quels éléments sont obligatoires ?

Le certificat précise plusieurs informations en fonction de l'espèce :

- les besoins physiologiques, comportementaux et médicaux de l'espèce ;
- les obligations vis-à-vis de l'identification – cette dernière est primordiale pour limiter les abandons des animaux
- les implications de la détention d'un animal. En effet, toute détention a un coût financier (nourriture, garde éventuelle, soins...) et logistique (garde en cas d'absence, espace nécessaire, sorties quotidiennes, nourriture...).

Existe-t-il un modèle de certificat ?

Dans l'attente de la mise à disposition d'un modèle par le ministère en charge de l'agriculture, la personne délivrant le certificat produit un document écrit détaillant les éléments à mentionner obligatoirement (besoins de l'espèce, obligation vis-à-vis de l'identification; implications de la détention d'un animal : voir question/réponse précédente). Ce document est à dater du jour de sa remise au futur acquéreur de l'animal.

Est-il également obligatoire pour les dons d'animaux de compagnie entre particuliers ?

Oui, il est obligatoire pour toute personne physique qui acquiert à titre onéreux ou gratuit un animal de compagnie ou un équidé.

Que risque un détenteur d'animal si ce certificat n'est pas fourni ?

Un décret à venir précisera les sanctions :

- pour le cédant qui ne vérifie pas que l'acquéreur a signé un certificat ;
- pour la personne délivrant un certificat non conforme.

Dans tous les cas, l'acquéreur ne peut adopter ou acheter son animal sans ce certificat.

Comment contrôler que les certificats de connaissance seront bien fournis, notamment pour les particuliers ?

Le vendeur devra s'assurer que l'acheteur dispose bien du certificat avant de céder un animal de compagnie. La cession de l'animal de compagnie ne peut intervenir moins de 7 jours après la délivrance du certificat au cessionnaire.

Comment interpréter les résultats de dépistage de Dysplasie

Philippe Mimouni

Docteur vétérinaire

Centre de Reproduction des Carnivores du Sud-Ouest (CRECS)

Banque de Semence Canine

www.dog-gen-use.fr

Le but d'un éleveur est de produire de chiens Beaux (= dans le standard) Bons (= doués des qualités de chasse et d'équilibre inhérentes à la race) et en bonne santé.

En matière de santé, la dysplasie est sûrement la maladie la plus dépistée chez le Gordon et à juste titre : le nombre de chiens dysplasiques ayant sensiblement diminué depuis la mise en place d'un dépistage rigoureux

Cependant plusieurs éclaircissements doivent être apportés : notamment sur la notion dysplasique ou non dysplasique . Je vais sûrement en décevoir quelques-uns, mais le fait d'avoir eu entre les mains quelques radios ne fait pas de vous un expert des lectures des radios : il faut en avoir vu plusieurs centaines pour comprendre les subtilités de l'interprétation du dépistage de la dysplasie coxo-fémorale et surtout connaître parfaitement les critères de lecture.

Le but d'un lecteur officiel n'est pas (si certains le croient encore!) de pénaliser systématiquement les chiens mais d'avoir une lecture du stade le plus proche de la réalité.

Ainsi si une radio est parfois refusée pour malposition, c'est que l'on estime que cette radio pénalise probablement le chien. Nous allons essayer de vous donner quelques éléments importants sur la connaissance de cette malformation héréditaire

Qu'est-ce que la dysplasie coxo-fémorale:

La dysplasie coxo-fémorale (D.C.F), communément appelée dysplasie de la hanche, est un trouble du développement de la hanche qui va entraîner une instabilité de l'articulation.

La nature héréditaire de cette affection est prouvée mais le mode exact de la transmission génétique n'est pas encore connu (il fait intervenir plusieurs gènes).

Dans des lignées de chiens prédisposées à la dysplasie, certains facteurs peuvent augmenter la proportion et la gravité des chiens dysplasiques dans les portées. Ainsi, le facteur le plus souvent rapporté dans les grandes races est une alimentation inappropriée pendant la croissance du chiot (trop énergétique et entraînant un surpoids ou un excès de calcium). Chez le Gordon, ce problème est rarement mis en évidence par contre un excès d'exercice pendant la croissance **sur un sujet prédisposé** peut effectivement entraîner une telle conséquence. Le chiot de moins de 10/12 mois ne doit pas être entraîné comme un adulte.

La conséquence d'une DCF est le développement plus ou moins tardif d'une arthrose de la hanche qui pourra entraîner des boiteries plus ou moins importantes, des récupérations difficiles les lendemains de chasse et parfois une impotence sévère pouvant survenir très jeune et entraînant un handicap incompatible avec une vie sportive (même minime).

Ces dysplasies sévères existent chez le Gordon mais elles n'apparaissent pas ou peu dans nos statistiques car les radios de ces chiens n'arrivent jamais chez le Lecteur officiel.

Un point essentiel à connaître est l'absence fréquente de corrélation entre l'arthrose et la boiterie.

Ainsi un chien très atteint ne va pas forcément boiter : on ne peut pas dire en voyant un chien se déplacer qu'il n'est pas dysplasique (contrairement à ce que l'on entend au bord des terrains «je l'ai vu courir, il ne doit pas être dysplasique celui-là!»): la radiographie des hanches est nécessaire pour effectuer un dépistage correct.

A retenir : la dysplasie est une maladie héréditaire d'origine ligamentaire (laxité) et non osseuse : les lésions osseuses (arthrose) apparaissent avec le temps ou l'utilisation exagérée

Méthode actuelle de dépistage de la Dysplasie :

Le dépistage de la dysplasie repose sur une radiographie du bassin à partir de 12 mois, en vue ventro-dorsale (illustration position radiographique). Les critères de lecture du cliché sont bien codifiés et obligent à une position bien spécifique du chien : membres postérieurs en hyper extension et rotation interne, afin d'avoir les fémurs parallèles et les rotules au zénith, bassin rigoureusement symétrique (apprécié par les trous obturés symétriques et l'égalité de largeur des ailes de l'ilium). Le refus d'une radio par le lecteur officiel est toujours motivé par le fait qu'une radio imparfaite peut pénaliser un chien (illustration bassin asymétrique) . C'est toujours une responsabilité de redemander un nouveau cliché avec une nouvelle anesthésie mais c'est uniquement pour ne pas déclasser un chien qui ne le serait peut-être pas avec un meilleur cliché (parfois cela confirme un premier cliché mais ainsi aucun doute ne subsiste)

La lecture consiste à apprécier la forme des têtes fémorales, l'enserrement de cette même tête dans l'acétabulum (ou cavité de la hanche), la congruence (c'est à dire la correspondance entre les deux surfaces articulaires qui doit être parfaite), la présence d'arthrose et la laxité de l'articulation mesurée principalement par l'angle Norberg Olson.

Je pense qu'il faut définitivement détruire un mythe. La lecture d'une radio ne se limite pas à la mesure de cet angle !

Ce n'est qu'un des nombreux critères d'appréciation et au risque de bousculer les croyances, un chien avec des angles supérieurs à 105° mais avec des lésions d'arthrose sera classé directement en DYS C ! L'arthrose étant un signe majeur de dysplasie

En fonction du résultat de l'examen, chaque hanche est classée selon la classification F.C.I. (*Fédération canine internationale*)

- **A : absence de dysplasie** : bonne coaptation entre la tête du fémur et l'acétabulum ; angle de Norberg-Olsson au moins égal à 105° ;
- **B : état sensiblement normal** : correspondant à deux possibilités : soit une coaptation de bonne qualité avec un angle de Norberg-Olsson compris entre 100 et 105°, soit une coaptation imparfaite et un angle de Norberg-Olsson supérieur à 105° ;
- **C : dysplasie légère** : coaptation imparfaite avec un angle de Norberg- Olsson compris entre 100 et 105°, présence éventuelle de légers signes d'arthrose sur l'acétabulum, le col ou la tête du fémur ;
- **D : dysplasie moyenne** : mauvaise coaptation avec un angle de Norberg- Olsson compris entre 90 et 100°, modifications possibles du rebord acétabulaire crâniolatéral et/ou présence de signes d'arthrose ;
- **E : dysplasie sévère** : sub-luxation ou luxation articulaire avec un angle de Norberg-Olsson inférieur à 90°, possibilité éventuelle de modifications arthrosiques majeures.

La conformation des hanches d'un chiot à la naissance est saine qu'il soit dysplasique ou non mais va évoluer avec la croissance : la dysplasie est une maladie héréditaire mais pas congénitale (elle n'est pas présente à la naissance).

La Dysplasie Coxofémorale (DCF) aboutit à plus ou moins long terme , à la formation d'arthrose.

Le développement de la dysplasie diffère selon les individus car certains chiens sont capables de compenser cette laxité notamment lorsque la musculature des fessiers est bien développée. Cette particularité des chiens « sportifs » impose une anesthésie avec un relâchement musculaire parfait pour éviter une erreur de dépistage et laisser reproduire des chiens atteints.

Seuls les stades C D et E sont des stades de dysplasie avérée.

Le Stade B appelé sensiblement normal ne peut être considéré comme de la dysplasie mais comme un état proche de la normale.

La présence d'arthrose quel que soit l'angle de Norberg Olson est un signe de dysplasie et entraîne automatiquement au moins un stade C

La dysplasie n'est pas une maladie osseuse contrairement à ce que la majorité des éleveurs pensent mais une maladie ligamentaire. Ainsi la laxité ligamentaire (manque de tonicité du ligament qui tient fermement la tête du fémur va permettre les mouvements latéraux de la tête du fémur dans la cavité ou acetabulum et dans une moindre mesure de la capsule articulaire)) . Seuls les mouvements de rotation sont possibles alors que la hanche n'est pas dysplasique .Ces mouvements anormaux entraînent à la longue des lésions osseuses (arthrose).

Cette notion évolutive est essentielle à connaître et explique le pourcentage élevé de faux négatifs surtout sur des chiens radiographiés très jeunes.

Le but du dépistage officiel de la dysplasie des hanches est de connaître du mieux possible l'état réel des hanches d'un sujet et non d'essayer en multipliant les clichés d'obtenir le meilleur résultat possible. Ceci nécessite un cliché d'une qualité technique parfaite sous peine de pénaliser un chien du fait d'un mauvais positionnement.

Le dépistage est cependant plus collectif qu'individuel et ceci est la grosse différence entre l'avis de l'orthopédiste et du zootechnicien. En effet, ce qui est le plus intéressant est de connaître l'état d'une lignée. En collectant par exemple les résultats sur la descendance d'un même mâle ou d'un même femelle ou bien en collectant les résultats de toute une fratrie. On peut mettre ainsi en avant les lignées indemnes ou du moins les moins touchées.

Enfin, Il est très difficile de connaître correctement le pourcentage de chiens atteints : en effet les vétérinaires « radiologistes » donnent une première lecture officieuse qui permet au propriétaire de ne pas envoyer la radio à la lecture si le résultat est mauvais .

Quel est l'intérêt d'une sélection réalisée sur le protocole actuel

Lorsqu'un chien est dysplasique (C, D ou E) le protocole est fiable et il n'existe pas de faux positifs (chien lu par erreur dysplasique)

Par contre dans le cas d'un chien non Dysplasique (A ou B) , l'interprétation est plus subtile .

En effet un nombre non négligeable de chiens lu A ou B s'avère être des faux négatifs.

C'est à dire qu'ils sont considérés comme indemnes (c'est à dire « négatifs ») mais seraient en réalité porteurs des gènes délétères (on les appelle les « faux négatifs »).

Ce pourcentage de faux négatifs est estimé à 25% dans beaucoup de races.

On peut englober dans ce pourcentage les chiens lus non dysplasiques car radiographiés très jeune (12 mois) et qui développent par la suite une dysplasie (mise en évidence après 3 ans).

Les éléments essentiels à retenir

Un chien DYS C, DYS D ou DYS E est dysplasique et c'est toujours héréditaire

Si on veut progresser il ne faut pas faire reproduire les collatéraux d'un dysplasique même si celui qui reproduit est indemne.

Un chien DYS A ou DYS B à une forte probabilité de ne pas être dysplasique (plus de 90%). Le pourcentage de faux négatifs semble être légèrement plus élevé chez les DYS B que chez les DYS A mais ne justifie pas que les dys B soient séparés des Dys A

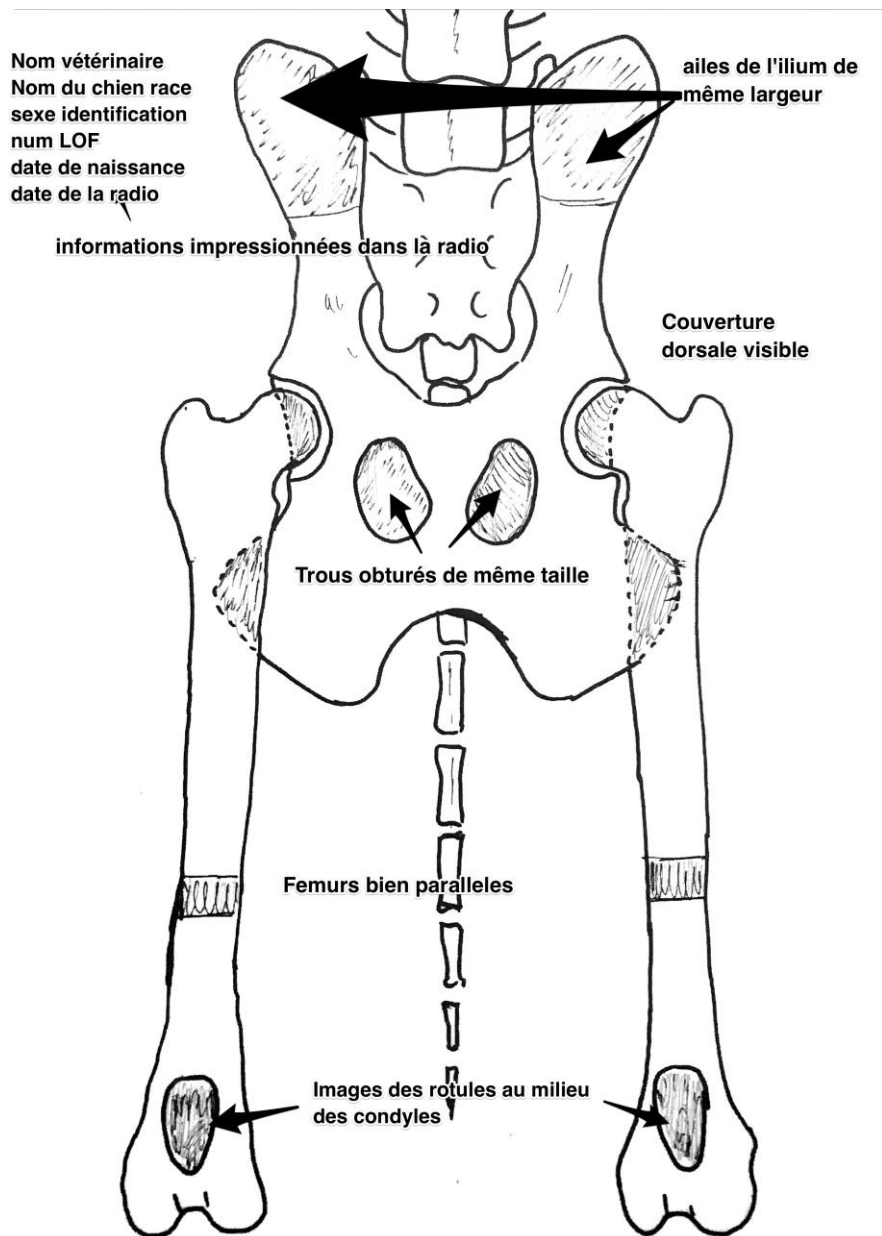
Dans la mesure du possible faites vos radios à plus de deux ans : ce protocole n'est pas possible lorsque l'on veut mettre un chien à la compétition mais est largement conseillé pour des reproducteurs.

Le but n'est pas d'obtenir le meilleur stade pour son chien mais le stade réel!

Pensez à regarder les collatéraux les parents, cousins etc

Le dépistage efficace en élevage est un dépistage de lignée et non individuel ainsi un chien Dys A issu de parents dysplasiques ou ayant des collatéraux dysplasiques n'est pas un chien « indemne » sur le plan génétique.

position standard du chien pour une radiographie de dépistage



Reportage photos Galina Livernette

Complément photos : archives C.F.E.M.L. et propriétaires

Le comité remercie tous les propriétaires qui se sont prêtés au jeu des photos et ceux, qui n'ayant pu prendre la pose devant l'objectif nous ont fait parvenir des clichés de leur compagnon.



Le comité remercie la fédération des chasseurs de l'Indre et Loire pour la mise à disposition de la Maison de la chasse de Thilouze pendant ce week-end si important pour notre club.

Nous remercions très chaleureusement Jérémy Demois pour son aide, dans la bonne humeur, sa disponibilité et sa gentillesse.

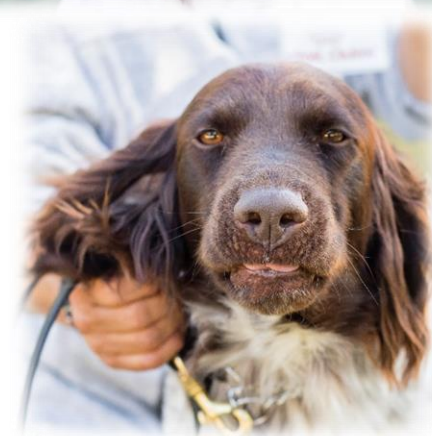
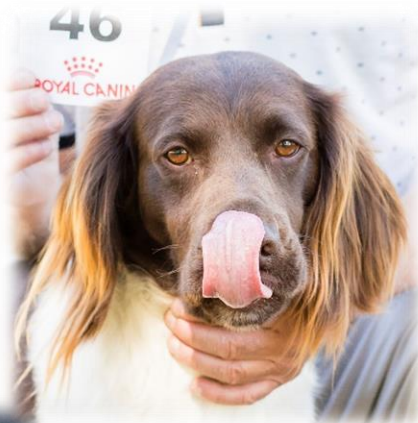
Les juges et assesseurs ont examiné avec soin les différents sujets dans nos trois races. Cette tâche est tout sauf facile, ils savent qu'ils font des heureux, mais aussi des déçus. Dans cet exercice, ils ont pu compter sur le travail rigoureux des secrétaires. A tous nous exprimons notre sincère reconnaissance.

Enfin nos chaleureux remerciements vont à tous les bénévoles qui ont œuvré pour que ces deux journées se passent bien, mais aussi à nos adhérents qui après la journée derby / TAN, ont spontanément aidé au montage des rings et des lieux d'accueil de la N.E.. Certains ont profité de la situation pour taquiner les membres du comité. L'ambiance était très joviale, et quelques juges nous ont rejoint dans ce moment où la convivialité prédominait.....Merci à tous.





Quelques grimaces A se demander s'il n'y avait pas un concours de tirage de langues

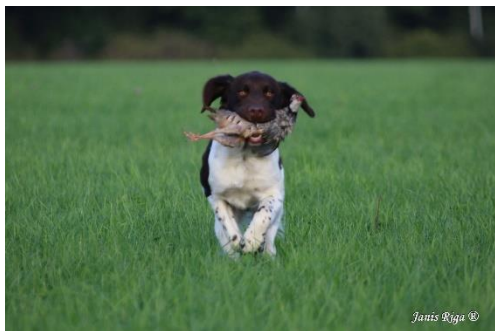






RESULTATS PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Classe BABY MALE – juge : Mme GRASSART-PEYRAUBE



TRES PROMETTEUR

V'LA WALAS DU CLOS DES RENARDS

(ZAPPES VOM SCHAUMBERGER WALD x ROZETTA DU CLOS DES RENARDS)

Eleveur et propriétaire : M. RIGA Janis / Mme BOUCHER Pascale

Classe JEUNE MALE – juge : M. ARCHAMBAULT



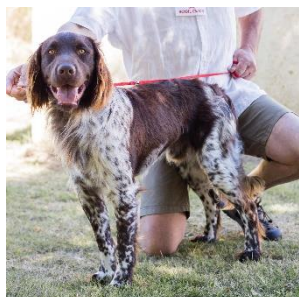
1^{er} EXCELLENT -

Meilleur jeune – Meilleur Jeune de la N.E.

SAKO DU PHOENIX ARDENT

(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x MIDNIGHT DU MAS DE L'ORACLE)

Eleveur : Mme PINTON Audrey / M. CIUNOWICZ Kévin
Propriétaire : Mme PINTON Audrey



2^{ème} EXCELLENT

SCOTT DE WACOURT

(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x ORTENSE DE WACOURT)

Eleveur : Mme DE FRANCE Agnès
Propriétaire : M. BEAUCE Dominique



3^{ème} EXCELLENT

SIRIUS DU RENARD DES PATIS

(IRON VOM HEXENKUPPEN x OSEILLE DU CLOS DES RENARDS)

Eleveur : M. Mme HERBET Pierre et Florence

Propriétaire : M. BAGOT Nicolas



4^{ème} EXCELLENT

SPRITZ VOM FEDER MALER

(RUINART DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x OLYSS VOM FEDER MALER)

Eleveur : Mme AUDIOT Berangère

Propriétaire : M. DRU Christophe



EXCELLENT

SAXO DE LA PLAINE FLORISSE

(JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK x O'TESS DU COL DES GEROLDSECK)

Eleveur et propriétaire : M. JOSIEN René

EXCELLENT

SIDGY DES HARDIES DU BOCAGE

(LIJOV II AUS DER WOLFSKAMMER x OPIUM DES HARDIES DU BOCAGE)

Eleveur : Mme BLANC Anne-Gaëlle / M. MALLARD Stéphane

Propriétaire : M. BIRRER Jérôme



EXCELLENT

SOLO VOM PFALZER HOF

(FARO VOM WILDBUSCH x OTTI VOM PFALZER HOF)

Eleveur : M. KOLSCH Thomas

Propriétaire : M. AEBERHARD Roger

EXCELLENT**SOREN DES P'TITS VOLCANS**

(*MAIKO DU CLOS DE MURCY* x *NOUMEA DES ETOILES DE WOODCOCK*)

Eleveur : M. BORDINARO Vincent / Mme MOREAU Mélanie

Propriétaire : M. LEONARD Mallory

**EXCELLENT****SPARO DU CLOS D'ELAIA**

(*LACK DE L'ECHO DES MONTAINES* x *MANGA*)

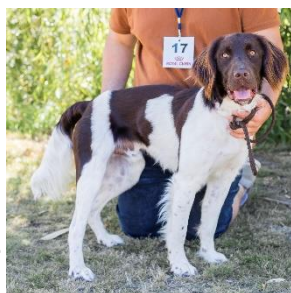
Eleveur : M. Mme DONZELOT Loïc et Vanessa

Propriétaire : M. GALLOTTA Pascal

**EXCELLENT****SPIRIT**

(*T.I.* x *T.I.*)

Propriétaire : M. PREVOST Maxime

**TRES BON****SAKO DE LA VALLEE DE LA PY**

(*MARCUS DE WACOURT* x *NANOUK DE LA VALLEE DE LA PY*)

Eleveur : M. MONGRENIER Philippe

Propriétaire : M. JOUBE Eric

**TRES BON****SCOUBY DE LA FONTAINE HURLEE**

(*POKER VOM WOLFSBAU* x *METIS*)

Eleveur : M. DEGOUY Eddy

Propriétaire : M. FLOTTARD Emmanuel

**TRES BON****SETH DES CHARMILLES DE L'ARKOSE**

(*HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS* x *N'J DE LA COLLINE AUX GENETS*)

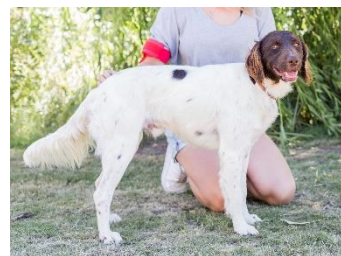
Eleveur : M. BERTHON Régis

Propriétaire : Mme EHRMINGER Karine

**TRES BON****SKAR DE LA RANCHE DU CHENE**

(*PADI DE LA RANCHE DU CHENE* x *OHOI DE LA RANCHE DU CHENE*)

Eleveur et Propriétaire : M. BOTTON Hubert

**TRES BON****SKOL DE LA RANCHE DU CHENE**

(*PADI DE LA RANCHE DU CHENE* x *OHOI DE LA RANCHE DU CHENE*)

Eleveur : M. BOTTON Hubert

Propriétaire : M. PARLA Franck

TRES BON**SNOW DE LA RANCHE DU CHENE**

(*PADI DE LA RANCHE DU CHENE* x *OHOI DE LA RANCHE DU CHENE*)

Eleveur : M. BOTTON Hubert

Propriétaire : M. LEMAIRE Jim

**TRES BON****SODA VOM HUNDEGELAUT**

(*RAVEN A DU CLOS DES RENARDS* x *LILY VOM HUNDEGELAUT*)

Eleveur : M. AEBERHARD Roger

Propriétaire : Mme SCHERA Jolanda



1^{er} EXCELLENT

RALPH

(T.I. x T.I.)

Propriétaire : M. LOUCHART Alain



2^{ème} EXCELLENT

SCOTT DU VIEUX ROCHIS

(JOKER DES HERBES SECHES x MALIA DU RU DE LA BACONNE)

Eleveur : M. BRARD Sébastien

Propriétaire : M. GONZALEZ Ludovic



3^{ème} EXCELLENT

RUFUS VOM FEDER MALER

(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x ISYSS DU BUISSON BRULE)

Eleveur : Mme AUDIOT Berangère

Propriétaire : M. COTTRET Manuel



4^{ème} EXCELLENT

RAGNAR VOM FEDER MALER

(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x ISYSS DU BUISSON BRULE)

Eleveur : Mme AUDIOT Bérangère

Propriétaire : M. DE TAPPIE Hugues

ABSENT

RIGA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS

(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x NAYA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS)

Eleveur : M. Mme HOUSSET Christophe et Hélène

Propriétaire : Mme AUDIOT Bérangère



J'ai eu beaucoup de plaisir à juger cette Nationale d'Élevage. Je remercie le club de m'avoir fait confiance ainsi que les participants pour leur sportivité. J'avais à juger les classes mâles ouverte et intermédiaire puis pour le CACS, avec Pierre JANICOT les

premiers des trois classes. J'étais un peu stressé car c'était mon premier jugement pour cette race. J'ai essayé comme d'habitude de mettre en avant les qualités des chiens mais aussi de signaler les défauts. J'ai trouvé beaucoup d'œil clair malgré l'âge avancé mais aussi l'attache d'oreille qui était trop basse.

Pour la classe intermédiaire, le premier dominait sa classe sans problème. Pour la classe ouverte, c'était plus serré mais j'ai préféré l'homogénéité du premier par rapport aux quatre que j'avais gardé. Pour le CACS, la classe travail était nettement au-dessus.

La veille, j'avais jugé un TAN et j'avais été un peu déçu par le niveau des chiens mais demain sera un autre jour.

J'espère vous revoir bientôt sur les terrains de travail mais aussi d'exposition.

A bientôt,

Pascal BOUEE

Classe OUVERTE MALE – juge : M. BOUEE



1^{er} EXCELLENT

NELSON DE WACOURT

(BORIS Z ROMANOVA CHOVI x ERINE DE WACOURT)

Eleveur : Mme DE FRANCE Agnès

Propriétaire : M. DORBEC Bertrand



2^{ème} EXCELLENT

PURDEY

(LINK DES LEGENDES DE CHIMERA x JANA DU CHENIL VERT)

Eleveur et propriétaire : M. MEUNIER Jean-Louis

3^{ème} EXCELLENT**R'ONE DE LA LEIMENGRUB**

(FRANCO VOM BRAUNBERG x IRIS II DE LA PLAINE DU SOLOGNOT)

Eleveur : M. GERBER René

Propriétaire : M. BOTTON Hubert

**4^{ème} EXCELLENT****MAIKO DU CLOS DE MURCY**

(IRCO VOM HEXENKUPPEN x FUNGY DE LA TOUR DE COUMAIL)

Eleveur : Mme M. RACAULT Muriel et Cyril

Propriétaire : M. BORDINARO Vincent

**EXCELLENT****MESSIRE DE WACOURT**

(TASSO VOM SCHAUMBURGER WALD x ERINE DE WACOURT)

Eleveur : Mme DE FRANCE Agnès

Propriétaire : M. TAQUET Thierry

**EXCELLENT****MOOG DES CANEBIERES D'ARAMON**

(DAMON DE LA FERME SAINT PIERRE x DEBYE DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS)

Eleveur : M. LECOMTE Alain

Propriétaire : M. JAUME Alain

**EXCELLENT****NOBEL VOM HUNDEGELAUT**

(ARKO VOM PFINGSTWALD x GAMINE DES GRANDES VOIVRES)

Eleveur : M. AEERHARD Roger

Propriétaire : M. BETARD Hervé

**EXCELLENT****ORION DE LA MAISON DE PONT PIERRE**

(IZAK DE LATIREMONT x IMAIL DE LA PETITE MOINERIE)

Eleveur : M. BORG Jean-Marie

Propriétaire : M. BENITO Philippe

**EXCELLENT****ORKAS VOM FEDER MALER**

(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x ISYSS DU BUISSON BRULE)

Eleveur et propriétaire : Mme AUDIOT Béangère

**EXCELLENT****POP CORN DES PATTES DE LYS**

(LIVER DE LA VALLEE DE LA PY x NOISETTE)

Eleveur et propriétaire : Mme SOFISTI Delphine

**EXCELLENT****PRINCE DE LA SOURCE RIANTE**

(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x MYRTILLE DE LA SOURCE RIANTE)

Eleveur : M. CARLU Jérémy / Mme LEVEL Caroline

Propriétaire : M. HERMETZ Philippe

**EXCELLENT****RAFALE DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE**

(IBO VOM VOSSBERG x HEIDI VOM KINDERBACH)

Eleveur : Mme AUGER Patricia

Propriétaire : M. PROCHE Arnaud

EXCELLENT

RAMBO DE LA FONTAINE BEAUCHAMPS

(ECLAIR x HORCA DE LA PAREIDOISE)

Eleveur : M. ANTOINE Jean-Pierre / Mme LEGROS Laurence

Propriétaire : Mme ROQUIS Charlène



EXCELLENT

RITAL VOM FEDER MALER

(INTOX x MISS)

Eleveur : Mme AUDIOT Bérangère

Propriétaire : M. DI FILIPPO Joseph



EXCELLENT

ROX

(OSCAR DE L'HALLALI DE LA MONTAGNE NOIRE x NISKA DE GUYONNET)

Eleveur : M. PELLIZZARI Maurice

Propriétaire : M. SEMBRES Eric



EXCELLENT

ROY DE LA RANCHE DU CHENE

(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x OHOI DE LA RANCHE DU CHENE)

Eleveur : M. BOTTON Hubert

Propriétaire : M. TOUVENOT Antoine



TRES BON

PARKER DU BOIS CORBON

(ZAPPES VOM SCHAUMBURGER WALD x VESNA EBEN-EZER)

Eleveur : M. BARRAUD Elie

Propriétaire : M. DAVID Jacky



TRES BON

PETRUS

(HOCKLAND x LAIKA DU DOMAINE DE CHAMBORD)

Eleveur : M. CHABOT Gérard

Propriétaire : Mme DUMOUCHEL Julie



ABSENT

NORTON DE LA DENT DURE

(JAGER DE LA DENT DURE x IDA DU VIEUX CHARBONNIER)

Eleveur : M. COMMARET Philippe

Propriétaire : M. NICOLAS Benoît

ABSENT

PACO DE LA RANCHE DU CHENE

(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x NAFTI DE LA RANCHE DU CHENE)

Eleveur : M. BOTTON Hubert

Propriétaire : M. LEGRAND Romaric

Classe TRAVAIL MALE – juge : M. JANICOT



1^{er} EXCELLENT C.A.C.S.

Meilleur de race – 2^{ème} Meilleur de la N.E.

PUMSCHEKAI DU BOIS CORBON

(ZAPPES VOM SCHAUMBURGER WALD x VESNA EBEN-EZER)

Eleveur : M. BARRAUD Elie

Propriétaire : Mme BOULANGER Magali

2^{ème} EXCELLENT R.C.A.C.S.

LIVER DE LA VALLEE DE LA PY

(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x EDEN VOM HEXENKUPPEN)

Eleveur : M. MONGRENIER Philippe

Propriétaire : M. Mme MONGRENIER Philippe et Sandra



3^{ème} EXCELLENT**NOVAK DE LA VALLEE DE LA PY***(JAPY DE LA VALLEE DE LA PY x EDEN VOM HEXENKUPPEN)*

Eleveur : M. MONGRENIER Philippe

Propriétaire : M. Mme MONGRENIER Philippe et Sandra

4^{ème} EXCELLENT**PYRRHUS DE LA FORET DES SEIGNEURS***(JULES DE WACOURT x MAHAUT DE LA FORET DES SEIGNEURS)*

Eleveur : M. Mme EHRMINGER Alain et Annick

Propriétaire : M. EHRMINGER Alain

EXCELLENT**NEAL DU CERCLE DE SAINT-HUBERT***(FRITZ DE LA NOIRE HAIE x JAVA OF GAMOIEP'S TEAM)*

Eleveur et propriétaire : M. REISSER Lionel

EXCELLENT**NEMROD DE WACOURT***(BORIS Z ROMANOVA CHOVIU x ERINE DE WACOURT)*

Eleveur : Mme DE FRANCE Agnès

Propriétaire : M. LAVILETTE Philippe

EXCELLENT**PARKER DE LA SOURCE RIANTE***(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x INGRID DE WACOURT)*

Eleveur : M. CARLU Jérémy / Mme LEVEL Caroline

Propriétaire : Mme HEUGHE Albine

EXCELLENT**PRESTON DU CHAMP LIEN***(ARKO VOM PFINGSTWALD x JAVA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS)*

Eleveur : MM. CHATELOT Michel et Samuel

Propriétaire : M. HENRY Maxence

**TRES BON****PETRUS DE BERTRONVAL***(BORIS Z ROMANOVA CHOVIU x MONA DE BERTRONVAL)*

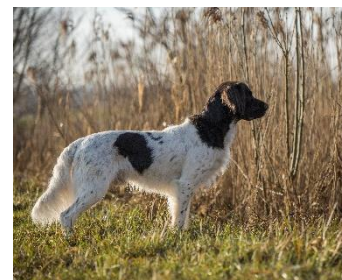
Eleveur : M. DE FRANCE François-Guislain

Propriétaire : M. MODENA Séverino

**TRES BON****SCOTT A DU CLOS DES RENARDS***(HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS x LUISY DU CLOS DES RENARDS)*

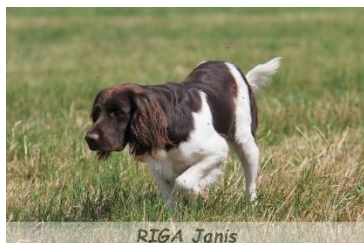
Eleveur : M. RIGA Janis / Mme BOUCHER Pascale

Propriétaire : M. ISSENMANN Damien

**Classe CHAMPION MALE – juge : M. ARCHAMBAULT****1^{er} EXCELLENT****Meilleur Champion – Meilleur champion de la N.E.****NIRKO DE LA SOURCE DU REZ***(IRCO VOM HEXENKUPPEN x LA FOLIE DE LA VALLEE DE L'ORILLON)*

Eleveur : Mme WERY-ROUSSEAU Ludivine

Propriétaire : Mme BERNARD Valérie



2^{ème} **EXCELLENT**

ARKO VOM PFINGSTWALD

(IWEN VOM HEILIGENWALD x YEI VOM FLACHSBERG)

Eleveur : M. ZEIMETZ Ernst

Propriétaire : Mme SCHERA Joland



J'ai eu le plaisir de faire partie du jury de la Nationale d'Elevage qui s'est déroulée au domaine de la Fédération des Chasseurs d'Indre et Loire à THILOUZE.

Parfaite organisation, vastes rings dont une grande partie à l'ombre ce qui a permis à tout un chacun de supporter la température pour le moins très estivale de cette mi-juillet.

Lors d'une Nationale d'Elevage, les jugements rendus sont primordiaux ainsi que les commentaires qui ne doivent en aucun cas être dictés par la démagogie. C'est la conduite que je me suis toujours fixée.

J'avais en charge la future génération de petit Münster qui a constitué un lot de qualité. Sur le plan général, les chiens étaient bien typés. A l'exception d'un sujet, je n'ai relevé aucun problème de dentition. Attention cependant à la pigmentation de l'œil qui est quelquefois moyenne et au volume crânien, particulièrement au niveau de la largeur. Les lignes de dessus étaient très bonnes, ainsi que le port de fouet et la nature du poil ainsi que sa répartition.

Toujours dans les petits Münsters, j'ai trouvé que Le vainqueur de la classe Champion était remarquable.

Le grand épagneul de Münster est malheureusement trop peu représenté pour se faire une idée générale du cheptel.

Parmi les Langhaars que j'ai eu à examiner, un chien s'est détaché du lot par sa morphologie et j'ai eu le plaisir de le voir désigner « Best in show » par le jury collégial.

Indépendamment de la morphologie, pour les races soumises au travail, et particulièrement pour le « Kleiner Münsterlander Vorstehund » dont les rangs grossissent de mois en mois, la vigilance doit être de mise. Remarquable chien de chasse dont j'ai suivi l'évolution dès la fin des années 1970 avec le Président OHL aux commandes du club à l'époque, le salut passe par la confirmation systématique.

Dans la foulée, passage du TAN et dès l'année suivante, première présentation au BICP.

Plus facile à dire qu'à faire me direz-vous quand on voit sur les différents terrains de chasse le nombre de sujets parfaitement typés cédés sans papier. Un véritable challenge pour le CFEML dont les responsables sont parfaitement conscients.

Un grand Merci à eux pour ce beau week-end tourangeau qui a mis en valeur ces trois races d'épagneuls que j'affectionne particulièrement.

Jean ARCHAMBAULT

Classe VETERAN MALE – juge : M. VIEUBLE



1^{er} **EXCELLENT –**

Meilleur Vétéran - Meilleur Vétéran de la N.E.

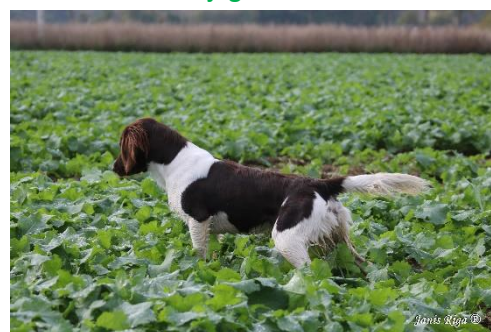
HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS

(FALCO VUN DER BOTTERWISS x CYBELE DE LA FORET DES SEIGNEURS)

Eleveur : M. Mme EHRMINGER Alain et Annick

Propriétaire : Mme EHRMINGER Karine

Classe BABY FEMELLE – juge : M. BOUEE



TRES PROMETTEUR

VAISSA DU CLOS DES RENARDS

(ZAPPES VOM SCHAUMBERGER WALD x ROZETTA DU CLOS DES RENARDS)

Eleveur et propriétaire : M. RIGA Janis / Mme BOUCHER Pascal



1^{er} EXCELLENT

SAGA DE LA VALLEE DE LA PY

(MARCUS DE WACOURT x NANOUK DE LA VALLEE DE LA PY)

Eleveur : M. MONGRENIER Philippe

Propriétaire : M. Mme MONGRENIER Philippe et Sandra



2^{ème} EXCELLENT

SEPIA DES CHARMILLES DE L'ARKOSE

(HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS x N'J DE LA COLLINE AUX GENETS)

Eleveur et propriétaire : M. BERTHON Régis



3^{ème} EXCELLENT

SYA DE LA FONTAINE HURLEE

(POKER VOM WOLFSBAU x METIS)

Eleveur et propriétaire : M. DEGOUY Eddy



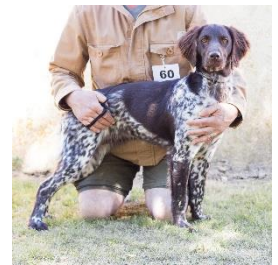
4^{ème} EXCELLENT

STORMY DU PHOENIX ARDENT

(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x MIDNIGHT DU MAS DE L'ORACLE)

Eleveur : Mme M. PINTON Audrey / CIUNOWICZ Kévin

Propriétaire : Mme PINTON Audrey



EXCELLENT

SALLY DES P'TITS VOLCANS

(MAIKO DU CLOS DE MURCY x NOUMEA DES ETOILES DE WOODCOCK)

Eleveur : M. Mme BORDINARO Vincent / MOREAU Mélanie

Propriétaire : M. BORDINARO Vincent



EXCELLENT

SALY DE LA RANCHE DU CHENE

(PADI DE LA RANCHE DU CHENE x ONLY DE LA RANCHE DU CHENE)

Eleveur et propriétaire : M. BOTTON Hubert



EXCELLENT

SCALA DES P'TITS VOLCANS

(MAIKO DU CLOS DE MURCY x NOUMEA DES ETOILES DE WOODCOCK)

Eleveur : M. Mme BORDINARO Vincent / MOREAU Mélanie

Propriétaire : M. PLANES Maxime



EXCELLENT

SCHAILYE PUMBAJE DE LA TOUR DE COUMAIL

(LINK DES LEGENDES DE CHIMERA x JOYA DU CLOS DE MURCY)

Eleveur et propriétaire : Mme BOULANGER Magali



EXCELLENT

SELFIE DES CHARMILLES DE L'ARKOSE

(HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS x N'J DE LA COLLINE AUX GENETS)

Eleveur : M. BERTHON Régis

Propriétaire : M. ALCOLEA Julien

EXCELLENT

SIA DES P'TITS VOLCANS

(MAIKO DU CLOS DE MURCY x NOUMEA DES ETOILES DE WOODCOCK)

Eleveur : M. BORDINARO Vincent / Mme MOREAU Mélanie

Propriétaire : M. PORTEFAIX Clément



EXCELLENT

SIMBA

(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x NOISETTE)

Eleveur et propriétaire : M. COP Karl



EXCELLENT

SISKA DE LA FONTAINE HURLEE

(POKER VOM WOLFSBAU x METIS)

Eleveur : M. DEGOUY Eddy

Propriétaire : M. ADAM Martial



EXCELLENT

SKADI DES CHARMILLES DE L'AROSE

(HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS x N'J DE LA COLLINE AUX GENETS)

Eleveur : M. BERTHON Régis

Propriétaire : M. PALLEC Thibaud



EXCELLENT

S'KISS DU CERCLE DE SAINT-HUBERT

(IKAR DE LA PLAINE DU SOLOGNOT x JAVA OF GAMOIEP'S TEAM)

Eleveur : M. REISSER Lionel

Propriétaire : M. PORCHERON Jean-Marc



EXCELLENT

SOLOGNE DES ROSEAUX DE LA BRENNE

(NASH x JAVA DU GRAND METIFEU)

Eleveur : M. DUBREUIL Pierre-Charles

Propriétaire : Mme AUDIOT Bérangère



EXCELLENT

S'POIR D'UNE HISTOIRE DE PLUME

(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x MAIRA DU CLOS DE MURCY)

Eleveur et propriétaire : Mme ROUSSEAU Aurélie



EXCELLENT

STELLA DE LA LONGERE BLANCHE

(OLYMPE (DIT O'HARA PONGO) x PANDORA DE LA RANCHE DU CHENE)

Eleveur : Mme BRULEFERT Florence

Propriétaire : M. GONZALEZ Ludovic



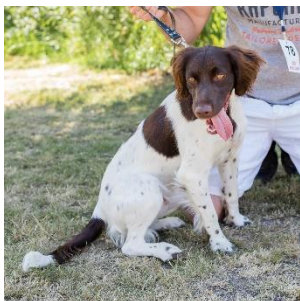
EXCELLENT

STELLA DU MARAIS DES GRANDES AIGUILLES

(NEMROD DE WACOURT x NAYA DE LA VALLEE DE LA PY)

Eleveur et propriétaire : M. BRANDICOURT Thomas



**EXCELLENT****SYBELLE DE LA FONTAINE HURLEE***(POKER VOM WOLFSBAU x METIS)*

Eleveur : M. DEGOUY Eddy

Propriétaire : M. DE SOUSA MOREIRA Philippe

**EXCELLENT****SYRAH DE LA RANCHE DU CHENE***(PADI DE LA RANCHE DU CHENE x OHOI DE LA RANCHE DU CHENE)*

Eleveur : M. BOTTON Hubert

Propriétaire : M. FONTAINE Martin

ABSENT**SALLY DU GRAND CHATAIGNIER D'AIX***(LIVER DE LA VALLEE DE LA PY x NALYA DU GRAND CHATAIGNIER D'AIX)*

Eleveur : Mme VANDAL Véronique

Propriétaire : M. VANDAL Philippe

Week-end N.E.

Tout d'abord je tiens à remercier la Présidente et son Comité pour m'avoir invitée à juger à la Nationale d'Elevage des Münsterländers et Langhaars.

Un cadre agréable et ombragé ce qui était primordial vu la chaleur.

J'ai été très agréablement surprise de voir une Présidente mettre autant la main à la pâte pour la préparation de cette exposition. Je l'ai vu aussi bien au transport de cartons, montage de rings etc. C'est tellement rare chez les présidents que c'est à signaler.

Une excellente ambiance, des concurrents qui ont su gérer leur temps pour arriver à présenter sur tous les rings et tout cela avec le sourire.

Le lot de chiens était bien relevé en qualité.

Quelques T.B. de décernés mais en donnant les explications ils ont été très bien acceptés dans l'ensemble par les concurrents.

L'après-midi nous avons effectué un jugement collectif qui s'est rapidement déroulé et toujours en accord avec mes collègues juges. Merci aux concurrents pour leur présentation et leur sportivité.

A noter que le meilleur de la journée appartient à un propriétaire qui n'avait jamais participé à une exposition canine !

Au plaisir de se revoir.

Nadiège GRASSART PEYRAUBE

Classe INTERMEDIAIRE FEMELLE – juge : M. VIEUBLE**1^{er} EXCELLENT****STELLA VOM HUNDEGELAUT***(ARKO VOM PFINGSTWALD x LILY VOM HUNDEGELAUT)*

Eleveur : M. AEBERHARD Roger

Propriétaire : M. THIBOUT Jessy

**2^{ème} EXCELLENT****ROMIE***(EOS x JAYA DU CHENIL VERT)*

Eleveur : Mme CACHEUX Fanny

Propriétaire : M. GIGANDET Raoul

**3^{ème} EXCELLENT****REGLISSE DU VIEUX RHIN***(ORION DE LA RANCHE DU CHENE x HEYLA DE SUD ALSACE)*

Eleveur : M. HAEN Pascal

Propriétaire : Mme DOYEN Marie

**4^{ème} EXCELLENT****R'OUF DE LA RANCHE DU CHENE***(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x MADAME DE LA RANCHE DU CHENE)*

Eleveur et propriétaire : M. BOTTON Hubert



EXCELLENT

SARAH DU VIEUX ROCHIS

(JOKER DES HERBES SECHES x MALIA DU RU DE LA BACONNE)

Eleveur et propriétaire : M. BRARD Sébastien



Classe OUVERTE FEMELLE – juge : M. VIEUBLE



1^{er} EXCELLENT

NYSS DE LA NOUE DES FONTAINES

(BORIS Z ROMANOVA CHOUVU x HEPPSY DE LA NOUE DES FONTAINES)

Eleveur et propriétaire : M. CHOISELAT Jean-Michel



2^{ème} EXCELLENT

THE BONNIE DU CLOS DES RENARDS

(GEFF DE LA VALLEE DE PY x INDRA DES DIEUX DE LA CHASSE)

Eleveur : M. RIGA Janis / Mme BOUCHER Pascale

Propriétaire : M. RENUART Denis



3^{ème} EXCELLENT

PIPA

(LINK DES LEGENDES DE CHIMERA x JANA DU CHENIL VERT)

Eleveur : M. MEUNIER Jean Louis

Propriétaire : Mme CHAUSSY Clémence

4^{ème} EXCELLENT

PLUME DES PATTES DE LYS

(LIVER DE LA VALLEE DE LA PY x NOISETTE)

Eleveur et propriétaire : Mme SOFISTI Delphine



EXCELLENT

C'EST MON CHERI ROYAL RIVES

(ADAR OD NEZDREVSKEHO RYBNIKA x ARGAS PEYERSFELDU)

Eleveur : Mme URIANKOVA Iva

Propriétaire : Mme SOFISTI Delphine



EXCELLENT

METIS

(GLASGOW x JEPSY)

Eleveur : M. QUENTIN Antoine

Propriétaire : M. DEGOUY Eddy



EXCELLENT

NOISETTE

(HUNTER DU CLOS D'AMBLENY x HELYA DE LA VALLEE DU HAUT MORIN)

Eleveur : M. PY Frédéric

Propriétaire : M. COP Karl



EXCELLENT

RASPAILLE DU VIEUX RHIN

(ORION DE LA RANCHE DU CHENE x OTINA DES GRANDES VOIVRES)

Eleveur : M. HAEN Pascal

Propriétaire : Mme DOYEN Marie



EXCELLENT**REGGAE DE LA RANCHE DU CHENE***(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x OHOI DE LA RANCHE DU CHENE)*

Eleveur : M. BOTTON Hubert

Propriétaire : M. DUCLOS Philippe

**EXCELLENT****R-MINHE DE WACOURT***(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x HOPPLA DE WACOURT)*

Eleveur : Mme DE FRANCE Agnès

Propriétaire : M. VIDAL Olivier

**EXCELLENT****ROMY DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE***(IBO VOM VOSSBERG x HEIDI VOM KINDERBACH)*

Eleveur et propriétaire : Mme AUGER Patricia

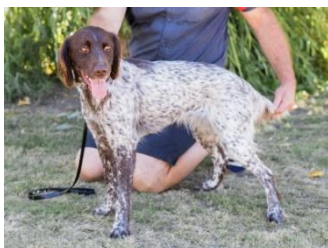
**EXCELLENT****ROXY***(T.I. x T.I.)*

Propriétaire : M. LEFRANC Maxime

**EXCELLENT****RUMBA DE LA RANCHE DU CHENE***(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x OHOI DE LA RANCHE DU CHENE)*

Eleveur : M. BOTTON Hubert

Propriétaire : M. DUCLOS Philippe

**TRES BON****PAIA DES ETOILES DE WOODCOCK***(CASPER DU TER L'ET TILLEUL x JIPSY DE LA PLAINE FLORISSE)*

Eleveur : M. COLLET Nicolas / Mme HOFER Virginie

Propriétaire : M. RIVIERE Nicolas

**TRES BON****PAIKA***(T.I. x T.I.)*

Propriétaire : M. MAGINET Marc

**TRES BON****PERLE DES GRANDES VOIVRES***(ARKO VOM PFINGSTWALD x HINDIA DES GRANDES VOIVRES)*

Eleveur et propriétaire : M. OTTOGALLI Christian

**ABSENT****PEARL DU DOMAINE DES GRANDES OMBRES***(NOX DU PORT DE CHAMBORD x OXY DES HARDIES DU BOCAGE)*

Eleveur : Mme BOUCHET Sandrine

Propriétaire : M. NICOLAS Benoît

ABSENT**ROUBLARDE DU CHATEAU D'OURCHES***(LIVER DE LA VALLEE DE LA PY x JUNA DES GRANDES VOIVRES)*

Eleveur : M. HANRIOT Florian

Propriétaire : M. STEINER Claude-Yvon

La Nationale d'Elevage vue par Jean-Paul VIEUBLE (juge de Standard)

Cette Nationale d'élevage 2022 m'a beaucoup plu. Il a fait beau, chaud avec un petit vent très agréable. Je fus bien accueilli par Danielle Cacard et bien mis à l'aise par les autres juges, Archambault, Bouée et Janicot « juges de travail ». La « chasse » permet et suscite

des relations directes et franches. Il en sera ainsi toute la journée avec Magali la présidente, avec Lionel et Jimmy, avec une mention spéciale pour ma secrétaire de ring pour son travail excellent digne d'une pro. C'est finalement une réussite lorsque l'ambiance amicale et cordiale se prolonge durant une N.E : l'accueil, les jugements et le moment des récompenses.

Ce qui m'a convenu également c'est la qualité des chiens présentés. C'est surtout l'homogénéité des femelles qui m'a le plus épaté aussi bien en morphologie que dans le type « munster ». Les angulations sont pour toutes très correctes ainsi que les démarches, les lignes de dos et les allures très satisfaisantes. Les têtes sont très typiques, l'œil foncé et l'expression remarquable. Un petit « hic » cependant : la présentation ! Sans être sophistiquée, la présentation doit permettre de montrer au juge de standard, son chien dans ce qu'il a de meilleur. Alors un conseil : entraînez-vous ! Ce ne sera que du contentement pour votre chien, celui de vous faire plaisir comme à la chasse tout en conservant un aspect naturel . Oui, le petit épagneul de Munster se porte bien !

Je remercie tous les concurrents pour leur sportivité et leur cordialité. Merci à Magali, à Lionel et à toute l'équipe qui m'ont permis de passer une excellente journée en Indre et Loire dans un cadre on ne peut plus respectueux de la « chasse »

Classe TRAVAIL FEMELLE – juge : M. JANICOT



1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de sexe opposé

MARGOTTE DE LA TOUR DE COUMAIL

(DARKOS x HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL)

Eleveur : Mme BOULANGER Magali

Propriétaire : Mme COMMUNAL Elodie



2^{ème} EXCELLENT R.C.A.C.S.

ORY DE LA VALLEE DE LA PY

(LIVER DE LA VALLEE DE LA PY x GESSY DE LA VALLEE DE LA PY)

Eleveur : M. MONGRENIER Philippe

Propriétaire : M. Mme MONGRENIER Philippe et Sandra



3^{ème} EXCELLENT

PYRRHA DE LA FORET DES SEIGNEURS

(JULES DE WACOURT x MAHAUT DE LA FORET DES SEIGNEURS)

Eleveur : M. Mme EHRMINGER Alain et Annick

Propriétaire : M. EHRMINGER Alain



4^{ème} EXCELLENT

THELMA DU CLOS DES RENARDS

(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x INDRA DES DIEUX DE LA CHASSE)

Eleveur : M. RIGA Janis / Mme BOUCHER Pascale

Propriétaire : M. FEDRIGO Paolo



EXCELLENT

NAYA DE LA VALLEE DE LA PY

(JAPY DE LA VALLEE DE LA PY x EDEN VOM HEXENKUPPEN)

Eleveur : M. MONGRENIER Philippe

Propriétaire : M. BRANDICOURT Thomas



EXCELLENT

NELL DE LA VALLEE DE LA PY

(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x GESSY DE LA VALLEE DE LA PY)

Eleveur : M. MONGRENIER Philippe

Propriétaire : M. Mme MONGRENIER Philippe et Sandra



EXCELLENT

ONDINE DE LA RANCHE DU CHENE

(JAZZ DE ROCANCOURT x LINES DE LA RANCHE DU CHENE)

Eleveur : M. BOTTON Hubert

Propriétaire : M. MANISSIER Maxime

EXCELLENT**PITCH DE LA RANCHE DU CHENE**

(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x NAFTI DE LA RANCHE DU CHENE)

Eleveur : M. BOTTON Hubert

Propriétaire : M. RIGAUD Stanislas

**EXCELLENT****POLKA VOM HEXENKUPPEN**

(ENZO VON SCHWEDES DORF x LANA VOM HEXENKUPPEN)

Eleveur : M. BRENUCHON Bernard

Propriétaire : M. JAUME Alain

**EXCELLENT****RANGOON DE LA RANCHE DU CHENE**

(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x ONDINE DE LA RANCHE DU CHENE)

Eleveur et propriétaire : M. BOTTON Hubert

**EXCELLENT****RAPHIA DE LA CROIX DE MALVAN**

(FRANCO VOM BRAUNBERG x JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE)

Eleveur : M. Mme FOUCAUD Eric et Isabelle

Propriétaire : M. REISSER Lionel

**TRES BON****NAIA DES GRANDS BROUILLARDS**

(ARKO VOM PFINGSTWALD x IRKA)

Eleveur : M. THOUVENIN Robert

Propriétaire : M. AUMONT Joël

**TRES BON****PILGRIM DE LA RANCHE DU CHENE**

(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x NAFTI DE LA RANCHE DU CHENE)

Eleveur : M. BOTTON Hubert

Propriétaire : M. ROLLAND Paul

**ABSENT****ROSE-HERZI DE LA CROIX DE MALVAN**

(FRANCO VOM BRAUNBERG x JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE)

Eleveur : M. Mme FOUCAUD Eric et Isabelle

Propriétaire : M. FOUCAUD Eric

ABSENT**SMOOTHIE DU CLOS DES RENARDS**

(GEFF DE LA VALLEE LA PY x INDRA DES DIEUX DE LA CHASSE)

Eleveur et propriétaire : M. RIGA Janis / Mme BOUCHER Pascale

Classe CHAMPION FEMELLE – juge : Mme GRASSART-PEYRAUBE

1^{er} EXCELLENT**OHOI DE LA RANCHE DU CHENE**

(NELSON DU CLOS DE L'EPTÉ x JADE)

Eleveur et propriétaire : M. BOTTON Hubert

**2^{ème} EXCELLENT****N'J DE LA COLLINE AUX GENETS**

(FOXY DU DOMAINE DE L'ISLE x HELSIE VOM HUNDEGELAUT)

Eleveur : M. ROCHETIN Robert

Propriétaire : M. BERTHON Régis





3^{ème} EXCELLENT

ORCHIS DES FALAISES DU SAINT EYNARD

(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LAIKA DU CLOS DES RENARDS)

Eleveur et propriétaire : M. DEBAI Clément

ABSENT

JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE

(FALCO DU CLOS DES COOKIES x HERMINE DES GRANDES VOIVRES)

Eleveur : M. Mme GRASSI Marc et Mireille

Propriétaire : M. FOUCAUD Eric

Classe VETERAN FEMELLE – juge : M. VIEUBLE



1^{er} EXCELLENT

HEIDI VOM KINDERBACH

(CARLOS VON DER NACHTKOPPEL x BIRKA VON DER WASSERSCHIED)

Eleveur : M. ALBERS Klaus

Propriétaire : Mme AUGER Patricia



Lors de la NE 2022 le club m'a chargé de juger le Derby des jeunes ainsi que la classe travail pour l'expo, je le remercie de la confiance qu'il m'a fait .

Le dimanche j'ai eu le grand plaisir de juger les 2 classes travail de petit Münster: un régal.

Dans les 2 sexes, une grande homogénéité, dans le type, la taille, la conformation, des chiens parfaitement présentés, équilibrés, en un mot... beaux.

Le choix du trio de tête n'a pas été évident et l'aide de mes collègues Pascal BOUEE pour les mâles et Jean-Paul VIEUBLE pour les femelles lors de l'attribution des CACS, fut la bienvenue.

Pour ce qui est des Grands Münsters et des Langhaars que j'ai eu à juger, j'ai eu là aussi des sujets parfaitement dans la note de la race et là aussi il n'est pas fréquent dans ces races plutôt confidentielles de trouver des sujets de cette qualité.

En résumé un dimanche qui m'a laissé un formidable souvenir. Prêt à recommencer .

Pierre JANICOT



De gauche à droite : Meilleur de sexe opposé (Margotte de la Tour de coumail) - Meilleur de race (Pumschékaï du Bois Corbon)

RESULTATS GRAND EPAGNEUL DE MUNSTER

Classe INTERMEDIAIRE MALE – juge : M. JANICOT



1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. –

Meilleur de race – 3^{ème} Meilleur de la N.E.

SNIPER DE CRISLAURE

(ETHON AUREUS x NICKY LLOP DEL CANIGOU)

Eleveur : Mme M. BEAULIEU Danielle et Sébastien

Propriétaire : M. BEAULIEU Sébastien

Classe INTERMEDIAIRE FEMELLE – juge : M. ARCHAMBAULT



1^{er} EXCELLENT

SUNDAY DE CRISLAURE

(ETHON AUREUS x NICKY LLOP DEL CANIGOU)

Eleveur : Mme M. BEAULIEU Danielle et Sébastien

Propriétaire : M. BEAULIEU Sébastien

Classe CHAMPION MALE – juge : M. JANICOT



1^{er} EXCELLENT

Meilleur champion

BERETTA UUT'T VOSSEBELTSEVELD

(GHYLLBECK TORVUS x LADY JILLIZ UUT'T VOSSEBELTSEVELD)

Eleveur : M. MENTINK R.

Propriétaire : M. PRITCHARD Julian

Classe OUVERTE FEMELLE – juge : M. ARCHAMBAULT



1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S.

LORE VON KLEINENKNETEN

(NICK VON HOXFELD x EBBA VOM GARMHAUSER HOF)

Eleveur : M. WITTROCK Heiko

Propriétaire : M. ROGIERS Philippe

2^{ème} EXCELLENT

GHYLLBECK TORVUS

(PADDOCKRIDGE RULANDER x ELLSCOTT GLEN PROSEN ILLA GHYLLBECK)

Eleveur : M. HARGNERVES R.

Propriétaire : M. PRITCHARD Julian



Classe TRAVAIL FEMELLE – juge : M. ARCHAMBAULT



1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de sexe opposé

RAYA DU HAUT BOULY

(PICO VOM FLORBACH x WOGE VOM BUSSHOF)

Eleveur : M. GUILMINOT Didier

Propriétaire : M. RICHARD Loïc



Lors de l'attribution du C.A.C.S.

De gauche à droite : Raya du Haut Bouly (C.A.C.S.) – Lore Von Kleinenknetten (R.C.A.C.S.) – Sunday de Crislaure



Lors de la désignation du Meilleur de race.....

De Gauche à droite : Sniper de Crislaure (meilleur de race) – Beretta uut't Vossebelsteveld (meilleur champion de la race)– Raya du Haut Bouly (meilleur de sexe opposé)

RESULTATS CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG

Classe OUVRETE MALE – juge : M. ARCHAMBAULT



1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. -

Meilleur de race – Meilleur de la N.E.

BACCHUS V. D. ALTEN PICCARDIE

(GUSTAV VOM FORSTKAMP x RIEKE VON HECK)

Eleveur : M. EVERS Hans-Jurgen

Propriétaire : M. LEFEUVRE Laurent



2^{ème} EXCELLENT R.C.A.C.S.

PAZ DE LA VALLEE DU MULTRU

(HUNTER VOM VEYBACH x LOIS V.D LAARSCHHE VELDEN)

Eleveur : Mme M. TEGGIN Sandrine et Douglas

Propriétaire : M. SIDHOU Jean-Michel



3^{ème} EXCELLENT

SAIKO VAN DEJEKERBEEMDEN

(HELLA V. D. KREPELSE HEIDE x ODILE)

Eleveur : M. PORTUGAELS Johan

Propriétaire : Mme BOULANGER Aurore



1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de sexe opposé

PEARL DE LA VALLEE DU MULTRU

(HUNTER VOM VEYBACH x LOIS V.D LAARSCHÉ VELDEN)

Éleveur : Mme M. TEGGIN Sandrine et Douglas

Propriétaire : M. MUGNIERY Olivier

Prix spécial « CLASSE TRAVAIL » -

Sur proposition d'Agnès de France et les constats suivants :

- le C.A.C.S. est mis en compétition entre le 1^{er} de la classe intermédiaire, le 1^{er} de la classe ouverte, le 1^{er} de la classe travail, et le passé a montré que ce n'est pas automatiquement la classe travail qui remporte le C.A.C.S
- que nous devons mettre en valeur les chiens de travail

Un prix spécial entre le premier de la classe travail mâle et femelle de nos trois races est attribué, par jugement collégial sur le ring d'honneur.

Ceci sera reconduit à chaque nationale d'élevage.

Nous remercions Nathalie Bonnet pour l'animation de ce challenge et les juges pour le travail supplémentaire !

Classement 2022

1^{er} **PUMSCHEKAI DU BOIS CORBON** PEM M

2^{ème} **MARGOTTE DE LA TOUR DE COUMAIL** PEM F

3^{ème} **RAYA DU HAUT BOULY** GEM F



De gauche à droite : Raya du Haut Bouly – Pumschékai du Bois Corbon – Margotte de la Tour de Coumail

LOTS D'AFFIXE

Petit Epagneul de Münster

1^{er} LA RANCHE DU CHENE

Éleveur M. BOTTON Hubert

Composé de OHOI, SKOL et PILGRIM



2^{ème} LA RANCHE DU CHENE

Éleveur M. BOTTON Hubert

Composé de SALY, SYRAH et ONDINE

3^{ème} DE LA FONTAINE HURLEE

Éleveur DEGOUY Eddy

Composé de SYA, SISKI, SYBELLE



Suite aux classements, le lot initialement classé 3^{ème} est non-classé un sujet du lot n'étant pas compatible avec le lot (affiche différent)
DES CHARMILLES DE L'ARKOSE à M. BERTHON Régis



LOTS REPRODUCTEUR Petit Epagneul de Munter



1^{er} Reproducteur : **N'J DE LA COLLINE AUX GENETS** à M. BERTHON Régis

Descendants : SEPIA DES CHARMILLES DE L'ARKOSE, SELFIE DES CHARMILLE DE L'ARKOSE, SKADI DES CHARMILLES DE L'ARKOSE



2^{ème} Reproducteur : **OHOI DE LA RANCHE DU CHENE** à M. BOTTON Hubert

Descendants : SKOL DE LA RANCHE DU CHENE, SALLY DE LA RANCHE DU CHENE, SYRAH DE LA RANCHE DU CHENE

3^{ème} Reproducteur **METIS** à M. DEGOUY Eddy

Descendants : SYA DE LA FONTAINE HURLEE, SISKA DE LA FONTAINE HURLEE, SYBELLE DE LA FONTAINE HURLEE, SCUBY DE LA FONTAINE HURLEE



Le jury en pleine délibération

de gauche à droite : Messieurs Vieublé, Janicot, Archambault, Mme Grassart Peyraube, M. Bonnet.

STATISTIQUES NATIONALE D'ELEVAGE 2022

PETITS EPAGNEULS DE MUNSTER MALES (selon les feuilles de jugement)

TAILLES

	JEUNE (17)	INTER (4)	OUVERTE (18)	TRAVAIL (10)	CHAMPION (2)	VETERAN	
Moins de 50							
50 cm							
50,5							
51							
51,5							
52			4	2			6
52,5							
53				1			1
53,5							
54		2	1				3
54,5			2	1			3
55		1	4	1			6
55,5			1				1
56			4	1			5
56,5			1	1			2
57		1	1	3			5
57,5							
58							
Plus de 58							32

Sur les classes ouvrant droit au CACS sur 32 chiens toisés

- seuls 6 sont de « taille idéale » soit 1 chien sur 5 seulement (18,7%) cases en vert.
- 7 chiens sont dans les tolérances et tous dans les tolérances hautes soit 21,875 %

Dans le même temps, si la taille chez les jeunes n'a pas été inscrite, il est fait état sur 17 sujets de la classe de 6 chiens étant déjà à la limite supérieure du standard (donc 57/58 cm) soit 35,294 %

Il nous faut être vigilant sur la taille des sujets.

Autres remarques

	JEUNE (17)	INTER (4)	OUVERTE (18)	TRAVAIL (10)	CHAMPION (2)	VETERAN	49 feuilles
TETE							
Crane large	3			4			7
Œil devra foncer	5	2	7	1			15
Stop trop marqué	2						2
Tête large / chargée	2						2
Chanfrein devrait être plus long		1	3	2			
Chanfrein relevé				1			1
Oreilles							
Manque de garniture et/ou attachées basses	1	2	10				13
Encolure correctE (sortie d'encolure courte)			1	1			2
DOS							
Ligne pas assez soutenue			5	2			7
Corps long	1						
Ens. et poitrine (doit s'étoffer et manque de profondeur - doit descendre)	6	2	6	4			18
			40				

Croupe avalée			3				3
Fouet							
Attache trop haute ou basse	3						3
Un peu court			3				3
Porté gai	1						1
Manque de garniture		1					1
Aplombs, angulations, Pieds							
Aplombs et angulation à surveiller	2			1			3
Serre des postérieurs en mouvement	2		10				12
Serre des antérieurs en mouvement		1	8	1			10
Pieds écrasés – doigts pas assez serrés		3	12	1			15
Caractère							
Timide				1			1
Grogne		1					1

En orange c'est ce sur quoi il faudrait être attentif

PETIT EPAGNEULS DE MUNSTER FEMELLES (selon les feuilles de jugement)

TAILLES

	JEUNE (20)	INTER (5)	OUVERTE (16)	TRAVAIL (13)	CHAMPION (3)	VETERAN (2)	Sur 34
Moins de 48							
48 cm							
48,5							
49							
49,5							
50			3				3
50,5							
51		1					1
51,5				2			2
52		3	12	1			16
52,5				1			1
53			3	1			4
53,5				2			2
54		1	2	3			6
54,5							
55							
55,5							
56				2			2
Plus de 56				1			1

Sur les classes ouvrant droit au CACS sur 34 chiens toisés

- La taille idéale est atteinte par la moitié des sujets toisés
- L'autre moitié s'approche en très grande majorité ou est dans les tendances hautes du standard (15 au-dessus de la taille idéale dont 3 au maxi de la taille ou au-dessus) pendant que 4 sont en dessous de la taille idéale.

Chez les jeunes si la toise n'a pas toujours été inscrite, 2 sont en dessous du standard (48 / 49 cm)

	JEUNE (20)	INTER (5)	OUVERTE (16)	TRAVAIL (13)	CHAMPION (3)	VETERAN (2)	59 feuilles
TETE							
Crane large				1			1
Œil devra foncer	9		1	3			13
Manque 2 P1	1						1
Encolure correct (sortie d'encolure courte)		1					
DOS							
Ligne pas assez soutenue	1	2	3	1	1	1	9
Corps long				1			1
Ens et poitrine (doit s'étoffer et manque de profondeur – doit descendre)	15	2	1	2			20
Croupe avalée	4						4
Ecarte des coudes				1			1
Fouet							
Porté gai	1						1
Aplombs, angulations, Pieds							
Serre des postérieurs en mouvement	1						1
Serre des antérieurs en mouvement	2	1	3				6
Jette / ouvre des antérieurs	1			1			2
Caractère							
Timide	1	1					2
Difficile à examiner		1	1				2
Démarche difficile		4					4
Manque de poil sur l'ensemble	2	1		3			6
Présenté haut ou bas d'état		1					1
Chienne masculine / trop puissante				2			2
Démarche difficile		4					4

RESULTATS DES EXPOSITIONS DU 1^{er} semestre 2022

N'oubliez pas de nous faire parvenir les résultats et photos des podiums de groupe...

PARIS DOG SHOW

08/01/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

JUGE : MME ROCHEBEUF MARIE-AUDE

Classe OUVERTE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de Race

OPALE DU FORT SAINT JEAN

(HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS x JOLIA DU CLOS DES COOKIES)

Prop.: M. LE BON Bernard

CHIEN D'ARRET ALLEMAND A

POIL LONG

JUGE MME ROCHEBEUF MARIE-AUDE

Classe OUVERTE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de Race

PEARL DE LA VALLEE DU MULTRU

Prop.: M. MUGNIERY Olivier

Spéciale

PARIS DOG SHOW

09/01/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

JUGE M. JOUANCHICOT CHRISTIAN

Classe BABY MALE

1^{er} TRES PROMETTEUR Meilleur Baby

SUN DE LA PLAINE FLORISSE

(JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK x O'TESS DU COL DES GEROLDSECK)

Prop.: Mme FRANÇOIS Manon

Classe OUVERTE MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B. - Meilleur Sexe Opposé

NARKO DU TER I'ET TILLEUL

(CASPER DU TER I'ET TILLEUL x GIPSY DE WACOURT)

Prop.: Mme FRANÇOIS Manon

Classe OUVERTE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B. - Meilleur de Race

OPALE DU FORT SAINT JEAN

Prop.: M. LE BON Bernard

Spéciale

PERPIGNAN

22/01/2022

GRAND EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : M. DRAGANESCU Marian

Classe JEUNE MALE

ABSENT

RUMEGA LLOP DEL CANIGO

(LLOP DU CHATEAU DE CORNILLON x A LA FOUAILLE OXALIS)

Prop.: Mme CASADAVALL Sabrina

Spéciale

BOURGES

12/02/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : Mme HARDY BEAUCHOT Marie-Laurence

Classe OUVERTE MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S.

PURDEY

Prop.: M. MEUNIER Jean-Louis

Classe INTERMEDIAIRE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B. - Meilleur de race

RAYSS VOM FEDER MALER

(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x ISYSS DU BUISSON BRULE)

Prop.: Mme AUDIOT Bérangère

Classe OUVERTE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S.

PEPPA DE LA VALLEE DE LA PY

(LIVER DE LA VALLEE DE LA PY x MONA DE LA VALLEE DE LA PY)

Prop.: M. PICHARD Sylvain

CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG

Juge : M. ROULLEAU Roger

Classe OUVERTE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B. - Meilleur de race

PEARL DE LA VALLEE DU MULTRU

Prop.: M. MUGNIERY Olivier

VESOUL

05/03/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : Mme GAGGERO Alessandra

Classe BABY MALE

TRES PROMETTEUR Meilleur baby / MEILLEUR BABY EXPO

SODA VOM HUNDEGELAUT

Prop.: Mme SCHERA Jolanda

Classe INTERMEDIAIRE MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de sexe opposé

ROMULUS VOM FEDER MALER

(LAIGLON VAN BELLE x JUNA DU DOMAINE D'ELOISE)

Prop.: Mme BARRAUD Carole

Classe OUVERTE MALE

1^{er} EXCELLENT

RITAL VOM FEDER MALER

Prop.: M. DI FILIPPO Joseph

Classe OUVERTE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race

PRALINE DU COMTE DES LIONS

(ZAPPES VOM SCHAUMBURGER WALD x IMBA DU COMTE DES LIONS)

Prop.: M. STANTINA Patrice

VALENCE

05/03/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : M. JUIF Daniel

Classe JEUNE MALE

1^{er} EXCELLENT

SKAR DE LA RANCHE DU CHENE

Prop.: M. BOTTON Hubert

Classe INTERMEDIAIRE MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B. - Meilleur de sexe opposé

R'ONE DE LA LEIMENGRUB

Prop.: M. BOTTON Hubert

2^{ème} EXCELLENT R.C.A.C.S. - R.C.A.C.I.B.

R'MAX DU PHOENIX ARDENT

(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x LOCK'TITE DE L'ECHO DES MONTAINES)

Prop.: Mme PINTON Audrey

Classe JEUNE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT Meilleur jeune

SALY DE LA RANCHE DU CHENE

Prop.: M. BOTTON Hubert

2^{ème} EXCELLENT

SALOME DU PONT PYRIMONT

(IDALGO DU VIEUX CHARBONNIER x JAIS DES MONTS D'AIN)

Prop.: M. BOUCHET Dimitri

3^{ème} EXCELLENT

SCARLETTE DU PONT PYRIMONT

(IDALGO DU VIEUX CHARBONNIER x JAIS DES MONTS D'AIN)

Prop.: M. BOUCHET Dimitri

4^{ème} EXCELLENT

SAGESSE DU PONT PYRIMONT

(IDALGO DU VIEUX CHARBONNIER x JAIS DES MONTS D'AIN)

Prop.: M. BOUCHET Dimitri

ABSENT

RATTAOUY DE LA RANCHE DU CHENE

(POWER-OF-PICASSO DES ETOILES DE WOODCOCK x NAIS DU BOIS DE BERNY)

Prop.: M. VERNHET Fabrice

Classe INTERMEDIAIRE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT****RAVENE DE LA CIERNA ZVIERA***(VILO V. DIJAMANTI x LYREA DU VIEUX RHIN)*

Prop.: M. RAYMOND Jérôme

Classe OUVERTE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S.****OIKA DES FALAISES DU SAINT****EYNARD***(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LAIKA DU CLOS DES RENARDS)*

Prop.: Mme MONTANT Annabelle

2^{ème} EXCELLENT**PEPSY DU VIEUX RHIN***(FLUCK x HEYLA DE SUD ALSACE)*

Prop.: M. RAYMOND Jérôme

3^{ème} EXCELLENT**PURPLE DU PHOENIX ARDENT***(POKER VOM WOLFSBAU x MIDNIGHT DU MAS DE L'ORACLE)*

Prop.: Mme PINTON Audrey

Classe TRAVAIL FEMELLE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. -****R.C.A.C.I.B.****OHOI DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. BOTTON Hubert

2^{ème} EXCELLENT**PILGRIM DE LA RANCHE DU****CHENE**

Prop.: M. ROLLAND Paul

Classe CHAMPION FEMELLE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.I.B. -****Meilleur de race****NAFTI DE LA RANCHE DU CHENE***(HOB0 DE LA RANCHE DU CHENE x FLAMME I DE LA PLAINE DU SOLOGNOT)*

Prop.: M. BOTTON Hubert

Spéciale

MONTLUCON**20/03/2022****PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER***Juge : M. GOUBIE Jacques***Classe JEUNE MALE****1^{er} EXCELLENT Meilleur de race****Meilleur jeune****SKAR DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. BOTTON Hubert

Classe OUVERTE MALE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - CA.C.I.B.****R'ONE DE LA LEIMENGRUB**

Prop.: M. BOTTON Hubert

Classe JEUNE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT Meilleur de sexe****opposé****SALY DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. BOTTON Hubert

Classe TRAVAIL FEMELLE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - CA.C.I.B.****OHOI DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. BOTTON Hubert

CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG*Juge : M. GOUBIE Jacques***Classe OUVERTE FEMELLE****ABSENT****PEARL DE LA VALLEE DU MULTRU**

Prop.: M. MUGNIERY Olivier

ANGERS**26/03/2022****PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER***Juge : M. ROULLEAU Roger***Classe OUVERTE MALE****1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S.****RUB N EYES D'UNE HISTOIRE DE PLUME***(QLISCHKO DU RAIRE DE BELHEID x MAIRA DU CLOS DE MURCY)*

Prop.: M. MAISONNEUVE Florian

Classe TRAVAIL MALE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race****PUMSCHEKAI DU BOIS CORBON**

Prop.: Mme BOULANGER Magali

ANGERS**27/03/2022****PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER***Juge : M. GOUBIE Jacques***Classe TRAVAIL MALE****1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B.****- Meilleur de race****PUMSCHEKAI DU BOIS CORBON**

Prop.: Mme BOULANGER Magali

GRAND EPAGNEUL DE MUNSTER*Juge : M. GOUBIE Jacques***Classe JEUNE MALE****1^{er} EXCELLENT****SNIPER DE CRISLAURE**

Prop.: M. BEAULIEU Sébastien

Classe JEUNE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT - Meilleur jeune****SUNDAY DE CRISLAURE**

Prop.: M. BEAULIEU Sébastien

Spéciale

COLMAR**02/04/2022****PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER***Juge : Mme MULLER Barbara***Classe PUPPY MALE****PROMETTEUR****SODA VOM HUNDEGELAUT**

Prop.: Mme SCHERA Jolanda

Classe JEUNE MALE**1^{er} EXCELLENT - Meilleur jeune****SAFTY DU VIEUX RHIN***(ORION DE LA RANCHE DU CHENE x NORA DE VILDINA)*

Prop.: M. SCHIERENBECK Remy

2^{ème} EXCELLENT**SCOTT DU VIEUX ROCHIS**

Prop.: M. Mme GONZALEZ

Ludovic et Magali

Classe INTERMEDIAIRE MALE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B.****- Meilleur de race****R'ONE DE LA LEIMENGRUB**

Prop.: M. BOTTON Hubert

Classe OUVERTE MALE**1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S. -****R.C.A.C.I.B.****ORION DE LA RANCHE DU CHENE***(MISTRAL DE LA PLAINE DU SOLOGNOT x JADE DE LA RANCHE DU CHENE)*

Prop.: M. HAEN Pascal

2^{ème} EXCELLENT**RAIKO DE LA CIERNA ZVIERA***(VILO V. DIJAMANTI x LYREA DU VIEUX RHIN)*

Prop.: Mme SPIELMANN Morgane

BON**NAMI DES MARAIS DE****COURMONT***(HENZO DES SOURCES DE JOUHE x IRQUA DES MARAIS DE COURMONT)*

Prop.: Mme GERARD Gaëlle

Classe JEUNE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT****SECCOTINE DU VIEUX RHIN***(ORION DE LA RANCHE DU CHENE x NORA DE VILDINA)*

Prop.: M. HENRY Laurent

Classe INTERMEDIAIRE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S. -****R.C.A.C.I.B.****RUBY VOM HUNDEGELAUT***(NOKKO DES MARAIS DE COURMONT x LYRA VOM HUNDEGELAUT)*

Prop.: M. HAEN Pascal

2^{ème} EXCELLENT**R'OUF DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. BOTTON Hubert

3^{ème} EXCELLENT**GUESS VOM SCHWARZEN SEE***(CHACCO VON DER ALTEN SCHULE x JKN AMREI VOM SCHWARZEN SEE)*

Prop.: M. HAFFNER Geoffrey

4^{ème} EXCELLENT

R'WYNE DU CHATEAU D'OURCHES

(LIVER DE LA VALLEE DE LA PY x JUNA
DES GRANDES VOIVRES)

Prop.: M. Mme GRAU Laurent

Classe OUVERTE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT

RANDY DU VIEUX RHIN

(ORION DE LA RANCHE DU CHENE x
OTINA DES GRANDES VOIVRES)

Prop.: M. MAURER Jérémy

2^{ème} EXCELLENT

PAIKA DU VIEUX RHIN

(ORION DE LA RANCHE DU CHENE x
HISDA VOM HUNDEGELAUT)

Prop.: M. FLIEG Jacky

Classe TRAVAIL FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B.

- Meilleur de sexe opposé

OHOI DE LA RANCHE DU CHENE

Prop.: M. BOTTON Hubert

2^{ème} EXCELLENT

RAPHIA DE LA CROIX DE MALVAN

Prop.: M. REISSER Lionel

3^{ème} TRES BON

MAEVA DE SUD ALSACE

(HELIOS I DE LA PLAINE DU
SOLOGNOT x HAPPY DE SUD ALSACE)

Prop.: Mme PEUCKERT Marie

4^{ème} TRES BON

PRINCESSE ADELE DE LA BELLE HETRAIE

(LIAM DE LA RANCHE DU CHENE x
MAEVA DE SUD ALSACE)

Prop.: Mme PEUCKERT Marie

Classe VETERAN FEMELLE

1^{er} EXCELLENT - Meilleur vétéran

HEDI DE SUD ALSACE

(UNIK DU DOMAINE DE LA DIVA x
EISHA AUS DER WOLFSKAMMER)

Prop.: Mme FURON Katharina

CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG

Juge : Mme MULLER Barbara

Classe OUVERTE MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B.

- Meilleur de race

SAIKO VAN DEJEKERBEEMDEN

Prop.: Mme BOULANGER Aurore

Spéciale

MAUBEUGE

02/04/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : M. GUILBERT Yves

Classe PUPPY MALE

TRES PROMETTEUR - Meilleur puppy

SUN DE LA PLAINE FLORISSE

Prop.: Mme FRANCOIS Manon

PROMETTEUR

SAMY DES PATTES DE LYS

(MARCUS DE WACOURT x PLUME DES
PATTES DE LYS)

Prop.: Mme SOFISTI Delphine

Classe OUVERTE MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de sexe opposé

QUARTERBACK-TERRY VAN'T LIVINUSBOS

(LARCCHAN VOM FORSTWEG x NATRI
VAN'T LIVINUSBOS)

Prop.: Mme COLANT Martine

2^{ème} EXCELLENT

PRINCE DE LA SOURCE RIANTE

Prop.: M. HERMETZ Philippe

3^{ème} EXCELLENT

POP CORN DES PATTES DE LYS

Prop.: Mme SOFISTI Delphine

4^{ème} TRES BON

PRINCE DU CLOS DE ROBERSART

(PETRUS DU CLOS DES RENARDS x
JONA DE LA PLAINE FLORISSE)

Prop.: M. DE TAYE Patrick-
Carmine

Classe TRAVAIL MALE

1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S.

LIJOV II AUS DER

WOLFSKAMMER

(LARCCHAN VOM FORSTWEG x HERA
AUS DER WOLFSKAMMER)

Prop.: Mme HAGOORT Marjo

2^{ème} EXCELLENT

PARKER DE LA SOURCE RIANTE

Prop.: Mme HEUGHE Albine

Classe JEUNE FEMELLE

1^{er} TRES BON

SI BELLE DES PATTES DE LYS

Prop.: Mme SOFISTI Delphine

2^{ème} TRES BON

UGGS DES PRES D'ARGENTON

(ZAPPES VOM SCHAUMBURGER
WALD x LAIKA VOM HEXENKUPPEN)

Prop.: Mme BRASSEUR Marielle

Classe INTERMEDIAIRE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT

TALIA DU CLOS DES RENARDS

(JULES DE WACOURT x ORTIE DU
CLOS DES RENARDS)

Prop.: M. DULOMPONT Frédéric

Classe OUVERTE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S.

C'EST MON CHERI ROYAL RIVES

Prop.: Mme SOFISTI Delphine

2^{ème} EXCELLENT

PLUME DES PATTES DE LYS

Prop.: Mme SOFISTI Delphine

Classe TRAVAIL FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race

SMOOTHIE DU CLOS DES RENARDS

Prop.: M. RIGA Janis / Mme
BOUCHER Pascale

2^{ème} EXCELLENT

SIAM DU CLOS DES RENARDS

(HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS
x LUISY DU CLOS DES RENARDS)

Prop.: M. PIROTTE Olivier

CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG

Juge : M. GUILBERT Yves

Classe OUVERTE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race

PEARL DE LA VALLEE DU MULTRU

Prop.: M. MUGNIERY Olivier

ALES

02/04/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : VRETNICIC Miodrag

Classe OUVERTE MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de sexe opposé

LOUSTICK DU MAS DES OISEAUX

(FALCO DU CLOS DES COOKIES x HYSIS
DES LONNES SAINT HUBERT)

Prop.: M. VERA Emilio

Classe OUVERTE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race

OIKA DES FALAISES DU SAINT EYNARD

Prop.: Mme MONTANT Annabelle

ALES

03/04/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : M. CHAPIRO Boris

Classe OUVRETE MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race

LOUSTICK DU MAS DES OISEAUX

Prop.: M. VERA Emilio

Classe OUVRETE FEMELLE

ABSENT

OIKA DES FALAISES DU SAINT EYNARD

Prop.: Mme MONTANT Annabelle

spéciale LIMOGES

09/04/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : M. MUNTEAN Petru

Classe JEUNE MALE

1^{er} EXCELLENT Meilleur jeune –

1^{er} GROUPE 7 JEUNE



SCOTCH DES GRANDS FRIPONS

(MARIO DU RU DE LA BACONNE x LAIKA DU GRAND METIFEU)

Prop.: M. ROCH Jean-Michel

Classe TRAVAIL MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. – Meilleur de Race

PUMSCHEKAI DU BOIS CORBON

Prop.: Mme BOULANGER Magali

2^{ème} EXCELLENT R.C.A.C.S.

NIRKO DE LA SOURCE DU REZ

Prop.: Mme BERNARD Valérie

CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG

Juge : M. MUNTEAN Petru

Classe OUVRETE FEMELLE

ABSENT

PEARL DE LA VALLEE DU MULTRU

Prop.: M. MUGNIERY Olivier

LIMOGES

10/04/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : M. KERIHUEL Jean-Paul

Classe TRAVAIL MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B. - Meilleur de race

NIRKO DE LA SOURCE DU REZ

Prop.: Mme BERNARD Valérie

2^{ème} EXCELLENT R.C.A.C.S. - R.C.A.C.I.B. (homologué C.A.C.I.B.)

PUMSCHEKAI DU BOIS CORBON

Prop.: Mme BOULANGER Magali

CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG

Juge : M. KERIHUEL Jean-Paul

Classe OUVRETE FEMELLE

ABSENT

PEARL DE LA VALLEE DU MULTRU

Prop.: M. MUGNIERY Olivier

LYON

16/04/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : M. GOUBIE Jacques

Classe JEUNE MALE

1^{er} EXCELLENT - Meilleur jeune

SHERLOCK DE LA RANCHE DU CHENE

(PADI DE LA RANCHE DU CHENE x OHOI DE LA RANCHE DU CHENE)

Prop.: M. GRAZZINI Charles-Henry

2^{ème} EXCELLENT

SKY DE LA RANCHE DU CHENE

(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x NINA 2 DE LA RANCHE DU CHENE)

Prop.: M. GAVINET Alexandre

3^{ème} TRES BON

ROBERT DE LA RANCHE DU CHENE

(POWER-OF-PICASSO DES ETOILES DE WOODCOCK x NAIS DU BOIS DE BERNY)

Prop.: M. PORTE Christophe

Classe INTERMEDIAIRE MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race

R'ONE DE LA LEIMENGRUB

Prop.: M. BOTTON Hubert

Classe OUVRETE MALE

1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S.

PACO DE LA RANCHE DU CHENE

Prop.: M. LEGRAND Romaric

2^{ème} TRES BON

ROY DE LA RANCHE DU CHENE

Prop.: M. TOUVENOT Antoine

Classe JEUNE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT

SHELBY DE LA CIERNA ZVIERA

(RAVEN A DU CLOS DES RENARDS x PEPSY DU VIEUX RHIN)

Prop.: M. RAYMOND Jérôme

Classe INTERMEDIAIRE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT

RAVENE DE LA CIERNA ZVIERA

Prop.: M. RAYMOND Jérôme

ABSENT

RAYA DU PONT PYRIMONT

(IDALGO DU VIEUX CHARBONNIER x LASCAUX DES MONTS D'AIN)

Prop.: M. CHAPUIS Luc

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : M. GOUBIE Jacques

Classe OUVRETE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S.

OIKA DES FALAISES DU SAINT EYNARD

Prop.: Mme MONTANT Annabelle

2^{ème} EXCELLENT

RUBY DE LA RANCHE DU CHENE

(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x NAYA DE LA RANCHE DU CHENE)

Prop.: M. CALLY Vincent

3^{ème} EXCELLENT

PALMA DE LA RANCHE DU CHENE

(IBO VOM VOSSBERG x LOUNA DE LA RANCHE DU CHENE)

Prop.: M. CHAPUIS Luc

4^{ème} EXCELLENT

PEPSY DU VIEUX RHIN

Prop.: M. RAYMOND Jérôme

TRES BON

RENA

(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x NIGHT DU PONT PYRIMONT)

Prop.: M. MOURADIAN Bernard

Classe TRAVAIL FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de sexe opposé

OHAI DE LA RANCHE DU CHENE

Prop.: M. BOTTON Hubert

2^{ème} EXCELLENT

POUKA DE LA RANCHE DU CHENE

(IBO VOM VOSSBERG x LOUNA DE LA RANCHE DU CHENE)

Prop.: M. BOTTON Hubert

17/04/2022

PÉTIT EPAGNEUL DE MUNSTER*Juge : M. WITZMANN Camille***Classe JEUNE MALE****1^{er} EXCELLENT - Meilleur jeune****SAKO DU PHOENIX ARDENT**

Prop.: Mme PINTON Audrey

2^{ème} EXCELLENT**SIRIUS DES MONTS D'AIN***(NESQUICK x ONDINE DES MONTS D'AIN)*

Prop.: M. VARVIER Guillaume

3^{ème} EXCELLENT**SKOL DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. PARLA Franck

Classe INTERMEDIAIRE MALE**1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S. -****R.C.A.C.I.B.****R'ONE DE LA LEIMENGRUB**

Prop.: M. BOTTON Hubert

2^{ème} EXCELLENT**RAINBOW DE LA RANCHE DU CHENE***(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x NANDY)*

Prop.: M. GODARD Hubert

Classe OUVERTE MALE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B.****- Meilleur de race****PRESLEY DU PHOENIX ARDENT***(POKER VOM WOLFSBAU x MIDNIGHT DU MAS DE L'ORACLE)*

Prop.: M. HERON Dominique

2^{ème} EXCELLENT**PACO DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. LEGRAND Romaric

3^{ème} EXCELLENT**ROY DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. TOUVENOT Antoine

4^{ème} EXCELLENT**PETRUS VOM HEXENKUPPEN***(ENZO VON SCHWEDES DORF x LANA VOM HEXENKUPPEN)*

Prop.: Mme CATTANEO

Jacqueline

Classe JEUNE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT****STORMY DU PHOENIX ARDENT**

Prop.: Mme PINTON Audrey

2^{ème} EXCELLENT**SHELBY DE LA CIERNA ZVIERA**

Prop.: M. RAYMOND Jérôme

Classe INTERMEDIAIRE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT****RAVENE DE LA CIERNA ZVIERA**

Prop.: M. RAYMOND Jérôme

Classe OUVERTE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT****OIKA DES FALAISES DU SAINT EYNARD**

Prop.: Mme MONTANT Annabelle

2^{ème} EXCELLENT**PEPSY DU VIEUX RHIN**

Prop.: M. RAYMOND Jérôme

3^{ème} EXCELLENT**PALMA DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. CHAPUIS Luc

Classe TRAVAIL FEMELLE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B.****- Meilleur de sexe opposé****OHOI DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. BOTTON Hubert

Classe TRAVAIL FEMELLE**2^{ème} EXCELLENT R.C.A.C.S. -****R.C.A.C.I.B.****POUKA DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. BOTTON Hubert

CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG*Juge : M. GOUBIE Jacques***Classe OUVERTE FEMELLE****1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B.****- Meilleur de race****PEARL DE LA VALLEE DU MULTRU**

Prop.: M. MUGNIERY Olivier

PARIS VILLEPINTE

22/04/2022

CHAMPIONNAT DE FRANCE**PÉTIT EPAGNEUL DE MUNSTER***JUGE: MME NEVO ORIT (IL)***Classe BABY MALE****1^{er} TRES PROMETTEUR - Meilleur Baby****JORD V.H. VELHORSTERVERELD***(CARLO VON OEDING x CYRA II VOM KIEFERNWALDE)*

Prop.: Mme DAWID WOJTYNA

Marta Trela

Classe JEUNE MALE**1^{er} EXCELLENT - Meilleur Jeune****SKAR DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. BOTTON Hubert

2^{ème} TRES BON**RIGA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS**

Prop.: Mme AUDIOT Bérangère

Classe INTERMEDIAIRE MALE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B.****- Meilleur de Race****R'ONE DE LA LEIMENGRUB**

Prop.: M. BOTTON Hubert

Classe OUVERTE MALE**1^{er} EXCELLENT****ROY DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. TOUVENOT Antoine

2^{ème} EXCELLENT**PRINCE DE LA SOURCE RIANTE**

Prop.: M. HERMETZ Philippe

3^{ème} EXCELLENT**CATCHING SPOTS OSCAR***(IRON VOM HEXENKUPPEN x MILLA)*

Prop.: M. THILL Philippe

4^{ème} EXCELLENT**JETRO OD PSTRUŽÍ ŘÍČKY***(CAVIR OD PSTRUŽÍ ŘÍČKY x BAGI OD PSTRUŽÍ ŘÍČKY)*

Prop.: Mme ŠMÍDOVÁ Jana

Classe TRAVAIL MALE**1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S. -****R.C.A.C.I.B.****RUINART DU DOMAINE DU****GRAND MARAIS***(DICK VON DER WIEKE x IZIE I DU DOMAINE DU GRAND MARAIS)*

Prop.: Mme HOUSSET Hélène

2^{ème} EXCELLENT**PARKER DE LA SOURCE RIANTE**

Prop.: Mme HEUGHE Albine

Classe CHAMPION MALE**1^{er} EXCELLENT****ARKO VOM PFINGSTWALD**

Prop.: Mme SCHERA Jolanda

Classe JEUNE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT - Meilleur Jeune****sexe opposé****SAPHIR DU DOMAINE DU GRAND MARAIS***(JULES DE WACOURT x IZIE I DU DOMAINE DU GRAND MARAIS)*

Prop.: M. LECLERCQ FABIEN

2^{ème} EXCELLENT**SALY DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. BOTTON Hubert

Classe INTERMEDIAIRE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S. -****R.C.A.C.I.B.****CANIS FORTUNA SZABLA ALBUS HABITAT***(X-ZIBIT VOM MUSTERLAND x LANA VOM AUENWALD)*

Prop.: Mme DAWID WOJTYNA

Marta Trela

2^{ème} EXCELLENT**RAVENE DE LA CIERNA ZVIERA**

Prop.: M. RAYMOND Jérôme

3^{ème} EXCELLENT**CATCHING SPOTS RAVEN***(JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK x CATCHING SPOTS OTTAWA)*

Prop.: M. BECKER Guillaume

Classe OUVERTE FEMELLE**2^{ème} TRES BON****KOFILA OD PSTRUŽÍ ŘÍČKY***(DAR Z DIANINA ÚDOLÍ x ZOUY OD PSTRUŽÍ ŘÍČKY)*

Prop.: Mme ŠMÍDOVÁ Jana

1^{er} EXCELLENT**PEPSY DU VIEUX RHIN**

Prop.: M. RAYMOND Jérôme

Classe TRAVAIL FEMELLE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B.****- Meilleur Sexe Opposé****OHOI DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. BOTTON Hubert

2^{ème} EXCELLENT**POUKA DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. BOTTON Hubert

CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG**JUG: M. JENTGEN PAUL (LU)****Classe CHAMPION MALE****1^{er} EXCELLENT C.A.C.I.B. -****Meilleur de Race****SARSCOTTAH ARRIS**

(JACK VON REITBACH MIT

SARSCOTTAH x ARANY FLAX MIT

SARSCOTTAHAN)

Prop.: Mme THOMSON Sarah

Classe OUVERTE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - RCACIB****PEARL DE LA VALLEE DU MULTRU**

Prop.: M. MUGNIERY Olivier

Classe CHAMPION FEMELLE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.I.B. -****Meilleur Sexe Opposé****SARSCOTTAH CHARIZMA**

(JACK VON REITBACH MIT

SARSCOTTAH x IR SH CH ARANY FLAX

MIT SARSCOTTAH)

Prop.: Mme THOMSON Sarah

PARIS VILLEPINTE**23/04/2022****EUROPEAN DOG SHOW****PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER****JUG: M. TOULET REGIS****Classe BABY MALE****1^{er} TRES PROMETTEUR -****Meilleur Baby****JORD V.H. VELHORSTERVELD**

Prop.: Mme DAWID WOJTYNA

Marta Trela

Classe PUPPY MALE**1^{er} TRES PROMETTEUR - Meilleur****Puppy****SUN DE LA PLAINE FLORISSE**

Prop.: Mme FRANÇOIS Manon

Classe JEUNE MALE**1^{er} EXCELLENT - Meilleur Jeune****sexe opposé****SKAR DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. BOTTON HUBERT

Classe INTERMÉDIAIRE MALE**1^{er} EXCELLENT****R'ONE DE LA LEIMENGRUB**

Prop.: M. BOTTON Hubert

Classe OUVERTE MALE**1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S.****CATCHING SPOTS OSCAR**

Prop.: M. THILL Philippe

2^{ème} EXCELLENT**NIRKO DE LA SOURCE DU REZ**

Prop.: Mme BERNARD Valérie

3^{ème} EXCELLENT**JETRO OD PSTRUŽÍ ŘÍČKY**

Prop.: Mme ŠMÍDOVÁ Jana

4^{ème} EXCELLENT**ROY DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. TOUVENOT Antoine

EXCELLENT**PRINCE DE LA SOURCE RIANTE**

Prop.: M. HERMETZ Philippe

Classe TRAVAIL MALE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. -****R.C.A.C.I.B.****RUINART DU DOMAINE DU****GRAND MARAIS**

Prop.: Mme HOUSSET Hélène

Classe CHAMPION MALE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.I.B. -****Meilleur Sexe Opposé****ARKO VOM PFINGSTWALD**

Prop.: Mme SCHERA Jolanda

Classe JEUNE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT - Meilleur Jeune****SALY DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. BOTTON Hubert

Classe INTERMÉDIAIRE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT****CANIS FORTUNA SZABLA ALBUS****HABITAT**

Prop.: Mme DAWID WOJTYNA

Marta Trela

2^{ème} EXCELLENT**CATCHING SPOTS RAVEN**

Prop.: M. BECKER Guillaume

Classe OUVERTE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S.****PEPSY DU VIEUX RHIN**

Prop.: M. RAYMOND Jérôme

2^{ème} EXCELLENT**KOFILA OD PSTRUŽÍ ŘÍČKY**

Prop.: Mme ŠMÍDOVÁ Jana

3^{ème} EXCELLENT**RAVENE DE LA CIERNA ZVIERA**

Prop.: M. RAYMOND Jérôme

Classe TRAVAIL FEMELLE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. -****R.C.A.C.I.B. (homologué****C.A.C.I.B.)****OHOI DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. BOTTON Hubert

2^{ème} EXCELLENT**POUKA DE LA RANCHE DU****CHENE**

Prop.: M. BOTTON Hubert

Classe CHAMPION FEMELLE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.I.B. -****Meilleur de Race****LOCK'TITE DE L'ECHO DES****MONTAINES**

(IGOR DU WASSERWALD x FOSSETTE)

Prop.: Mme PINTON Audrey

CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG**JUG: M. TOULET REGIS****Classe CHAMPION MALE****1^{er} EXCELLENT C.A.C.I.B. -****Meilleur de Race****SARSCOTTAH ARRIS**

Prop.: Mme THOMSON Sarah

Classe OUVERTE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B.****- Meilleur Sexe Opposé****PEARL DE LA VALLEE DU****MULTRU**

Prop.: M. MUGNIERY Olivier

Classe CHAMPION FEMELLE**1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.I.B.****SARSCOTTAH CHARIZMA**

Prop.: Mme THOMSON Sarah

GRAND EPAGNEUL DE MUNSTER**JUG: M. TOULET REGIS****Classe TRAVAIL MALE****1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B.****- Meilleur de Race****SEEFEST COSMOS**

Prop.: Mme JANSEN Anita

Classe CHAMPION MALE**1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.I.B.****BERETTA UUT'T****VOSSEBELTSEVELD**

Prop.: M. PRITCHARD Julian

Classe VÉTÉRAN MALE**1^{er} EXCELLENT - Meilleur Vétérán****GHYLLBECK TORVUS**

Prop.: M. PRITCHARD Julian

AMIENS**30/04/2022- SPECIALE****PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER****Jug: M. GUILBERT Yves****Classe JEUNE MALE****1^{er} EXCELLENT****RIXI DES VALLONS DE MAILLY**

(PIRAT VOM PFALZER HOF x MOLLY

DE LA VALLEE DE LA PY)

Prop.: Mme BRAILLY Océane

Classe INTERMÉDIAIRE MALE**ABSENT****RUBY DU PARC PROTHON**

(PETRUS DU CLOS DES RENARDS x

LASSIE DU PARC PROTHON)

Prop.: M. POUL Jean-Luc

Classe OUVERTE MALE**1^{er} EXCELLENT****PRINCE DE LA SOURCE RIANTE**

Prop.: M. HERMETZ Philippe

Classe TRAVAIL MALE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B.****- Meilleur de sexe opposé****PRESTON DU CHAMP LIEN**

Prop.: M. HENRY Maxence

2^{ème} EXCELLENT R.C.A.C.S. -**R.C.A.C.I.B.****RUINART DU DOMAINE DU GRAND MARAIS**

Prop.: Mme HOUSSET Hélène

3^{ème} EXCELLENT**PARKER DE LA SOURCE RIANTE**

Prop.: Mme HEUGHE Albine

Classe JEUNE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT Meilleur jeune****STELLA DU MARAIS DES GRANDES AIGUILLES**

Prop.: M. BRANDICOURT Thomas

Classe INTERMEDIAIRE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S. -****R.C.A.C.I.B.****ROXIE DU PARC PROTHON***(PETRUS DU CLOS DES RENARDS x LASSIE DU PARC PROTHON)*

Prop.: M. LABOULLE Roland

2^{ème} EXCELLENT**RUBY***(MATIS DIT MENDELEIEV DU COQUELICOT PICARD x LOONA)*

Prop.: M. GOSSET Jérôme

3^{ème} EXCELLENT**RELKA DU DOMAINE D'AIDEN***(PITOU DE LA SOURCE DU REZ x NIKITA DU DOMAINE D'AIDEN)*

Prop.: M. DELANNOY Jean-Yves

Classe OUVERTE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B.****- Meilleur de race****RICCI DES MAREES DE L'ANCRE***(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LANCOM DES MAREES DE L'ANCRE)*

Prop.: M. LEQUEUX Sylvain

2^{ème} EXCELLENT**PERCEA DU BOIS DE BERNY***(LIVER DE LA VALLEE DE LA PY x FILTY DU BOIS DE BERNY)*

Prop.: M. Mme DOLE Pascal et Christine

Classe TRAVAIL FEMELLE**1^{er} EXCELLENT****NAYA DE LA VALLEE DE LA PY**

Prop.: M. BRANDICOURT Thomas

AMIENS**05/03/2022****PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER***Juge : Mme ROCHEBEUF Marie-Aude***Classe JEUNE MALE****ABSENT****RIXI DES VALLONS DE MAILLY**

Prop.: Mme BRAILLY Océane

Classe INTERMEDIAIRE MALE**1^{er} EXCELLENT****RAYBANN DE LA FERME DU PONT RADE***(OREO x MELBA)*

Prop.: M. DUHAMEL Nicolas

Classe OUVERTE MALE**1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S.****MESSIRE DE WACOURT**

Prop.: M. TAQUET Thierry

2^{ème} EXCELLENT**NORTON DES MAREES DE L'ANCRE***(EMIR DU TER I'ET TILLEUL x GRACE DU COQUELICOT PICARD (DITE GUESS))*

Prop.: M. TABARY Dominique

3^{ème} EXCELLENT**PRINCE DE LA SOURCE RIANTE**

Prop.: M. HERMETZ Philippe

Classe TRAVAIL MALE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur****de sexe opposé****PARKER DE LA SOURCE RIANTE**

Prop.: Mme HEUGHE Albine

Classe VETERAN MALE**1^{er} EXCELLENT - Meilleur vétéran****GOULASH DE RABODANGES***(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CHUPA CHUPS DE RABODANGES)*

Prop.: Mme CAZIN Sandie

Classe JEUNE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT - Meilleur jeune****STELLA DU MARAIS DES GRANDES AIGUILLES**

Prop.: M. BRANDICOURT Thomas

Classe INTERMEDIAIRE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur****de race****THE BONNIE DU CLOS DES RENARDS****RENARDS**

Prop.: M. RENUART Denis

Classe OUVERTE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT****OPALE DU FORT SAINT JEAN**

Prop.: M. LE BON Bernard

Classe TRAVAIL FEMELLE**1^{er} EXCELLENT****THELMA DU CLOS DES RENARDS**

Prop.: M. FEDRIGO Paolo

2^{ème} EXCELLENT**NAYA DE LA VALLEE DE LA PY**

Prop.: M. BRANDICOURT Thomas

Spéciale

SAINT BRIEUC**07/05/2022****CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG***Juge : Mme PARENT Nathalie***Classe OUVERTE MALE****1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race****ONYX DE LA SOURCE DU BLEQUIN***(JANGO VOM HUNDEGELAUT x FAUNA DE LA SOURCE DU BLEQUIN)*

Prop.: Mme DESCAMPS Elisabeth

Classe OUVERTE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de sexe opposé****PEARL DE LA VALLEE DU MULTRU**

Prop.: M. MUGNIERY Olivier

SAINT BRIEUC**08/05/2022****CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG***Juge : Mme HARDY BEAUCHOT Marie-Laurence***Classe OUVERTE MALE****1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B. - Meilleur de race****ONYX DE LA SOURCE DU BLEQUIN**

Prop.: Mme DESCAMPS Elisabeth

Classe OUVERTE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B. - Meilleur de sexe opposé****PEARL DE LA VALLEE DU MULTRU**

Prop.: M. MUGNIERY Olivier

Spéciale

LANTON**08/05/2022****PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER***Juge : M. WITZMANN Camille***Classe TRAVAIL MALE****1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race****PUMSCHEKAI DU BOIS CORBON**

Prop.: Mme BOULANGER Magali

Classe OUVERTE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de sexe opposé****OIKA DES FALAISES DU SAINT EYNARD**

Prop.: Mme MONTANT Annabelle

2^{ème} EXCELLENT**ROUBLARDE DU CHATEAU D'OURCHES**

Prop.: STEINER Claude-Yvon

SAINT AMBREUIL**08/05/2022****PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER***Juge : M. GOUBIE***Classe JEUNE MALE****1^{er} TRES BON****SHERLOCK DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. BIGNOLO Philippe

Classe OUVERTE MALE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de sexe opposé****PETRUS VOM HEXENKUPPEN**Prop.: Mme CATTANEO
Jacqueline**2^{ème} EXCELLENT R.C.A.C.S.****ROOSTER DE LA RANCHE DU CHENE***(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x OHOI DE LA RANCHE DU CHENE)*

Prop.: M. MARION Thomas

3^{ème} TRES BON**ODEN DU CHATEAU D'OURCHES***(BORIS Z ROMANOVA CHOVIU x JUNA DES GRANDES VOIVRES)*

Prop.: M. POTRAT Eric

Classe PUPPY FEMELLE**TRES PROMETTEUR - Meilleur puppy****S'KISS DU CERCLE DE SAINT-HUBERT**

Prop.: M. PORCHERON Jean-Marc

Classe JEUNE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT - Meilleur de race - Meilleur jeune****SALY DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. BOTTON Hubert

2^{ème} TRES BON**SNOW DE LA CIERNA ZVIERA***(ORION DE LA RANCHE DU CHENE x PRUNE DES TENDRES MORDANTS)*

Prop.: M. RAYMOND Jérôme

Classe OUVERTE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT****RUBY***(IGOR DU CLOS DES COOKIES x JANA)*

Prop.: M. ROCHET Philippe

Classe TRAVAIL FEMELLE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S.****RANGOON DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. BOTTON Hubert

Spéciale VALLERES**15/05/2022****PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER***Juge : Mme ROCHEBEUF***Classe OUVERTE MALE****1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S.****RAGNAR VOM FEDER MALER**

Prop.: M. DE TAPPIE Hugues

Classe TRAVAIL MALE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race /****2^{ème} GROUPE 7****PUMSCHEKAI DU BOIS CORBON**

Prop.: Mme BOULANGER Magali

Classe JEUNE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT Meilleur de sexe opposé - Meilleur jeune /****2^{ème} GROUPE 7 JEUNE****SCHAILYE PUMBAJE DE LA TOUR DE COUMAIL**

Prop.: Mme BOULANGER Magali

DOLE**15/05/2022****PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER***Juge : M. ROULLEAU***Classe PUPPY MALE****ABSENT****SODA VOM HUNDEGELAUT**

Prop.: Mme SCHERA Jolanda

Classe JEUNE MALE**1^{er} EXCELLENT - Meilleur jeune****ROBERT DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. PORTE Christophe

2^{ème} TRES BON**SPARO DU CLOS D'ELAIA**

Prop.: M. GALLOTTA Pascal

Classe INTERMEDIAIRE MALE**1^{er} EXCELLENT****RITAL VOM FEDER MALER**

Prop.: M. DI FILIPPO Joseph

Classe OUVERTE MALE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B. - Meilleur de race****ROY DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. TOUVENOT Antoine

2^{ème} EXCELLENT R.C.A.C.S. - R.C.A.C.I.B.**PACO DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. LEGRAND Romaric

3^{ème} EXCELLENT**PATCHI DES TENDRES****MORDANTS***(NASKO DU VIEUX RHIN x MANDY DE LA DENT DURE)*

Prop.: M. LIONNET Nicolas

Classe INTERMEDIAIRE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B. - Meilleur de sexe opposé****RANCHE DE LA RANCHE DU CHENE***(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x MADAME DE LA RANCHE DU CHENE)*

Prop.: M. BOTTON Hubert

2^{ème} EXCELLENT R.C.A.C.S. - R.C.A.C.I.B.**ROLLEX DE LA COMBE D'AIN***(LOKHO VOM HEXENKUPPEN x NEVER FORGET ME VOM HUNDEGELAUT)*

Prop.: Mme CHASSOT Lydia

Classe TRAVAIL FEMELLE**1^{er} EXCELLENT****RANGOON DE LA RANCHE DU CHENE**

Prop.: M. BOTTON Hubert

AGNETZ**22/05/2022****PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER***JUGE: M. ROULLEAU ROGER***Classe JEUNE MALE****1^{er} EXCELLENT Meilleur Jeune****SNIPER DU RENARD DES PATIS***(IRON VOM HEXENKUPPEN x OSEILLE DU CLOS DES RENARDS)*

Prop.: M. ROGER Nicolas

Classe INTERMEDIAIRE MALE**1^{er} EXCELLENT RCAC****SKY***(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x NOISETTE)*

Prop.: M. VANHOUTTE Jérôme

Classe OUVERTE MALE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de Race****PRIAM VOM HEXENKUPPEN***(ENZO VON SCHWEDES DORF x LANA VOM HEXENKUPPEN)*

Prop.: M. LEFEBVRE Fabrice

Classe JEUNE FEMELLES

1^{er} TRES BON

SHAIA DE LA SOURCE RIANTE

(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x
NATOO DE LA SOURCE RIANTE)

Prop.: M. DELBÉ Arnaud

Classe OUVERTE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT

OPALE DU FORT SAINT JEAN

Prop.: M. LE BON Bernard

LA ROCHE SUR YON

22/05/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : Mme PARENT NATHALIE

Classe OUVERTE MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race

RUB N EYES D'UNE HISTOIRE DE PLUME

Prop.: M. MAISONNEUVE Florian

Classe JEUNE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT - Meilleur jeune

S'POIR D'UNE HISTOIRE DE PLUME

Prop.: Mme ROUSSEAU Aurélie

GRAND EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : Mme PARENT

Classe INTERMEDIAIRE MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race

SNIPER DE CRISLAURE

Prop.: M. BEAULIEU Sébastien

Classe INTERMEDIAIRE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de sexe opposé

SUNDAY DE CRISLAURE

Prop.: M. BEAULIEU Sébastien

LA MADINE

22/05/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

JUGE DU BOB: M. KIPS GUY (LU)

Classe JEUNE MALE

1^{er} EXCELLENT Meilleur Jeune

SAKO VOM FEDER MALER

(LAIGLON VAN BELLE x NADEL VOM
HUNDEGELAUT)

Prop.: M. SCHROEDER Maxime

Classe OUVERTE MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de Race

QIM DU CLOS DES RENARDS

(ARKO VOM PFINGSTWALD x INDRA
DES DIEUX DE LA CHASSE)

Prop.: Mme ISSENMANN
Christelle

2^{ème} EXCELLENT

ROBBY DE LA LEIMENGRUB

(FRANCO VOM BRAUNBERG x IRIS II
DE LA PLAINE DU SOLOGNOT)

Prop.: M. GERBER Yannick

Classe TRAVAIL MALE

1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S.

SCOTT A DU CLOS DES RENARDS

Prop.: M. ISSENMANN Damien

CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG

Juge: MME CLASS ANNE-MARIE

Classe OUVERTE MALE

ABSENT

A LA FOUAILLE NASKO

Prop.: M. MULLER Jordan

ABSENT

SAIKO VAN DE JEKERBEEMDEN

Prop.: Mme BOULANGER Aurore

Spéciale EVREUX

26/05/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : Mme GUILBERT JULIEN
Laurence

Classe JEUNE MALE

1^{er} EXCELLENT

SIRIUS DU RENARD DES PATIS

Prop.: M. BAGOT Nicolas

2^{ème} EXCELLENT

SONIC DES PLAINES D'ADELE

(EOS x PLUME DU BOIS CLIEU)

Prop.: M. BIGNON Romain et
Mme GUILLAUME Valérie

Classe OUVERTE MALE

1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S.

LINO DU CLOS DE LA FONTAINE RONDE

(BYK VON DER BARENBURG x ISKA DE
LA MORDOREE DES BOIS)

Prop.: M. MARY Jean-Michel

2^{ème} EXCELLENT

PRINCE DE LA SOURCE RIANTE

Prop.: M. HERMETZ Philippe

3^{ème} EXCELLENT

PACCO DU CLOS DE L'EPTÉ

(JO x IXESS DU CLOS DE L'EPTÉ)

Prop.: M. MANKOWSKI Laurent

Classe TRAVAIL MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race

RUINART DU DOMAINE DU GRAND MARAIS

Prop.: Mme HOUSSET Hélène

2^{ème} EXCELLENT

PETRUS DE BERTRONVAL

Prop.: M. MODENA Séverino

Classe JEUNE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT - Meilleur jeune

RINSSETTE DU DOMAINE D'AIDEN

(MOJITO DU PORT DE CHAMBORD x
PATSY DU CLOS DE L'EPTÉ)

Prop.: Mme DE SAINT NICOLAS
Christine

2^{ème} EXCELLENT

SIGRID DES PLAINES D'ADELE

(EOS x PLUME DU BOIS CLIEU)

Prop.: M. BIGNON Romain et
Mme GUILLAUME Valérie

3^{ème} EXCELLENT

SHIMEN DU TER I'ET TILLEUL

(I'FLAMME DU TER I'ET TILLEUL x
MADO DE WACOURT)

Prop.: M. HELLEQUIN David

Classe INTERMEDIAIRE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT

RAYBANE DES GRANDES VOIVRES

(ARKO VOM PFINGSTWALD x MALOU
DES GRANDS BROUILLARDS)

Prop.: M. PILATE Serge et Marie-
Claude

2^{ème} EXCELLENT

ROMIE

Prop.: M. GIGANDET Raoul

Classe OUVERTE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de sexe opposé

PERCEA DU BOIS DE BERNY

Prop.: M. Mme DOLE Pascal et
Christine

2^{ème} EXCELLENT R.C.A.C.S.

PAIA DES ETOILES DE WOODCOCK

Prop.: Mme WEISS Ingrid

3^{ème} EXCELLENT

R-MINHE DE WACOURT

Prop.: M. VIDAL Olivier

CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG

Juge : Mme GUILBERT JULIEN
Laurence

Classe OUVERTE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race

PEARL DE LA VALLEE DU MULTRU

Prop.: M. MUGNIERY Olivier

CARCASSONNE

28/05/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : M. WITZMANN Camille

Classe OUVRETE MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race

POPPY DU CLOS DES COOKIES

(IKAR DE LA PLAINE DU SOLOGNOT x ISIE DU CLOS DES COOKIES)

Prop.: M. RASCOL Patrice

CARCASSONNE

29/05/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : M. TOULET Régis

Classe JEUNE MALE

1^{er} EXCELLENT - Meilleur de race - Meilleur jeune

SOREN DES P'TITS VOLCANS

Prop.: M. LEONARD Mallory

CHALON EN CHAMPAGNE

04/06/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : Mme GUILBERT JULIEN Laurence

Classe JEUNE MALE

1^{er} EXCELLENT

SIDGY DES HARDIES DU BOCAGE

Prop.: M. BIRRER Jérôme

2^{ème} EXCELLENT

SAKO DE LA VALLEE DE LA PY

(MARCUS DE WACOURT x NANOUK DE LA VALLEE DE LA PY)

Prop.: M. JOUBE Eric

Classe TRAVAIL MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race

LIVER DE LA VALLEE DE LA PY

Prop.: M. Mme MONGRENIER Philippe et Sandra

2^{ème} EXCELLENT R.C.A.C.S.

LIJOV II AUS DER

WOLFSKAMMER

Prop.: Mme HAGOORT Marjo

3^{ème} EXCELLENT

NOVAK DE LA VALLEE DE LA PY

Prop.: M. Mme MONGRENIER Philippe et Sandra

Classe JEUNE FEMELLE

ABSENT

SAGA DE LA VALLEE DE LA PY

Prop.: M. Mme MONGRENIER Philippe et Sandra

Classe OUVRETE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S.

C'EST MON CHERI ROYAL RIVES

Prop.: Mme SOFISTI Delphine

2^{ème} EXCELLENT

NANOUK DE LA VALLEE DE LA PY

(JAPY DE LA VALLEE DE LA PY x EDEN VOM HEXENKUPPEN)

Prop.: M. Mme MONGRENIER

Philippe et Sandra

3^{ème} EXCELLENT

R'MIONE DU CHAMP LIEN

(POKER VOM WOLFSBAU x JAVA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS)

Prop.: M. CHATELOT Samuel

4^{ème} TRES BON

OLIA

(FALCO x HOUPETTE DE LA FORET D'AROBERT)

Prop.: M. MARTIN Franck

Classe TRAVAIL FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de sexe opposé

ORY DE LA VALLEE DE LA PY

Prop.: M. Mme MONGRENIER

Philippe et Sandra

2^{ème} EXCELLENT

NELL DE LA VALLEE DE LA PY

Prop.: M. Mme MONGRENIER

Philippe et Sandra

Spéciale

CHALONS EN CHAMPAGNE

05/06/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : Mme PARENT Nathalie

Classe JEUNE MALE

1^{er} EXCELLENT Meilleur jeune

SAKO DE LA VALLEE DE LA PY

Prop.: M. JOUBE Eric

Classe OUVRETE MALE

1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S. - R.C.A.C.I.B.

PASTON DES ETOILES DE WOODCOCK

(CASPER DU TER I'ET TILLEUL x JIPSY DE LA PLAINE FLORISSE)

Prop.: M. PIERRET Jean-Marie

Classe TRAVAIL MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B. - Meilleur de race

LIVER DE LA VALLEE DE LA PY

Prop.: M. Mme MONGRENIER Philippe et Sandra

2^{ème} EXCELLENT

PRESTON DU CHAMP LIEN

Prop.: M. HENRY Maxence

3^{ème} EXCELLENT

NOVAK DE LA VALLEE DE LA PY

Prop.: M. Mme MONGRENIER Philippe et Sandra

4^{ème} EXCELLENT

LIJOV II AUS DER

WOLFSKAMMER

Prop.: Mme HAGOORT Marjo

Classe JEUNE FEMELLE

ABSENT

SAGA DE LA VALLEE DE LA PY

Prop.: M. Mme MONGRENIER

Philippe et Sandra

Classe OUVRETE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B. - Meilleur de sexe opposé

PRUNE DU CHAMP LIEN

(ARKO VOM PFINGSTWALD x JAVA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS)

Prop.: Mme FIEVRE Frédérique

2^{ème} EXCELLENT

NANOUK DE LA VALLEE DE LA PY

Prop.: M. Mme MONGRENIER

Philippe et Sandra

3^{ème} EXCELLENT

C'EST MON CHERI ROYAL RIVES

Prop.: Mme SOFISTI Delphine

Classe TRAVAIL FEMELLE

1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S. - R.C.A.C.I.B.

ORY DE LA VALLEE DE LA PY

Prop.: M. Mme MONGRENIER

Philippe et Sandra

2^{ème} EXCELLENT

NELL DE LA VALLEE DE LA PY

Prop.: M. Mme MONGRENIER

Philippe et Sandra

CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL LONG

Juge : Mme PARENT Nathalie

Classe OUVRETE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B. - Meilleur de race

PEARL DE LA VALLEE DU MULTRU

Prop.: M. MUGNIERY Olivier

Spéciale

PERIGUEUX

11 & 12/06/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : Mme GAGGERO

Alessandra

Classe JEUNE MALE

1^{er} TRES BON

SAFARI DU DOMAINE D'AIDEN

(GOLAN DU DOMAINE D'AIDEN x OLLY DU DOMAINE D'AIDEN)

Prop.: Mme MARTIN Christelle

Classe CHAMPION MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.I.B. - Meilleur de race

NIRKO DE LA SOURCE DU REZ

Prop.: Mme BERNARD Valérie

CHARTRES

12/06/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : Mme HARDY BEAUCHOT

Marie-Laurence

Classe TRAVAIL MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de sexe opposé

PETRUS DE BERTRONVAL

Prop.: M. MODENA Séverino

Classe INTERMEDIAIRE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race

RAYBANE DES GRANDES

VOIVRES

Prop.: M. Mme PILATE Serge et Marie Claude

Classe OUVERTE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S.

R-MINHE DE WACOURT

Prop.: M. VIDAL Olivier

GRAND EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : Mme HARDY BEAUCHOT

Marie-Laurence

Classe JEUNE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT Meilleur jeune

SOKA DE LA DOMANIALE DU

HERRENBURG

(JASKO DES GRANDS DUCS DE BOURGOGNE x SALLY AUS DER STOCKMANNSMUHLE)

Prop.: M. BESSIRARD Eric

CAURO (Corse)

12/06/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : M. WITZMANN Camille

Classe OUVERTE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race

RHEA DU CLOS DES VICKINGS

(LASCAU DE LA VALLEE DE LA PY x MARGOTTE DE LA TOUR DE COUMAIL)

Prop.: M. TOSI Jean-François

SAULIEU

12/06/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

JUGE: MME MOORES KATHY

(GB)

Classe INTERMEDIAIRE MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de Race

SOCRATTE DE LA RANCHE DU

CHENE

(POWER-OF-PICASSO DES ETOILES DE WOODCOCK x NAYA DE LA RANCHE DU CHENE)

Prop.: M. MEUNIER Hervé

2^{ème} EXCELLENT R.C.A.C.S.

RAMEAU DE LA RANCHE DU CHENE

(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x MADAME DE LA RANCHE DU CHENE)

Prop.: M. VIEILLARD Raymond

Classe OUVERTE MALE

1^{er} EXCELLENT

ROOSTER DE LA RANCHE DU

CHENE

Prop.: M. MARION Thomas

2^{ème} EXCELLENT

ODEN DU CHATEAU D'OURCHES

Prop.: M. POTRAT Eric

Classe INTERMEDIAIRE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT

R'OUF DE LA RANCHE DU CHENE

Prop.: M. BOTTON Hubert

2^{ème} EXCELLENT

SAGA DE LA RANCHE DU CHENE

(POWER-OF-PICASSO DES ETOILES DE WOODCOCK x NAYA DE LA RANCHE DU CHENE)

Prop.: M. GARCÈS Jacques

Classe OUVERTE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur Sexe Opposé

PAMPA DE LA RANCHE DU

CHENE

(O'MALEY DES ETOILES DE WOODCOCK x NAFTI DE LA RANCHE DU CHENE)

Prop.: M. VULLIOD Emmanuel

Classe TRAVAIL FEMELLE

1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S.

POUKA DE LA RANCHE DU CHENE

Prop.: M. BOTTON Hubert

Classe VETERAN FEMELLE

1^{er} EXCELLENT - Meilleur Vétérain

HARMONY DU CLOS D'AVIGNON

(CROONER DU LOISON x FOXIE)

Prop.: M. POTRAT Eric

LAMOTTE BEUVRON

18/06/2022 – GAME

FAIR

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

JUGE DU BOB: MME GAGGERO

ALESSANDRA

Classe PUPPY MALE

1^{er} TRES PROMETTEUR - Meilleur Puppy

SKILL DES VALLONS DE LA SEE

(OSLO x OPALE)

Prop.: M. EVRARD Jérôme

Classe INTERMEDIAIRE MALE

1^{er} TRES BON

RAYBANN DE LA FERME DU

PONT RADE

Prop.: M. DECROIX Sandra

Classe OUVERTE MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur Sexe Opposé

ORION DE LA MAISON DE PONT PIERRE

Prop.: M. BÉNITO Philippe

2^{ème} EXCELLENT R.C.A.C.S.

PURDEY

Prop.: M. MEUNIER Jean-Louis

3^{ème} EXCELLENT

RAIKO DE LA CIERNA ZVIERA

Prop.: M. SPIELMANN Morgane

Classe JEUNE FEMELLE

1^{er} TRES BON

SCARLETT O'HARA DE L'ETANG

LA TOURNANCIERE

(LINK DES LEGENDES DE CHIMERA x MELBA)

Prop.: M. AUGER Patricia

2^{ème} TRES BON

SHIRKA DE LA HAUTE VERRIERE

(RAVEN A DU CLOS DES RENARDS x NOISETTE DES GRANDS BROUILLARDS)

Prop.: M. THOUVENOT Gaétan

Classe INTERMEDIAIRE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de Race

RUMBA VOM FEDER MALER

(INTOX x OSAKA)

Prop.: M. LEMAIRE Etienne

Classe OUVERTE FEMELLE

1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S.

OPALE

(T.I. x T.I.)

Prop.: M. PESCHARD Alexandre.

DOUAI

18/06/2022

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER

Juge : M. DE GIULIANI Claudio

Classe JEUNE MALE

1^{er} EXCELLENT - Meilleur jeune

SUN DE LA PLAINE FLORISSE

Prop.: M. FRANCOIS Manon

Classe OUVERTE MALE

1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B. - Meilleur de race

PRINCE DE LA SOURCE RIANTE

Prop.: M. HERMETZ Philippe

Classe TRAVAIL MALE

1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S. - R.C.A.C.I.B.

PARKER DE LA SOURCE RIANTE

Prop.: M. HEUGHE Albine

TRETS PAYS D'AIX**19/06/2022****PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER***Juge : M. JUIF Daniel***Classe TRAVAIL FEMELLE****1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race****ROSE-HERZI DE LA CROIX DE MALVAN**

Prop.: M. FOUCAUD Eric

DOUAI**19/06/2022****PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER***Juge : Mme HARDY BEAUCHOT**Marie-Laurence***Classe OUVERTE MALE****1^{er} EXCELLENT R.C.A.C.S. - R.C.A.C.I.B.****PRINCE DE LA SOURCE RIANTE**

Prop.: M. HERMETZ Philippe

Classe TRAVAIL MALE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - C.A.C.I.B. - Meilleur de race****PARKER DE LA SOURCE RIANTE**

Prop.: Mme HEUGHE Albine

AUMONT AUBRAC**25/06/2022****PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER***Juge : M. DESCHUYMERE**Norman***Classe JEUNE MALE****ABSENT****SADEK***(OBAN DE BERTRONVAL x NISKA)*

Prop.: M. FOSSIER Gérard

AUMONT AUBRAC**26/06/2022****PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER***Juge : M. JOUANCHICOT Christian***Classe PUPPY MALE****TRES PROMETTEUR - Meilleur puppy****START VOM HUNDEGELAUT***(RAVEN A DU CLOS DES RENARDS x MIXO VOM HUNDEGELAUT)*

Prop.: M. PRIEUR Julien

PROMETTEUR**SYMEO VOM HUNDEGELAUT***(RAVEN A DU CLOS DES RENARDS x MIXO VOM HUNDEGELAUT)*

Prop.: M. PRIEUR Julien

Classe JEUNE MALE**1^{er} EXCELLENT****SAXO***(PABLO DU GRES DES FAGNES x NELA)*

Prop.: M. PRIEUR Julien

Classe OUVERTE MALE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de sexe opposé****PALMER DE LA COUVELIE***(INTOX x GRENADE DU VAL COISIN)*

Prop.: M. PRIEUR Julien

Classe JEUNE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT Meilleur jeune****SELENYA***(PALMER DIT POKER DE LA COUVELIE x MIRKA DU VAL D'OURTIGA)*

Prop.: M. PRIEUR Julien

Classe INTERMEDIAIRE FEMELLE**1^{er} EXCELLENT C.A.C.S. - Meilleur de race 3^{ème} GROUPE 7****ROUSSETTE***(PADDOCK DE LA COUVELIE x MIRKA DU VAL D'OURTIGA)*

Prop.: M. PRIEUR Julien

RAPPEL SUR L'ENGAGEMENT EN CLASSE TRAVAIL

Pour les chiens ayant obtenu

- un minimum TRES BON en Field Trial
- Une 1^{ère} ou une 2^{ème} catégorie au Brevet International de Chasse Pratique (B.I.C.P)

Il est impératif d'être détenteur de l'attestation « Classe travail » pour engager dans cette classe lors des expositions.

Dès que votre chien obtient son classement, n'attendez pas pour demander ce document

FAIRE LA DEMANDE envoyer :

- 1) Formulaire de demande « classe travail »
- 2) copie de la page de garde du carnet de travail.
- 3) la copie de la double page des résultats du carnet de travail
- 4) Eventuellement la copie de la feuille de pointage ou du diplôme.

par courriel (documents scannés) à : classtravail.attestation@centrale-canine.fr

OU sous pli suffisamment affranchi adressé à : SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE Service " Utilité " 155 Avenue Jean Jaurès 93535 AUBERVILLIERS CEDEX

PENSEZ A VOTRE ADHESION 2023 :

Sans renouvellement avant le 31 mars, vous ne recevrez pas les revues suivantes, perdrez vos accès aux sites, les tarifs préférentiels réservés aux adhérents et votre ancienneté (nécessaire par exemple pour l'annonce de vos portées)

Les cotisations 2023 sont :

Membre Simple 35 €**Membres Couple 40 €****Membre Bienfaiteur****105 €**

Dès la réception de votre paiement, votre compte sera activé.

Paiement par virement :

IBAN: FR76 1670 6000 3216 2008 3970 672 / SWIFT: AGRIFRPP867 préciser dans l'ordre de virement le nom de l'adhérent et si vous le connaissez votre numéro d'adhérent.

Paiement par chèque chez : LIONEL REISSER – 1, rue du Général Leclerc – 67270 SCHWINDRATZHEIM**Toutes les questions adhésions – accès site – sont à traiter avec LIONEL REISSER lio1reisser@free.fr**

Concours Général Agricole 2022

Le vendredi 4 mars étaient jugés les chiens du 7^{ème} groupe lors de cette édition 2022 du Concours général Agricole. Cette manifestation qui remporte toujours un grand succès, reste une vitrine incontournable pour la promotion de nos races

Rappelons que les chiens désignés pour y participer sont ceux qui ont été primés lors de l'exposition nationale d'élevage de l'année précédente, à savoir les CACS mâles et femelles, les 1^{ers} excellent en classe champion et les 1^{ers} des lots d'affixe et des lots reproducteurs.

Pour l'édition 2022 du CGA seuls, deux propriétaires avaient répondu présents à la proposition du CFEML.

Deux grands épagneuls de Münster représentaient notre club :

La femelle LORE VON KLEINENKETTEN à Monsieur Philippe Rogiers et le mâle GHYLLBECK TORVUS à Monsieur Julian Pritchard.

Le club adresse toutes ses félicitations à GHYLLBECK TORVUS qui monte sur la troisième marche du podium en classe champion.



Rendez-vous pour l'édition 2023....

LE GAME FAIR

La 40^{ème} édition du Game Fair a eu lieu du 17 au 19 juin 2022 après deux années annulées. C'est un retour en fanfare pour ce grand événement avec plus de 89 000 visiteurs. La canicule n'a pas rebuté les passionnés, bien au contraire. Les organisateurs ont dû s'adapter et notamment annuler quelques présentations (les rings étant en plein soleil). La plus grande déception a sans doute été l'annulation du traditionnel feu d'artifice.

Coté club, nous avons comme depuis de nombreuses années maintenant un stand... avec une équipe rodée (ou presque) à ce marathon... Le fait d'avoir cette team nous a permis une organisation au TOP qui a suscité chez nos voisins et amis quelques stupéfactions, et nous serons très probablement imité l'an prochain ! Il ne nous manquait que des représentants Langhaar.

Pour notre stand cette année nous avons décidé d'équiper les bénévoles du même polo (le gilet pour la fraîcheur n'ayant pas été très utile). Les visiteurs ont apprécié car ils s'avaient tout de suite à qui s'adresser.... Nous avons également emmené une bonne boutique qui a énormément plu.... Avec l'article le plus vendu le bonnet (non ce n'est pas une blague par 40°)!



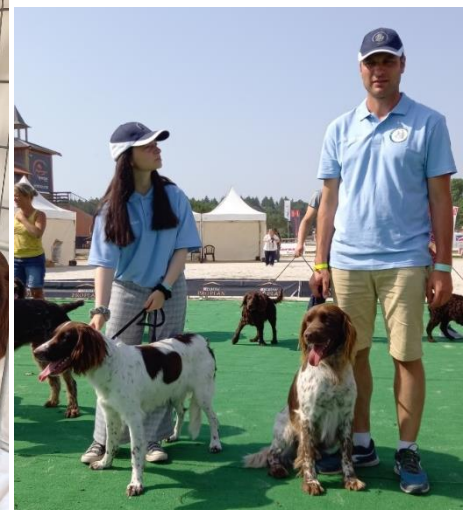
Nous avons prévu l'annexe du stand, servant pour le petit déjeuner, le verre de l'amitié, le déjeuner et entre ces temps conviviaux, il se transformait en bureau pour notre présidente pour les confirmations et autres dossiers à voir. Il y en a eu et elle n'a pas arrêté pendant 3 jours.



Quelques juges, officiels, administrateurs de club ont découvert l'aménagement de cet espace.

A l'heure du bien-être animal, vous allez dire « les pauvres chiens »..... et bien nous avons équipé notre stand et nos chiens se sont retrouvés bien à leur aise..... chaque cage avait sa Clim, brumisateur (même notre petit fan, a pu participer activement à la tâche brumisateur avouons-le son plaisir n'était pas du tout dissimulé), serviette mouillée Même les compagnons de nos adhérents pouvaient trouver un peu de fraîcheur....

Notre stand était bien frais et nous avons même pu garder des glaçons jusqu'à 14h00.... Vous y verrez peut être le succès de notre stand et son «arrière-boutique » !



Le bilan des 3 jours est plutôt positif, une trentaine d'adhésion, une boutique qui a connu un franc succès, entre 10 et 15 confirmations, beaucoup d'échanges et de nouvelles rencontres.

Un constat cependant, beaucoup moins de demandes de chiots petit épagneul de munster et beaucoup plus en grand épagneul de munster et en Langhaar.

Merci aux animateurs du stand, Patricia, Francois, Anaé, Danièle, Magali, Didier et son complice, Stéphane, Jean-Louis....

Le rendez-vous est pris pour 2023 du 16 au 18 juin. Nous espérons vous y retrouver nombreux....

Contact et information auprès de Magali (ptitmunst86@live.fr)

COTATIONS ENREGISTREES AU PREMIER SEMESTRE 2022

Langhaar

Sexe	N° L.O. français ou étranger	Nom du chien affixe	Cotation enregistrée	Propriétaire
M	741	BACCHUS V.D. Alten Piccardie	2	LEFEUVRE Laurent

Grand Epagneul de Münster

Sexe	N° L.O. français ou étranger	Nom du chien affixe	Cotation enregistrée	Propriétaire
F	26	ELKA Du Bois Millet	4	RICHARD Loïc
F	341	ODE	2	PONCHAUT Jean-Luc
F	334	AKIRA von St Barbara	2	LEMOINE Olivier
M	391	BERETTA Uut't Vossebeltseveld	4	PRITCHARD Julian
M	339	OBAN	2	VRAC Philippe
M	297	MAO dit MILAN du Haut Bouly	2	MARTEL Alexandre

Petit Epagneul de Münster

Sexe	N° L.O. français ou étranger	Nom du chien affixe	Cotation enregistrée	Propriétaire
F	13941	ONDINE De la Ranche du Chêne	4	MANISSIER Maxime
F	15377	ORY De la Vallée de la Py	4	MONGRENIER Philippe
F	16417	PLUME Du Comté des Lions	4	STANTINA Patrice
F	17419	POPIE THE MISS des Etoiles de Woodcock	4	LEBARON Lionel
F	LOSH 1312814	THELMA du Clos des Renards	4	FEDRIGO Paolo
F	16462	POUKA De la Ranche du Chêne	4	BOTTON Hubert
F	15376	PRINCESSE ADELE De la Belle Hétraie	3	PEUKERT Marie
F	16476	PILGRIM De la Ranche du Chêne	3	ROLLAND Paul
F	13498	NESS Du Cercle de Saint Hubert	3	HEITZ Romain
F	13214	NAYA De la Vallée de la Py	3	BRANDICOURT Thomas
F	17046	RAPHIA De la Croix de Malvan	3	REISSER Lionel
F	17432	R-MINHE De Wacourt	2	VIDAL Olivier
F	18022	RUBY	2	LAVAL Sylvain
F	17943	RELKA Du Domaine d'Aiden	2	DELANNOY Jean-Yves
F	17551	RAVENE De la Cierna Zviera	2	RAYMOND Jérôme
F	17050	ROSE-HERZI De la Croix de Malvan	2	FOUCAUD Eric
F	15335	PLUME Du Clos du Vimeu Vert	2	CAUX David
F	13606	NESS Du Ter et i Tilleul	2	PERRIN Frédéric
F	17020	RUBIS Du bois du Rotiot	2	DEJARDIN Olivier
F	17046	RAPHIA De la Croix de Malvan	2	REISSER Lionel
F	16476	PILGRIM De la Ranche du Chêne	2	ROLLAND Paul
F	15411	PEPSIE des Pattes de Lys	2	RAMELET Clément
F	16402	POLKA De la Clairière du Haberacker	2	DELPONT Benjamin

Sexe	N° L.O. français ou étranger	Nom du chien affixe	Cotation enregistrée	Propriétaire
M	10899	LIVER De la vallée de la Py	6	MONGRENIER Philippe
M	13493	NIGHT Du Cercle Saint Hubert	4	STRASSER Claude
M	15745	PRESTON Du Champ Lien	3	HENRY Maxence
M	17427	REX De Wacourt	3	PICQUENDAR Olivier
M	16938	RUINART Du Domaine du Grand Marais	3	HOUSSET Christophe
M	13494	NEAL Du Cercle Saint Hubert	3	REISSER Lionel
M	14894	ODIN Vom Hundegalaut	2	EVARISTO Hervé
M	17406	RANGER Du col de Poulzinières	2	TINTANE Pierrick
M	14345	OYAT De Wacourt	2	MORIN Hubert
M	11289	LEADER Vom Hundegelaut	2	PERRIN Frédéric
M	14436	OREO du Domaine de Welles	2	DUCHATEAU Didier

Il est très important de demander vos cotations au fur et à mesure, sans en sauter. Vous pouvez vérifier la bonne cotation de votre chien, en vous rendant sur la fiche de ce dernier sur le LOF Select

RESULTATS DE DYSPLASIE DU PREMIER SEMESTRE 2022

Grand Epagneul de Münster

SUNDAY DE CRISLAURE	GM	F	02/01/2021	A	BEAULIEU Sébastien
MAO DU HAUT BOULY	GM	M	01/07/2016	B	MARTEL Alexandre
SNIPER DE CRISLAURE	GM	M	02/01/2021	B	BEAULIEU Sébastien

Langhaar

MAHE	L	F	19/06/2016	A	MOREL Hervé
NEVA VOM HUNDEGELAUT	L	F	20/05/2017	A	RAFFIN Marc
PHOEBE DE LA VALLEE DE MULTRU	L	F	04/05/2019	B	WAFFELAERT
BACCHUS V.D. ALTEN PICCARDIE	L	M	19/02/2020	B	LEFEUVRE Laurent

Petit Epagneul de Munster

LADY	PM	F	30/06/2015	A	PELLE Michel
LINE	PM	F	15/08/2015	B	KATZENFORT
MALYS DES LONNES SAINT HUBERT	PM	F	09/03/2016	A	LOPEZ Alain
NOUCHKA DES HAUTS DE NOUEUIL	PM	F	22/02/2017	A	BARDOUX Jean-Baptiste
NAYA	PM	F	22/04/2017	A	COSTA Fabien

NESS DU CERCLE SAINT HUBERT	PM	F	03/09/2017	B	HEITZ Romain
NEPTUNE DU CRU DE BRUQUEDALLE	PM	F	04/12/2017	A	TALLANDIER Jean Claude
OVALIE D'UNE HISTOIRE DE PLUME	PM	F	22/04/2018	B	OLIVIER Dominique
OSATIS DES HARDIES DU BOCAGES	PM	F	16/05/2018	A	KATZENFORT
OLA DES DIEUX DE LA CHASSE	PM	F	19/06/2018	A	BLOQUET Leonard
OTAWA DE NORD ARVERNE	PM	F	23/08/2018	A	KATZENFORT
PRISKA	PM	F	15/05/2019	A	MARSAIS Kevin
PRUNE DES TENDRES MORDANTS	PM	F	09/06/2019	B	RAYMOND Jérôme
PEPITE VOM LOESS DU KOCHERSBERG	PM	F	26/08/2019	B	MARQUER Loïc
PAPOUILLE DE LA CLAIRIERE DU HABERAECKER	PM	F	02/09/2019	A	LEY Pierre
PRUNE DU TILLEUL DES EVOISSONS	PM	F	30/10/2019	A	BARDET Loïc
REGLISSE	PM	F	29/02/2020	A	LEFEBVRE DE RIEUX
R'MIONE DU CHAMP LIEN	PM	F	02/05/2020	B	CHATELOT Samuel et Michel
ROUBLARDE DU CHÂTEAU D'OURCHES	PM	F	08/05/2020	A	STEINER Claude-Yvon
RUBY	PM	F	03/06/2020	B	MELI Nicolas
THELMA DU CLOS DES RENARDS	PM	F	14/06/2020	A	FEDRIGO Paolo
ROXI	PM	F	16/06/2020	A	LEFRANC Maxime
RISKA DU MAS DES BILLAUTES	PM	F	25/06/2020	A	DUBRULLE Thierry
RUNE	PM	F	01/07/2020	A	MARQUER Manon
ROLLEX DE LA COMBE D'AIN	PM	F	26/07/2020	B	CHASSOT Lydia
GUESS VOM SCHWARZEN SEE	PM	F	01/09/2020	A	HAFFNER Geoffrey
RENA	PM	F	02/10/2020	B	MOURADIAN
RENA DU DOMAINE DE CHAMBORD	PM	F	03/11/2020	B	DEFOSSEZ Rémi
ROSA-PHILAE	PM	F	05/11/2020	A	VETTER
RYTA DU PHOENIX ARDENT	PM	F	28/11/2020	A	GIRAUD Nathalie
STELLA VOM HUNDEGELAUT	PM	F	05/01/2021	A	THIBOUT Jessy
SAGA DES PETITS PANIELLOIS	PM	F	26/02/2021	A	AUDIOT Béangère
SAGA	PM	F	19/03/2021	A	FRIN Anthony
SYBELLE	PM	F	30/03/2021	B	PROU Jean-Yves
S'POIR D'UNE HISTOIRE DE PLUME	PM	F	07/04/2021	A	ROUSSEAU Aurélie
SAMBA DE LA RANCHE DU CHENE	PM	F	12/04/2021	A	FRIN Anthony
SCHAILYE PUMBAJE DE LA TOUR DE COUMAIL	PM	F	27/04/2021	A	BOULANGER Magali
SOUMBA PENCHAILYE DE LA TOUR DE COUMAIL	PM	F	27/04/2021	A	BILLAULT Vincent
SAPHIR DU DOMAINE DU GRAND MARAIS	PM	F	28/08/2021	B	LECLERCQ Fabien
NOX DU PORT DE CHAMBORD	PM	M	24/04/2017	B	KATZENFORT
OUPER DU DOMAINE DU MONT CHAUVE	PM	M	08/03/2018	B	ROGER Alexia
ORION DU DOMAINE D'AIDEN	PM	M	19/12/2018	B	BOSSARD Alexis
PACKO	PM	M	06/04/2019	A	DEHONDT
PONGO	PM	M	08/04/2019	A	HUE Julien
PACCO DU CLOS DE L'EPTÉ	PM	M	15/07/2019	A	MANKOWSKI Laurent
RUBEN	PM	M	29/02/2020	B	LEFEBVRE DE RIEUX
RAILEY DE LA RANCHE DU CHENE	PM	M	30/05/2020	B	OSMONT Cyrille
TITAN DU CLOS DES RENARDS	PM	M	14/06/2020	A	LECLERCQ Jimmy
RUBBEN DU DOMAINE SAINT LAMBERT	PM	M	21/06/2020	A	HAULTCOEUR Yohan
RAYBANN DE LA FERME DE PONT RADE	PM	M	01/09/2020	A	DECROIX Sandra
RUFUS VOM FEDER MALER	PM	M	02/11/2020	A	COTTRET Manuel
ROBERT DE LA RANCHE DU CHENE	PM	M	18/12/2020	B	PORTE Christophe
SHERLOCK DE LA RANCHE DU CHENE	PM	M	08/03/2021	B	GRAZZINI Charles-Henry
SKAR DE LA RANCHE DU CHENE	PM	M	08/03/2021	A	BOTTON Hubert

SCUD DU CLOS DE L'EPTE	PM	M	12/04/2021	A	MANKOWSKI Laurent
SHERLOCK DE LA RANCHE DU CHENE	PM	M	21/04/2021	B	BIGNOLO Philippe
SAIGON VOM FEDER MALER	PM	M	17/05/2021	A	AUDIOT Bérangère
SPRITZ VOM FEDER MALER	PM	M	17/05/2021	A	AUDIOT Bérangère
SCOTT DE WACOURT	PM	M	20/05/2021	A	BEAUCE Dominique

Suivi des dossiers en appel de lecture

1^{er} niveau interne au club

- **ROZE-HERZI DE LA CROIX MALVAN** PM F née le 05/04/2020 à M. FOUCAUD Eric
Lecture initiale C **Requalifiée en appel en C**
- **RANGER DU COL DE LA POULZINIERE** PM M née le 02/05/2020 à . M. TITANE Pierrick
Lecture initiale C **Requalifiée en appel en B**

- 2^{ème} niveau : S.C.C.

- **ROZE-HERZI DE LA CROIX MALVAN** PM F née le 05/04/2020 à M. FOUCAUD Eric
Lecture initiale C **Requalifiée en appel en A**

Si vous souhaitez contester le résultat,
une procédure d'appel en deux temps est à votre disposition.
Pour tous renseignements contacter le (la) responsable dysplasie

L'ADN obligatoire pour les reproducteurs

Source : [L'ADN obligatoire pour les reproducteurs | Société Centrale Canine \(centrale-canine.fr\)](https://centrale-canine.fr/articles/tests-adn-formulaires-de-commande-listes-et-plus)
par Société Centrale Canine

Publié 14/09/2022 à 15:14 - Mis à jour le 14/10/2022 à 16:10

Afin de certifier les origines des chiens de race, nous mettons en place dès le 2 janvier 2023 *

l'ADN obligatoire pour les reproducteurs. Cela signifie que pour déclarer la naissance d'une portée, il faudra désormais que le père et la mère des chiots possèdent une empreinte génétique enregistrée dans notre base de données (attention, seules les empreintes génétiques valides selon le format ISAG 2006 ou le format ISAG 2020 seront prises en compte).

Dès lors, il sera possible pour l'éleveur ou pour tout futur propriétaire de faire réaliser l'identification génétique de leur chien et de demander une vérification de parenté avec les parents déclarés.

Prévoyez dès maintenant cette évolution pour vos chiens non encore identifiés : (Cf. point 8 ci-après)

Commandez pour vos reproducteurs des kits d'identification ADN au format STR (ISAG 2006) et/ou au format SNP (ISAG 2020) sur votre espace [LOF Connect](https://www.centrale-canine.fr/articles/tests-adn-formulaires-de-commande-listes-et-plus) (ou en commande papier : <https://www.centrale-canine.fr/articles/tests-adn-formulaires-de-commande-listes-et-plus>).

Demandez l'enregistrement des empreintes génétiques de vos reproducteurs dans notre base de données via votre espace [LOF Connect](https://www.centrale-canine.fr/articles/tests-adn-formulaires-de-commande-listes-et-plus) (ou en commande papier, pour des empreintes STR uniquement).

DERNIERE MINUTE

* Précédemment fixée au 2 janvier 2023, la date d'application de l'identification ADN obligatoire a été **repoussée au 3 avril 2023** afin de laisser le temps à tous les éleveurs de se préparer à cette nouvelle mesure.

Comment savoir si un chien est identifié génétiquement ?

Sur la fiche LOF Select d'un chien, retrouvez l'une des mentions suivantes :

	DNA	DNAComp.	DNAComp-P	DNAComp-M	DNA
Identification génétique réalisée	✓	✓	✓	✓	✓
Empreinte enregistrée au LOF	✓	✓	✓	✓	✗
	Permet la déclaration de naissance à partir du 1 ^{er} janvier 2023 (Si et seulement si l'empreinte est valide : c'est-à-dire que le nombre de marqueurs correctement exprimés est suffisant pour établir une filiation selon la norme ISAG en vigueur).				
Compatibilité	Compatibilité non vérifiée	Compatibilité vérifiée avec le couple de parents	Compatibilité vérifiée avec le père uniquement	Compatibilité vérifiée avec la mère uniquement	Compatibilité non vérifiée

Remarque : Attention, les mentions DNA datant d'avant 2014 (*violet clair*) concernent des empreintes qui ne sont pas enregistrées chez nous et ne permettront pas la déclaration de naissance. Il sera dans ce cas nécessaire de faire réidentifier génétiquement le chien ou de nous transmettre une empreinte génétique valide pour enregistrement par nos services. En cas de doute sur la validité d'empreinte, contactez le service ADN de la SCC (adn.contact@centrale-canine.fr).

Vous vous posez de nombreuses questions sur les modalités pratiques de l'ADN obligatoire.

1 – L'ADN obligatoire, quel bénéfice pour l'éleveur ?

En faisant identifier génétiquement chaque reproducteur, l'éleveur laisse la possibilité aux futurs acquéreurs de ses chiots de demander s'ils le souhaitent une vérification de filiation avec les parents déclarés. L'ADN obligatoire pour les reproducteurs permet donc à tous les éleveurs LOF d'assurer aux futurs propriétaires des chiens un maximum de transparence sur leur travail et de leur garantir des généalogies fiables.

2 – A qui cette obligation s'applique-t-elle ? les Particuliers qui ne feront qu'une seule portée par an sont-ils concernés ou cela s'applique à tous les professionnels ?

Toutes les déclarations de naissance seront concernées à partir des saillies du 2 janvier 2023, même celles effectuées par des éleveurs ne déclarant qu'une portée par an.

3 – quels sont les chiens concernés par cette obligation ?

Tous les chiens reproducteurs (liches et étalons) sont concernés. Il n'y a pas d'obligation d'identification génétique pour les chiots. Pour rappel, la lice est la femelle reproductrice et l'étalon le mâle reproducteur choisis pour une saillie.

4 – l'identification ADN des reproducteurs étrangers est elle aussi obligatoire ?

Oui, l'obligation est la même pour les chiens étrangers dès lors que vous souhaitez déclarer une naissance au LOF. Prévoyez de demander en amont de la saillie l'identification génétique du chien étranger employé puis de faire enregistrer son empreinte par le service ADN si ce n'est pas encore le cas. Comme pour les chiens français, les identifications ISAG 2006 et ISAG 2020 sont acceptées tant que le laboratoire est certifié ISAG classé « Rank 1 ou 2 ».

5 – Y aura-t-il des dérogations à l'identification ADN des reproducteurs ?

Oui, des dérogations seront mises en place pour :

- les races patrimoniales à petit effectif (c'est-à-dire les races françaises à moins de 1 000 naissances annuelles),
- les races du groupe 6 (sauf demande du club de race) à l'exception du Beagle, du Dalmatien, du chien de Rhodésie à crête dorsale et du basset hound. Ces dérogations visent à protéger les populations de races sensibles.

6 – A partir de quand faut-il que les reproducteurs soient identifiés ?

L'identification génétique des parents d'une portée devient obligatoire pour effectuer les déclarations de naissance (et les déclarations de naissance uniquement) pour une saillie faite après le 2 janvier 2023. Il n'est donc pas nécessaire que tous vos

reproducteurs soient identifiés génétiquement à la date du 2 janvier si vous ne prévoyez pas de saillie avant l'été ou la fin de l'année 2023 par exemple.

7 – combien coûte une identification génétique

L'identification génétique d'un chien en format STR (ISAG 2006) ou SNP (ISAG 2020) par les services de la S.C.C. coûte 36 € TTC pour une commande en ligne via l'espace LOF Connect (ou 46 € TTC pour une commande papier). L'empreinte délivrée est alors automatiquement intégrée au LOF. L'analyse pratiquée par nos laboratoires partenaires est effectuée à partir de simples prélèvements buccaux faits par votre vétérinaire.

8 – L'identification génétique par un autre laboratoire est-elle possible ?

Oui, c'est tout à fait possible à partir du moment où le laboratoire a obtenu la certification ISAG « Rank 1 ou 2 ». Il faudra cependant nous transmettre le certificat génétique émis par le laboratoire pour que nous enregistrions l'empreinte du chien (via LOF Connect ou en commande papier). L'enregistrement dans le LOF d'une empreinte génétique coûte 10 € TTC.

Pour les identifications SNP (ISAG 2020), nous vous remercions de bien vouloir demander au laboratoire de nous contacter pour valider le format de l'empreinte qui vous sera délivrée.

9 – Quel est l'intérêt de l'identification ADN obligatoire si l'un des reproducteurs est déjà identifié au format ISAG 2006 tandis que l'autre est identifié au format ISAG 2020 ?

Même si les formats d'identification des deux reproducteurs sont différents, tout propriétaire d'un chien LOF né d'une saillie ayant eu lieu après le 2 janvier 2023 pourra bénéficier a minima d'une vérification de filiation monoparentale avec chacun des parents déclarés en faisant identifier son chien dans l'un ou l'autre des formats d'identification.

Pour rappel, les deux formats d'identification ne sont pas compatibles et il n'est pas possible dans le cas de figure énoncé ci-dessus d'obtenir une vérification de filiation biparentale sans faire réidentifier l'un des parents dans l'autre format.

10 – Qu'en est-il des semences congelées, l'identification ADN de l'étalon est-elle obligatoire également ?

Oui, l'identification ADN est obligatoire même dans le cas de l'utilisation de semences congelées, c'est-à-dire que l'étalon dont provient la semence doit être identifié génétiquement. Obtenir une empreinte génétique à partir d'une paillette est possible, il est cependant nécessaire de vous renseigner en amont auprès du laboratoire auquel vous souhaitez demander l'analyse pour vous assurer qu'ils peuvent travailler à partir de ce matériel biologique. Des dérogations à l'identification génétique obligatoire seront possibles sous conditions strictes. Si vous prévoyez de faire congeler des semences ou si vous possédez déjà des semences congelées de chiens vivants, pensez dès aujourd'hui à faire identifier vos étalons en format STR (ISAG 2006) ou en format SNP (ISAG 2020) si ce n'est pas déjà le cas.

11 – quand les deux parents sont identifiés ADN mais que la comptabilité du chiot n'a pas été demandé, cela peut-il être résolu sans refaire d'analyses en laboratoire ?

Seuls les parents doivent avoir l'ADN dans le cadre de l'ADN obligatoire pour les reproducteurs. L'identification génétique d'un chiot et la vérification de filiation de celui-ci avec ses parents ne sont quant à eux pas obligatoires.

L'identification ADN des parents ne donne pas automatiquement l'identification ADN d'un chiot. Pour obtenir une empreinte génétique, chaque chien doit avoir fait l'objet d'un prélèvement et d'une analyse en laboratoire.

12 – Pourquoi ne pas rendre l'ADN obligatoire pour les chiots également ?

Les éleveurs restent libres d'identifier génétiquement leurs chiots pour pouvoir certifier les filiations. Cependant, aucune obligation n'est posée pour les chiots. De plus, les futurs acquéreurs peuvent choisir par eux-mêmes d'effectuer ou non cette analyse.

13 – Puis-je demander la vérification de la filiation avec les parents de mon chien ?

Oui, tout propriétaire sera en droit de demander (à ses frais) la vérification de filiation de son chien avec les parents déclarés au LOF.

14- Est-ce qu'il sera possible d'obtenir directement un pedigree à la place du certificat de naissance puisque les origines seront certifiées ?

Non, l'ADN obligatoire pour les reproducteurs ne remet pas en question l'examen de confirmation, qui lui seul permet d'obtenir un pedigree définitif.

Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question ?

Contactez le service ADN par mail : adn.contact@centrale-canine.fr

Procès-verbal de la réunion de comité du vendredi 23 juillet 2021

à la salle des fêtes de Bléquin (62)

Ouverture de la séance par la Présidente à 18h00

Présents : Magali Boulanger, Agnès de France, Véronique Beauchamps, Danièle Cacard, Lionel Reisser, Eric Foucaud

Excusés : Angélique Marteau, Christian Rabiller, Bernard Brenuchon, Serge Pourchez, Hervé Journal

Absents : Florence Herbet

Conformément aux Statuts, le secrétaire rédige le P.V.

Le quorum étant réuni, le comité peut valablement délibérer.

1- Informations de la présidente

Pas d'information particulière. La présidente tient à remercier les personnes sortantes, qu'elles se représentent ou non pour le travail effectué au long de ces années.

2- Approbation du PV de la réunion de comité du 26/06/2021

Le procès-verbal de cette réunion de comité est approuvé à l'unanimité, sous réserve que la phrase « Le quorum étant réuni, le comité peut valablement délibérer » soit rajoutée.

3- Liste des consultations par e-mail du comité du 01-01-2021 au 23-07-2021

17-12-2020 Conditions d'obtention « titre » membres d'honneur : proposition modifiée et corrigée par l'ensemble du comité, encadrant les conditions d'éligibilités au « statut » de membre d'honneur est mis à la validation

12 votants possibles
7 votes exprimés
7 votes pour
0 votes contre
0 votes « blancs / nuls »
0 abstention
Validation à la majorité

17-12-2020 Condition encadrant la demande d'élevage sélectionné de la S.C.C. proposition modifiée et corrigée par l'ensemble du comité

12 votants possibles
7 votes exprimés
7 votes pour
0 vote contre
0 vote « blancs / nuls »
0 abstention
Validation à la majorité

30-01-2021 Proposition de dérogation avec accord de la S.C.C., suite à la pandémie pour le championnat de race 2020 (laisser 1 année à Horus de la forêt des Seigneurs et Nell de la vallée de la py pour prendre le points manquants GN ou GS)

12 votants possibles
08 votes exprimés
2 votes pour la solution 1
1 vote pour la solution 2
4 votes pour la solution 3
0 vote contre
0 vote « blancs / nuls »
1 abstention

Horus de la forêt des Seigneurs et Nell de la vallée de la py auront jusqu'au 31/12/2021 pour prendre le point manquant en printemps ou GN ou GS pour valider le Ch R 2020 – validé à la majorité

04 – 02 – 2021 Commission des élections

12 votants possibles
07 votes exprimés
07 votes pour

1 vote contre
0 vote « blancs / nuls »
0 abstention
Validation à l'unanimité

15 – 02 – 2021 Condition d'obtention des « plaquettes chiots »

Gratuité pour les adhérents du C.F.E.M.L. remplissant les conditions pour passer une annonce – payant pour les adhérents ne remplissant pas les conditions pour passer une annonce au prix de 1€ par plaquette + 10 euros de forfait d'envoi.

12 votants possibles
10 votes exprimés
08 votes pour
1 vote contre
1 vote « blancs / nuls »
0 abstention
Validation à la majorité

09-03-2021 – Projet de mise à jour de la grille de cotation

12 votants possibles
10 votes exprimés
1 nul
Question 1
9 votes pour la proposition 1
0 vote pour la proposition 2
0 vote pour la proposition 3
0 vote « blancs / nuls »
0 abstention

Question 2
5 votes pour
3 votes contre
0 vote « blancs / nuls »
1 abstention
A la majorité sera envoyée la grille de cotation à la commission élevage de la S.C.C.
- en gardant les épreuves à l'étranger mais en précisant clairement qu'il faut à minima un excellent.
- L'IMP B est passé en cotation 3 et l'IMP A en cotation 4

10-03-2021 Demande de dérogation pour la chienne de M. Gerbault (primipare 9 ans, et étalon non confirmé au jour de la demande)

12 votants possibles

11 votes exprimés

0 vote pour

11 votes contre

0 vote «blancs / nuls»

0 abstention

Refus de dérogation à l'unanimité.

23-03-2021

- demande de délégation pour le département de la Franche comté (M. Delehoye).

12 votants possibles

11 votes exprimés

10 votes pour

0 vote contre

0 vote «blancs / nuls»

0 abstention

nomination au poste de délégué de M. Delehoye à la majorité.

- Demande cursus juge Jimmy Leclercq – sous réserve d'une réponse sur la possibilité de la S.C.C.

12 votants possibles

10 votes exprimés

09 votes pour

0 vote contre

0 vote «blancs / nuls»

0 abstention

Le comité valide à la majorité, si le cursus est possible et selon les conditions données par la S.C.C., la possibilité à M. Leclercq de faire un cursus de juge « standard » au C.F.E.M.L.

- Demande examinateur TAN C. Debai

12 votants possibles

10 votes exprimés

08 votes pour

0 vote contre

0 vote «blancs / nuls»

2 abstentions

A la majorité le comité accorde à M. Debai la possibilité de commencer son cursus.

10-05-2021 Projet de grille de cotation suite au refus de la commission élevage de la S.C.C

12 votants possibles

10 votes exprimés

6 votes pour le choix 1 (1 épreuve de travail en France)

2 votes pour le choix 2 (2 épreuves de travail dont 1 peut provenir de l'étranger)

0 vote «blancs / nuls»

2 abstentions

Validation à la majorité du maintien de 1 seule récompense de travail obtenue en France

09-06-2021 Achat de tentes de réception par région

12 votants possibles

06 votes exprimés

0 vote contre

6 votes pour

0 vote «blancs / nuls»

0 abstention

POINT SUR LA NE 2021

Mme BEAUCHAMP communique quelques informations....

4- NE 2022

La localisation de la NE 2022 reste à être définie entre Thilouze, Créssat et Chatelguyon

5- Cursus juges et juges formateurs.

- Aucune réponse de la S.C.C. jusqu'à présent pour le cursus de Jimmy Leclercq

- Nomination de Marie-Aude Rochebeuf comme juge formateur. Si aucun élément défavorable n'est porté à la connaissance du comité après la NE 2021, la présidente ou / et la vice-présidente s'occuperont d'effectuer les démarches de validation auprès de la SCC.

Validé à l'unanimité.

6- Bilan financier 2020

Validé à l'unanimité

7- Modification du règlement du derby des jeunes

Il a été précédemment décidé qu'à partir de 2022, le derby des jeunes se déroulera désormais le lendemain de la NE en même temps que le TAN.

En conséquence et compte-tenu qu'à cette époque de l'année la chasse ne sera pas encore ouverte, il y a lieu de modifier le règlement de ce concours pour l'adapter aux conditions réglementaires.

8- Membre d'honneur/Président d'honneur

a. Mme de France devra trouver une proposition pour la situation de M. André Dupont.

b. La liste des membres ayant plus de 30 années d'ancienneté est examinée.

- A l'unanimité M. Alain Ehrnminger (43 ans d'ancienneté est proposé au titre de membre d'honneur)

- Mme XX

- Mme YY

- Les autres membres ayant plus de 30 ans d'ancienneté sont refusés soit à la majorité soit à l'unanimité pour des faits ou des comportements qui ne correspondent pas aux critères définis.

NB : La validation définitive du point N°8 (XX et YY) est mise en attente de la réponse aux questions posées à la SCC.

9- Site Internet

a. Sur les 3 premières entreprises contactées les 3 ne souhaitent pas reprendre le site sur le modèle actuel qui est obsolète (page / page)

b. Sur les 3 premières entreprises contactées une doit encore se positionner. Les 2 autres ne souhaitent pas soumissionner compte-tenu du travail que représente la réimportation des infos d'un site à un nouveau site.

10-Formation Quizbox

Lors de la dernière réunion de comité en visioconférence, la société Quizbox a une fois encore été sollicitée pour l'organisation et le comptage des votes et a mis à notre disposition un technicien pour nous assister. Afin de nous permettre de diminuer nos coûts, cette société propose d'organiser la formation de

membres du comité à l'utilisation de son logiciel.

Magali Boulanger et Eric Foucaud sont volontaires pour participer à cette action de formation

La proposition est validée à l'unanimité.

11 - Question diverses

Lionel Reisser demande à ce qu'une mise à jour du règlement du derby des jeunes

soit effectuée pour les cas où le Derby est couru hors saison de chasse.

Les futurs responsables travail devront proposer un règlement reprenant les 2 cas de figure. Validé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h00.

Secrétaire de séance : Eric FOUCAUD

Réunion Comité du C.F.E.M.L. visioconférence du 31 aout 2021

Présents : Mmes

BEAUCHAMPS V,
BOULANGER M, DE FRANCE
A, HERBET F.

MM. DEBAI C, FOUCAUD E,
LECLERCQ J., REISSER L,
Excusés : Mme CACARD D,
MM. POURCHEZ S, RABILLER
C, THIBAUDEAU D.

Le quorum est atteint la réunion peut valablement se tenir.

Il est fait appel à la société Quizbox pour les délibérations.

Conformément aux statuts le secrétaire est chargé de la rédaction du procès-verbal.

Ouverture de la réunion 15h15 à la suite des tests de fonctionnement réalisés par Quizbox.

La Visio conférence n'a pas été enregistrée.

Politique de la Présidente :

- La présidente réitère ses souhaits de bienvenue aux 3 nouveaux membres du Comité,
- Elle souhaite un travail d'équipe dans un climat de confiance et dans la sérénité,
- Elle souhaite ne pas imposer mais fédérer et travailler ensemble pour les 3 races

- Rappel que le club est bien un club de 3 races même si 2 sont plus confidentielles elles ne doivent pas être exclues.

- Le Club va bientôt avoir 50 ans d'existence, de nombreuses bonnes actions ont été faites par le passé. Tout n'est pas à révolutionner au club.

- Depuis 3 ans l'effort a été mis sur la remise à niveau administrative et juridique de l'association.

- Réflexion a mener sur les points à aménager, à mettre à jour et à développer

- Constat pour les Petits Epagneuls de Münster : un cheptel en hausse d'effectif mais en baisse de qualité que ce soit sur les standards morphologiques que de travail. Réflexions à mener afin de trouver des leviers pour inverser la tendance.

- Les travaux du Comité doivent se réaliser dans la plus grande transparence (dégrossit par groupe de travail puis réflexion et validation en comité) et réactivité,

- Toutes les délibérations et vote du Comité doivent rester en « confidentiel

Comité » jusqu'à la validation du Procès-verbal de réunion.

- Tout courrier, toute modification de document doivent être portés à la connaissance de la présidente en amont. Aucun courrier au nom de la présidente et signé sans accord de la présidente

- La vigilance et la mesure doivent s'effectuer dans l'usage des réseaux sociaux. Prendre la mesure d'une intervention en son nom propre ou au nom du Comité.

Ordre du jour :

1 – Information du Président

A - Commission de discipline de la S.C.C. à l'encontre d'éleveurs :

Régulièrement et malheureusement c'est un phénomène croissant, des éleveurs possédant un affixe font l'objet d'une convocation par la commission de discipline de la S.C.C. Récemment un éleveur nous a informé de la conclusion de son conseil de discipline.

Dès lors où la S.C.C. est saisie d'un dossier elle est la seule à le traiter. Si d'aventure un propriétaire de chien

s'adresse à un membre du Comité pour un litige avec son éleveur **il ne peut pas y avoir d'intervention du club.** La présidente l'orientera vers le service de la S.C.C. compétent.

B - C.U.N.C.A. communication de Nathalie PARENT

- Mail du 31/08
La composition du C.A. de la C.U.N.C.A. a été réduite :
Rapporteur Nathalie PARENT
Membres : Joël CHAUVET - Dr Pierre DEBRET (vétérinaire en charge du dossier dopage) - René GERLET - Dominique LEBRUN
Correspondants : Serge GUILBERT (FRSH) - Yves TASTET (FCI britanniques)
Il y aura un appel et une prise en compte de l'avis des présidents du 7^{ème} groupe.

- Mail du 26/08
Une demande a été réalisée auprès des présidents de clubs de race du 7^{ème} groupe afin de recueillir leur avis sur la problématique de la raréfaction de la perdrix grise qui génère des problèmes dans la tenue des Field de printemps.
Lecture faite des réponses déjà fournies par d'autres présidents. Après échanges, il est convenu que le secrétaire fera une synthèse de ces échanges et la proposera au comité pour que la présidente après corrections puisse l'envoyer dans les délais demandés à la C.U.N.C.A.

C - Problématique des confirmations de Petit Epagneul de Münster hors taille standard.

De manière récurrente des Petit Epagneul de Münster sont confirmés à des tailles au garrot trop hautes (parfois supérieure à 60 cm) Agnès de FRANCE a la charge de la surveillance des dossiers de

confirmation. Plusieurs demandes d'appel ont été formulées par le club sur ce point précis.

D - Trésorier

Intervention de Lionel REISSER à la suite d'une question concernant la tenue des épreuves. Les problèmes financiers lors de la tenue des épreuves de travail internes au club tiennent davantage aux délais pour faire parvenir les dossiers complets (avec la totalité des factures) qu'à la bonne gestion générale des dépenses.
Information de la Présidente concernant un aspect juridique soulevé par la S.C.C. Les épreuves ne peuvent être organisées et conduites que sous la responsabilité du Comité et non uniquement **que** des délégués. Extraits «mettre à la charge du délégué l'organisation des manifestations excède ce qu'il est capable de faire. **L'association ne peut pas se décharger ainsi de ce qui lui incombe.** »
. Réflexions à mener sur la mise en place d'une procédure afin d'être en conformité.

E - Coursus des juges S.C.C.

Dossier toujours en cours et relancés plusieurs fois par la présidente. Réponse de la S.C.C. en date du 26/08 : « possibilité de réponse après le championnat de France des 4 et 5 septembre 2021.

1- Vote

Validation du PV du 23/07/2021 POUR 5 CONTRE 0 ABSTENTION 3 TOTAL VOTANTS 8

Adopté

Validation du PV du 24/07/2021 POUR 6 CONTRE 0 ABSTENTION 2 TOTAL VOTANTS 8

Adopté

La présidente rappelle que le P.V. de l'A.G. est soumis à l'approbation de l'A.G. et qu'elle ne l'a pas encore.
Problème des Photos d'identité

2- Médiateur

La présidente explique le sujet et la législation lié au médiateur.
Rappel : depuis peu toute vente de chien par un éleveur référencé en tant que tel doit pouvoir être soumise à l'intervention d'un médiateur en cas de litige. Le nom de ce médiateur doit figurer sur le contrat de vente. Certains clubs de race ont réalisé un accord avec une société de médiateurs. Cet accord permet de diminuer le coût pour l'éleveur (somme à préciser).

Vote concernant l'étude d'un contrat avec une société de médiateurs dans le cadre de la législation sur la vente de chiens :

POUR 4 / CONTRE 4

La voix du président est prépondérante en cas d'égalité la présidente donne son vote POUR.

Un démarchage sera donc réalisé afin de proposer un contrat CLUB/ MEDIATIEUR. Question est posée afin de savoir qui se propose d'effectuer ce démarchage.

3- Problème avec un adhérent

Un certain nombre d'adhérents portent à la connaissance du comité les agissements et démarchages incongrus de la part d'un adhérent présent sur des épreuves de travail et des expositions. Cette personne n'est pas un professionnel, ni handler, ni dresseurs déclaré à ce jour.

Lors de la N.E. :

Il s'est illustré en sollicitant des particuliers afin de

présenter leur chien sur les rings ou en ayant des attitudes familières sans y être invité.

Plusieurs juges ont relevé une attitude irrespectueuse envers eux même et envers l'organisation.

Lors du TAN de la NE Il s'est également illustré dans le même registre. Ce qu'il a déjà fait lors de TAN précédent.

Après délibérations il a été décidé de lui adresser un courrier afin de l'inviter à avoir davantage de réserve et de tenue lorsqu'il participe à des épreuves organisées au sein du club.

Teneur du courrier et type d'envoi (recommandé ou simple) à étudier en fonction des statuts de l'association.

4- Autorisation de dérogation de portée pour les femelles de plus de 9 ans.

Rappel : depuis le 1 janvier 2020 la S.C.C. a précisé dans le règlement d'élevage : **Interdiction de faire saillir une chienne à partir de son 9^{ème} anniversaire.**

Des demandes de régularisation de portées allant à l'encontre de cette règle sont en cours au club.

VOTE : POUR ou CONTRE La régularisation de portée issues d'une lice de plus de 9 ans au moment de la saillie.

POUR 0/ CONTRE 8/
ABSTENTION 0/ TOTAL
VOTANTS 8

Le Comité à la majorité rejette toute dérogation de validation de portée issue d'une chienne ayant été saillie après son 9^{ème} anniversaire.

5- BILAN NE 2021

Trésorier : la comptabilité totale n'est pas close mais dors et déjà il y aura un très léger déficit.

Une réflexion est à mener afin de tenter de diminuer l'amplitude horaire de la N.E. qui n'autorise pas la tenue

d'une A.G. dans de bonnes conditions à l'issue des présentations. Une tenue le l'A.G. en différé la veille au soir ou une organisation des épreuves modifiée est à étudier.

Exemple : Samedi matin T.A.N, samedi après midi A.G., samedi soir repas et dimanche N.E.

6- NE 2022 en l'absence de Danielle CACARD les propositions seront traitées par mail.

Tenue de la NE dans les départements 37 ou 23 ou 63 (CHATEL GUYON)

Intervention de ERIC FOUCAUD présentant l'intérêt logistique de CHATEL GUYON et il se renseigne de la possibilité d'une N.E. sur 2 jours (TAN + A.G. le samedi et N.E. le dimanche) ce qui semble être une difficulté.

7- Litiges éleveurs

Avec l'accroissement du nombre de portée le nombre de litige avec les éleveurs est en augmentation.

Problèmes de portée non déclarée à la S.C.C., parents L.O.F. ? Portées vendues en tant que L.O.F. mais saillie non déclarées.

Vigilance sur les réseaux sociaux et recueil de renseignements.

La présidente orientera vers le service compétent de la S.C.C.

8- Rappels sur les problèmes inhérents aux cotisations et adhésions. Réflexions à tenir pour améliorer le système

9- Tenue d'un Field initiation toutes races et TAN en Isère

La présidente a été contacté le 20 juillet en tant que propriétaire pour une invitation le 24 juillet à un T.A.N. « Rhône Alpes ». La présidente montre l'affiche

reçue. Elle a appelé l'expéditeur qui l'a invité au T.A.N. et au Field d'initiation. La présidente lui a expliqué que d'une part c'était le week-end de notre nationale d'élevage et qu'il y a des procédures concernant les invitations aux T.A.N. dont certaines dépendent de la C.U.N.C.A., la personne annonce que plusieurs PEM seraient engagés. La présidente l'informe que les TAN ne seront pas validés. Le 1^{er} aout ce même intervenant qui se présente (et qui n'est pas le nom figurant sur l'affiche envoie des photos des terrains pour un TAN ou une finale..... La présidente rappelle au comité que c'est déjà une personne qui nous avait contacté en 2019 et le comité avait refusé.

Le 03 aout la présidente reçoit de nouveau un message qui est lu, sur l'organisation que cette personne propose.

Intervention de C. DEBAL. Effectivement tous les ans au 3^{ème} week-end end de juillet le POINTER CLUB organise un T.A.N. qu'il couple avec un Field initiation toutes races et parfois une épreuve de rapport en eau profonde. Cette année il y avait une centaine de chiens dont 40 pointers au T.A.N. A sa connaissance 8 P.E.M. ont participé au Field initiation. Il se renseigne si réellement il y aurait eu une participation de P.E.M. à une épreuve de T.A.N.

La présidente rappelle les procédures concernant la participation aux épreuves organisées par d'autres clubs de races. En amont et lors du W.E. de la N.E. du club la priorité est mise sur la N.E. et T.A.N. du C.F.E.M.L.

10 - Répartition des tâches au sein du nouveau comité

V.BEAUCHAMPS quitte la séance à 18H45
L.REISSER quitte la séance à 19H30

VOIR PIECE JOINTE tableur EXCEL.

11- Questions diverses

Aucune question diverse n'est posée.

Plus personne ne demandant la parole, la présidente

remercie tout le monde et clôt la séance à 20h15.

Le Secrétaire de séance : Jimmy Leclercq

Après deux ans d'interruption, le Trophée Christian Eymar Dauphin fait son grand retour en janvier 2023 !

[Le Trophée Christian Eymar Dauphin revient en 2023 ! | Société Centrale Canine \(centrale-canine.fr\)](http://centrale-canine.fr)



TROPHÉE CHRISTIAN EYMAR DAUPHIN



La Société Centrale Canine organise la troisième édition du Trophée Christian Eymar Dauphin destiné à promouvoir la valeur génétique du cheptel français.

128 chiens seront sélectionnés pour participer à l'événement annuel « Trophée CHRISTIAN EYMAR DAUPHIN ». Lors d'un événement unique, appelé Finale, ils seront soumis à l'appréciation d'un panel de spécialistes français appréciant la conformité au standard de la race en portant une attention particulière aux caractères fonctionnels et de bonne santé des sujets sélectionnés.

Pour conserver l'esprit souhaité par Christian Eymar Dauphin, initiateur de ce Trophée, le principe de la mort subite (éliminations successives) a été retenu pour désigner les vainqueurs lors de la Finale.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- Chien inscrit au LOF et confirmé, au titre de la descendance ou de l'importation,
- Chien identifié par un profil ADN enregistré dans la base de données de la SCC et testé indemne pour les maladies suivies par le Club de Race
- Chien appartenant à un propriétaire résidant en France.

Les sujets entrant dans la sélection par leurs performances mais ne répondant pas à ces pré-requis ne pourront pas participer à la Finale.

MODE DE SELECTION

La compétition est ouverte à toutes les races reconnues par la FCI. Les manifestations prises en compte se déroulent sur le territoire français au cours de l'année 2022.

- 1 - Critère obligatoire : Pour entrer dans la sélection, le chien doit avoir au moins obtenu le CACS de la Nationale d'Élevage ou le CACS du Championnat de France.
- 2 - Critères permettant le classement, dans l'ordre de valeur :
 - Cumul des CACS de la NE et du Chpt de France, le chien ayant obtenu ces 2 récompenses se situant devant les chiens n'ayant obtenu que l'un des deux, quel que soit le nombre de CACS obtenus en Spéciale.
 - Le nombre de CACS obtenus en Spéciale de Race dans le cadre d'une exposition CACS ou CACIB
 - Le nombre de CACS obtenus dans le cadre d'une exposition CACS ou CACIB
 - L'obtention éventuelle du Meilleur de Race en NE ou au Championnat

En cas de nécessité, et pour départager les éventuels ex-aequo, seront pris en compte l'âge et le sexe du sujet, avantage sera donné au plus jeune, et ensuite à la femelle. Il n'y a pas d'attribution de points. Il n'y a pas de classement intermédiaire. Les 128 chiens sélectionnés selon les critères énoncés ci-dessus, et après vérification des conditions de santé et d'ADN au 31/12/2022, seront invités à participer à la Finale.

LA FINALE

La liste des 128 chiens sera établie par la Société Centrale Canine à l'issue de l'ensemble des manifestations (clôture au 31/12/2022) et recevront une invitation à participer à la Finale à laquelle ils devront répondre pour valider leur présence dans les délais indiqués (en cas de non réponse ou de dossier non complet, le chien ne sera pas inscrit à la Finale).

Déroulement

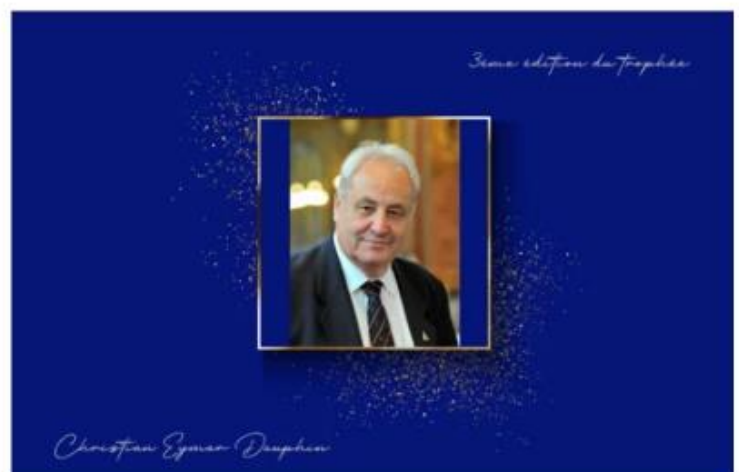
- Les 128 chiens qualifiés seront tous, et à chacun des 7 tours de sélection, soumis à l'appréciation du jury dans une présentation en couple.

- Tous les couples seront constitués « au hasard », par tirage au sort sur place.

- La sélection pour chacun des tours successifs se fera toujours dans la formule de la « mort subite », c'est-à-dire par élimination directe d'un des deux chiens du couple constitué.

- Le Lauréat du Grand Prix Christian EYMAR-DAUPHIN sera le dernier « survivant », il recevra le trophée et le titre officiel de Vainqueur du Trophée CHRISTIAN EYMAR DAUPHIN.

La Finale 2022 se déroulera le Dimanche 29 Janvier 2023, Palais du Lac de Vichy.



CONCOURS GENERAL AGRICOLE 2023

Il aura lieu le samedi 25 février 2023

Vous pourrez suivre nos représentants en direct sur la chaîne dédiée....Nous vous communiquerons le lien sur la page Facebook et sur le site du club

1975 – 2025

Préparons les 50 ans du Club !

1975 - 2025



En 2025 nous fêterons le cinquantenaire de notre club de race.

Dans sa réunion du 26/06/2021, votre comité a décidé de :

- réfléchir sur un lieu de Nationale d'Elevage lié à l'histoire de notre club.
- préparer une petite exposition rétrospective du C.F.E.M.L. qui pourrait déboucher sur un petit livre...

Au fil de ces 50 années, des changements de comité, si le club a grandi, ses archives se sont réduites pour être quasi inexistantes...

Si nous pouvons compléter une bonne partie de l'histoire de nos 3 races grâce aux nombreux documents personnels d'Agnès de France et Magali Boulanger, malgré les archives de la « S.C.C. » il nous manquera forcément des éléments.

Nous avons besoin de VOUS TOUS. Vous possédez

- des revues semestrielles du club (un inventaire de ce que nous avons sera sur le site)
- des pedigrees
- des photos de chiens, de manifestations...
- des articles de presse, revue cynophile, revue cynégétique traitant de nos races... (un inventaire de ce que nous avons sera sur le site)
- des copies de titres

Vous pouvez nous faire parvenir les scans par mails ou copie par courriers. Ils devront être de qualité la meilleure possible et « entier et droit ».

Pour vos originaux vous pouvez nous les faire parvenir en mentionnant si vous souhaitez ou non en faire don au club, ou si vous souhaitez qu'ils vous soient restitués.

Toutes ces archives peuvent être envoyées à Mme Agnès de France ou Mme Magali Boulanger

DE FRANCE Agnès : Wacourt – 80150 Machiel agnes.de-france@wanadoo.fr

BOULANGER Magali : 45 route de l'Hérauderie – lieu-dit le Bouchet – 86140 Lencloître ptitmunst86@live.fr

VOS DELEGUES REGIONAUX et ADJOINTS

BRETAGNE

A POURVOIR

PAYS DE LA LOIRE

A POURVOIR

NORMANDIE

14, 27, 50, 61, 76



M. Thierry BECK

La Petite Ferme

76370 Derchigny

☎ 06 21 05 19 00

✉ beckt@wanadoo.fr

CENTRE VAL DE LOIRE

18, 36, 37, 41 et 45



Mme Danielle CACARD

7, rtedelaMotte

18500 BerryBouy

☎ 02 48 26 87 69

✉ gcacard@wanadoo.fr

NOUVELLE AQUITAINE

AQUITAINE

24, 33, 40, 47 et 64



M. Didier THIBAudeau

8, lieu-dit Belloy –

33126 St Michel de Fronsac

☎ 06 07 47 98 07

✉ ninoudid@orange.fr

Adjointe 24 et 33



Mme Elodie COMMUNAL

Chemin Casseyroux

24480 St Pierre d'Eyraud

☎ 06 14 29 76 71

✉ elodie.communal@laposte.net

Adjoint 40 et 64



M. Stéphane MARTIN

61, rte de Médous –

40200 Ste Eulalie en Borne

☎ 06 50 59 30 11

✉ stef40martin@gmail.com

LIMOUSIN - POITOU CHARENTES

16, 17, 79, 86 et 19, 23, 87



Mme Magali BOULANGER-BILLAULT

45, rte de l'Hérauderie

Lieu-dit Le Bouchet

86140 Lencloître

☎ 06 87 56 31 54

✉ ptitmunst86@live.fr

Adjointe 19, 23, 87



Mme Valérie BERNARD

La tuilerie

87460 Bujaleuf

06.12.47.33.83

s.bernard87460@orange.fr

OCCITANIE

09, 11, 12, 30, 31, 32, 34, 46, 48, 65, 66, 81, 82



M. Joseph CATANIA

Intérim 11, 30, 34, 46

507, ch. de la Passerelle

84100 Orange

☎ 04 90 51 64 22

✉ jose.catania@free.fr

Délégué adjoint



M. Eric FOUCAUD

2644, chemin de Sainte Colombe

06140 VENCE

☎ 06 22 34 75 60

✉ foucaud.eric@yahoo.fr



VOS DELEGUES REGIONAUX et ADJOINTS

HAUTS DE FRANCE

NORD PAS DE CALAIS
59,62



Mme Véronique BEAUCHAMPS
4, rue Potiers
62380 Blequin
☎ 03 21 95 67 52
✉ veronique_beauchamps@orange.fr

PICARDIE
02,60,80



Mme Agnès de FRANCE
Wacourt
80150 Machiel
☎ 03 22 23 21 43
✉ agnes.de-france@wanadoo.fr

Délégué adjoint



M. Philippe Lavillette
50, rue d'Amiens
80470 Argoeuves
☎ 06 87 26 72 43
✉ phl804700@orange.fr



GRAND EST

ALSACE 67, 68



M. Lionel REISSER
1, rue Général Leclerc
67270 Schwintzheim
☎ 06 63 28 64 86
✉ lio1reisser@free.fr

LORRAINE 54,55,57



M. Damien ISSENMANN
8, rue de Ritte
55300 Xivray et Marvoisin
☎ 06 07 65 39 80
✉ damien.issennmann@gmail.com

CHAMPAGNE

10,51,52



M. Alexandre MARTEL
35, rue des Coudriers - 51230 Corroy
☎ 03 26 81 61 07 - 06 80 21 31 26
✉ amartel@martelsa.com

ARDENNES



M. Janis RIGA
13, Ferme de Brayelle
B.6500 Barbencon (belgique)
☎ 00 32 477 795 339
✉ duclosdesrenards@skynet.be

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

25, 39, 70 et 90



M. Frédéric DELOYE
8, impasse de la Broche
70400 Frahier et Chatebier
☎ -06 25 09 16 72
✉ fred.deloye99@gmail.com

Délégué adjoint



M. Pascal GALOTTA
5, rue de la source
25640 Pouligny Lusans
☎ 07 86 51 95 46
✉ patchoukione@orange.fr

PROVENCE – ALPES- COTE-D'AZUR

04, 05, 06, 13, 83, 84



M. Joseph CATANIA
507, ch. de la Passerelle - 84100 Orange
☎ 04 90 51 64 22
✉ jose.catania@free.fr

Délégué adjoint



M. Eric FOUCAUD
2644 chemin de Saint Colombe
06140 VENCE
☎ 06 22 34 75 60
✉ foucaud.eric@yahoo.fr

CORSE

Délégué adjoint



M. Eric FOUCAUD
2644 chemin de Saint Colombe
06140 VENCE
☎ 06 22 34 75 60
✉ foucaud.eric@yahoo.fr

ILE DE FRANCE

A POURVOIR



Belgique

M. Janis RIGA

13 Ferme de Brayelle B.6500 Barbencon
☎ 00 32 477 795 339
✉ duclosdesrenards@skynet.be



AUVERGNE – RHÔNE ALPES

AUVERGNE (délégué adjoint)
03,15,43,63



M. Vincent BORDINARO
54, avenue de la libération
63800 Cournon d'Auvergne
☎ 06 31 99 19 42
✉ vincentbordinaro@mail.com

Rhône Alpes

01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74



Clément DEBAI
90, route de chartreuse
38700 CORENC
Port : 06 31 95 11 65
✉ debai.clement@orange.fr

Les meilleurs de la Nationale d'Elevage 2022



Meilleur de race « jeune »
Meilleur de la nationale d'Elevage Jeune
SAKO DU PHOENIX ARDENT
à Audrey Pinton



Meilleur de race « vétérán »
Meilleur de la nationale d'Elevage vétérán
HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS
à Karine Ehrminger



Meilleur de race « champion »
Meilleur de la nationale d'Elevage champion
NIRKO DE LA SOURCE DU REZ
à Valérie Bernard



Meilleur de race « champion »
BERETTA UUT'T VOSSEBELTSEVELD
à Julian Pritchard



Les trois meilleurs de race
3^{ème} **SNIPER DE CRISLAURE – GEM M** - à Sébastien Beaulieu
1^{er} **BACCHUS V.D. ALTEN PICCARDIE – DL M** - à Laurent Lefeuve
2^{ème} **PUMESCHEKAI DU BOIS CORBON – PEM M** – à Magali Boulanger
Et les juges M. Pierre Janicot – M. Michel Bonnet (ass.) – M. Jean Archambault – M.
Jean Paul Vieublé et Mme Nadiège Grassart Peyraube (accroupie)



Le Meilleur de la Nationale d'Elevage
BACCHUS V.D. ALTEN PICCARDIE – DL M - à Laurent Lefeuve